



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES AGRONOMIQUES

DEPARTEMENT DES EAUX ET FORETS

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome

Option Eaux et Forêts

Promotion : *AVANA*

Année : 2007-2012

**ANALYSE DE LA PERTINENCE DU SYSTÈME DE SUIVI D'IMPACT
DES TRANSFERTS DE GESTION (SITG) MIS EN PLACE A DIDY
ET SUR LE PLATEAU MAHAFALY**

Présenté par Salohy Fanantenana RAFANOMEZANTSOA

Soutenu le 24 Juillet 2012

Devant le jury composé de

Président : Professeur RANDRIAMBOAVONJY Jean Chrysostome

Tuteur : Professeur RAMAMONJISOA Bruno Salomon

Examineur : Docteur RANJATSON Patrick

Examineur : Monsieur MONTAGNE Pierre



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES AGRONOMIQUES

DEPARTEMENT DES EAUX ET FORETS

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome

Option Eaux et Forêts

Promotion : *AVANA*

Année : 2007-2012



**ANALYSE DE LA PERTINENCE DU SYSTÈME DE SUIVI D'IMPACT
DES TRANSFERTS DE GESTION (SITG) MIS EN PLACE À DIDY
ET SUR LE PLATEAU MAHAFALY**

Présenté par Salohy Fanantenana RAFANOMEZANTSOA

Soutenu le 24 Juillet 2012

Devant le jury composé de

Président : Professeur RANDRIAMBOAVONJY Jean Chrysostome

Tuteur : Professeur RAMAMONJISOA Bruno Salomon

Examineur : Docteur RANJATSON Patrick

Examineur : Monsieur MONTAGNE Pierre



**« Et quoi que vous puissiez dire ou faire, que ce soit toujours au nom du
Seigneur Jésus, rendant par lui grâces au Dieu Père »**

--Eptre aux Colossiens 3 :17--

« Sème une pensée et tu récolteras une action ;

Sème une action et tu récolteras une habitude ;

Sème une habitude et tu récolteras un caractère ;

Sème un caractère et tu récolteras un destin. »

---Samuel Smiles---

REMERCIEMENTS

Je rends gloire à Dieu de me guider pas à pas dans chaque périple de mes actions et sans Qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour.

Je tiens à manifester toute ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont intervenues dans la conception et la réalisation de ce présent mémoire par leurs conseils, leurs accompagnements, leurs soutiens moraux et financiers et leurs dévouements particulièrement :

- Professeur **RANDRIAMBOAVONJY** Jean Chrysostome, Enseignant Chercheur au sein du Département des Eaux et Forêts, de me faire l'honneur de présider ce mémoire.
- Professeur **RAMAMONJISOA** Bruno Salomon, Enseignant-chercheur, Chef du département des Eaux et Forêts à l'ESSA, qui malgré ses multiples fonctions, a eu l'amabilité de guider le déroulement de ce mémoire par ses conseils judicieux et par son soutien inestimable, qu'il trouve ici l'expression de ma très haute considération.
- Professeur **AUBERT GILON** Sigrid, Enseignant chercheur et Anthropologue du Droit au CIRAD, pour m'avoir donné l'opportunité d'effectuer ce stage. Je tiens également à la remercier pour son encadrement et ses conseils qui ont été très essentiels pour la réalisation de ce mémoire.
- Monsieur **MONTAGNE** Pierre, d'avoir accepté d'examiner ce travail et de m'avoir permis d'effectuer ce stage au sein du projet COGESFOR.
- Docteur **RANJATSON** Patrick, Enseignant Chercheur au Département des Eaux et Forêts, d'avoir accepté d'examiner ce travail.

Je ne saurais oublier d'exprimer toute ma gratitude à :

- CIRAD à travers le Projet COGESFOR et toute son équipe pour ses appuis techniques, matériels et financiers particulièrement à Madame Francia RAHAJASON, Responsable du Suivi Evaluation au sein du projet COGESFOR pour son aide, ses conseils précieux et son dévouement lors de mon stage.
- Toute ma famille et mes amis(es) surtout à mes parents qui m'ont soutenus durant toutes ses années en me guidant dans mes choix et de ne pas avoir ménagé leur temps pour m'assister pendant la réalisation de ce mémoire.
- Toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire, recevez mes sincères reconnaissances !

Merci à tous

Salohy

PRESENTATION DU PARTENAIRE

COGESFOR



(COnservation et de GEStion des écosystèmes FORestiers malgaches)

L'étude s'insère dans le cadre du projet COGESFOR qui est mis en œuvre par les opérateurs du CIRAD, WWF et l'ONG l'Homme et l'Environnement dans les trois régions «hotspot» de la biodiversité) à savoir Didy, Plateau Mahafaly et Vohimana.

Le projet COGESFOR, financé par le FFEM, est instauré à Madagascar pour 4 ans (2009-2012). Il s'inscrit dans la continuité des opérations pilotes de gestion locale et de valorisation de la biodiversité menées par le FFEM depuis les années 2000. L'objectif du projet est à la fois la protection de la biodiversité et la réduction de la pauvreté, au travers de la mise en place de cadres de gestion des ressources naturelles participatifs et durables.

Le projet s'articule autour de 3 grandes composantes: un aménagement concerté, fondé notamment sur le transfert de gestion aux communautés de base (VOI), appuyé par une sécurisation foncière des zones concernées ; puis le développement de filières de valorisation, respectueuses de l'environnement et enfin la mise en place de dispositifs de contrôle décentralisés et autofinancés des produits de valorisation.

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
Chapitre I : METHODOLOGIE.....	3
I.1. Problématique	3
I.2. Hypothèses de l'étude.....	3
I.3. Méthodologie de recherche.....	3
I.3.1. SITG ou Suivi d'Impact des Transferts de Gestion	4
I.3.1.1. Objectifs du SITG	4
I.3.1.2. Conception	4
I.3.1.3. Présentation du contenu	4
I.3.1.4. Test du système : Suivi par formation action.....	6
I.3.1.5. Traitements des données	11
I.3.1.6. Analyse, discussions, et rédaction.....	12
I.3.1.7. Résumé de la méthodologie	13
I.3.1.8. Contraintes de l'étude	15
Chapitre II : PROCESSUS SITG.....	16
II.1. Caractéristiques des acteurs dans le cadre des transferts de gestion.....	16
II.1.1. VOI faiblement représentés avec des conditions de gestion assez délicates	16
II.1.2. Administration forestière contrainte par les moyens pour le contrôle forestier.....	17
II.1.3. Communes assez exclues dans le suivi des TG	18
II.1.4. Plusieurs organismes d'appui affectés dans le cadre des TG	18
II.1.5. Gestionnaires d'Aires Protégées, associés des VOI	20
II.2. Processus de suivi d'impact des transferts de gestion	20
II.2.1. Formation sur l'utilisation du logiciel SITG et ses principes encourageants	21
II.2.2. Formation des VOI sur l'utilisation de cahiers de suivi des activités.....	22
II.2.3. Collecte de données	22
II.2.4. Traitements des données.....	23
II.2.5. Les outils de gestion utilisés dans le suivis des TG.....	25
Chapitre III : EFFETS DE LA GESTION COMMUNAUTAIRE	28
III.1. Volet écologique	29
III.2. Volet socio-économique.....	31
III.3. Volet Juridico-institutionnel.....	33
Chapitre IV : DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS	37
IV.1. Discussion sur le processus SITG.....	38
IV.1.1. Discussion sur l'analyse de comportement des acteurs des TG.....	38
IV.1.2. Discussions sur le processus de suivi proprement dit et l'hypothèse 1.....	40
IV.1.2.1. Formation.....	40

IV.1.2.2. Collecte de données	40
IV.1.2.3. Saisies et traitements des données grâce au logiciel SITG	41
IV.2. Discussion sur les effets des Transferts de Gestion et l'hypothèse 2.....	44
IV.2.1. Volet écologique	44
IV.2.2. Volet socio-économique	44
IV.2.3. Volet juridico-institutionnel	45
IV.3. Recommandations	46
CONCLUSION	51
BIBLIOGRAPHIE	53
ANNEXES	55

Liste des graphes

Graphe 1: Représentativité des VOI du Plateau Mahafaly.....	16
Graphe 2: Représentativité des VOI de Didy	17
Graphe 3: Taux de satisfaction des formés	21
Graphe 4: Pourcentage de variables renseignées durant la collecte de données T ₁ (2012) par rapport à T ₀ (2011).....	24
Graphe 5: Evolution des surfaces brûlées de 2001 à 2009 sur les surfaces transférées aux VOI de Didy	30
Graphe 6: Fréquence de l'utilisation des nouvelles techniques agricoles par les VOI de Didy	32
Graphe 7: Evolution des VOI pratiquant les nouvelles techniques agricoles sur le Plateau Mahafaly .	32
Graphe 8: Fréquence de l'utilisation des nouvelles techniques agricoles par les VOI sur le Plateau Mahafaly	32
Graphe 9: Pourcentage des cotisants et des membres actifs par VOI à Didy.....	34
Graphe 10: Pourcentage des cotisants et des membres actifs par VOI au Plateau Mahafaly.....	35
Graphe 11:Fréquence de l'utilisation des outils de gestion par les VOI à Didy	36
Graphe 12:Fréquence de l'utilisation des outils de gestion par les VOI au Plateau Mahafaly	36
Graphe 13: Représentativité des femmes au sein des VOI au Plateau Mahafaly	37
Graphe 14: Représentativité des femmes au sein des VOI à Didy.....	37

Liste des figures

Figure 1: Carte de localisation de Didy et localisation des transferts de gestion	7
Figure 2: Carte de localisation du Plateau Mahafaly et localisation des transferts de gestion.....	8
Figure 3 : Pourcentage de l'acquisition de la formation sur le logiciel SITG.....	21
Figure 4: Pourcentage du changement de représentants des VOI lors des collectes de données	22
Figure 5: Taux d'alphabétisation des représentants des VOI enquêtés.....	23
Figure 6: Le circuit des informations rassemblées dans la base de données entre les acteurs chargés du suivi des TG	27
Figure 7: Réalisation d'activités de reboisement par les VOI de Didy	30
Figure 8: Réalisation d'activités de reboisement par les VOI du Plateau Mahafaly.....	30
Figure 9: Taux de surface affectée à chaque zonage à Didy	31
Figure 10: Taux de surface affectée à chaque zonage aux Plateau Mahafaly	31
Figure 11: Pourcentage des VOI qui pratiquent les nouvelles techniques agricoles à Didy	32
Figure 12: Estimation des VOI du Plateau Mahafaly de l'augmentation de leurs revenus issus de l'utilisation des nouvelles techniques agricoles	33
Figure 13: Estimation des VOI de Didy de l'augmentation de leurs revenus issus de l'utilisation des nouvelles techniques agricoles.....	33

Liste des tableaux

Tableau 1: Présentation des principes et le nombre des critères et indicateurs ayant fait l'objet de suivi	5
Tableau 2: Les contrats de TGRNR concernés par le suivi	6
Tableau 3: Participants à la formation pour le Plateau Mahafaly	9
Tableau 4: Les organismes recensés dans le Plateau Mahafaly et leurs objectifs.....	18
Tableau 5: Les organismes appuyant les VOI de Didy	19
Tableau 6: Nombre de questions dans chaque volet	23
Tableau 7: Pourcentage de variables améliorées.....	24

Tableau 8: Evolution des défrichements sur le Plateau Mahafaly de 2003 à 2010	29
Tableau 9: Evolution des surfaces brûlées de 2001 à 2009 à Didy	29
Tableau 10: Cadre logique	49

Liste des annexes

ANNEXE I : Fenêtre d'accueil du logiciel SITG.....	I
ANNEXE II: Exemple de fiche d'identité de VOI traduit en malgache avec ajout de carte du site et une photo d'un représentant du membre de bureau.....	II
ANNEXE III: Programme de la Formation –Action sur le SITG dans le Plateau Mahafaly /Du 03 Mars au 17 Mars 2012.....	III
ANNEXE IV: Présentation du contenu des livres de suivis utilisé par les VOI	V
ANNEXE V: Remarques de quelques VOI sur l'utilisation des livres de suivis et les répliques des formateurs	XV
ANNEXE VI: Remarques et modifications à apporter aux indicateurs et variables du SITG et aux fiches d'identité	XVI
ANNEXE VII: Caractéristiques des Milieux d'étude	XXIII
ANNEXE VIII: Liste des VOI de Didy et des VOI sur le Plateau Mahafaly suivis	XXVI

ACRONYMES

AF	Administration forestière
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AP	Aire Protégée
CAZ	Corridor Ankeniheny Zahamena
CI	Conservation International
CIRAD	Centre de Coopération Internationale et de Recherche Agronomique pour le Développement
COAP	Code des Aires Protégées
COBA	Communauté de base
COGESFOR	Conservation Et Gestion Des Ressources Forestières
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DREF	Direction/Directeur Régional de l'Environnement et des Forêts
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
FFOM	Forces, Faiblesses, Menaces et Opportunités
GCF	Gestion Contractualisée des Forêts
GELOSE	Gestion Locale Sécurisée
GF	Guichet Foncier
HE	Homme et l'Environnement
MEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts
MNP	Madagascar National Parc
NAP	Nouvelles Aires Protégées
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RN	Ressources Naturelles (incluant les minerais)
RNR	Ressources Naturelles Renouvelables
SAPM	Système d'Aires Protégées de Madagascar
SSE	Système de Suivi-Evaluation
SI	Système d'Information
SISE	Système d'Information et de Suivi-Evaluation
SITG	Suivi d'Impact des Transferts de Gestion
TG	Transfert de Gestion
TGRNR	Transfert de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables.
VOI	Vondron'OlonaIfotony, nom malgache pour COBA
WWF	World Wide Fund for Nature

LEXIQUE DES MOTS

Effet	: Changement escompté ou non, attribuable directement ou indirectement à une action (FFEM, 2007)
Evaluation	: Comparaison entre l'effet réel du projet et le plan stratégique sur lequel s'est porté le projet. L'évaluation peut être formative (prenant place durant le déroulement, le cycle de vie du projet ou de l'organisation, avec l'intention d'améliorer la stratégie ou la façon de fonctionner du projet ou de l'organisation). L'évaluation peut aussi être sommative (tirant les conséquences d'un projet terminé ou d'une organisation qui n'est plus en exercice.) (SHAPIRO, 2002)
Impact	: Effet à long terme, positifs et négatifs induit par une action de développement, directement ou non (FFEM, 2007).
Principe	: Une série de sous objectifs dont la réalisation contribue à celle de l'objectif général
Critère	: Élément traduisant les principes en des états/dynamiques recherchés pour les systèmes naturels et socio-économiques
Indicateur	: Informations permettant de caractériser les états/dynamiques de ces systèmes
Système	: Ensemble d'éléments structurés en interaction dynamique orienté en fonction d'un but (LAROUSSE, 1996)
Tableau de bord	: Instrument de contrôle pour le pilotage d'une entreprise ou d'une organisation. Il permet aux dirigeants d'avoir des indications sur l'état de fonctionnement de l'organisation.
VOI	: Association d'individu motivé, réuni par des intérêts communs dont les droits et obligations ont été fixés par le décret n°2000-027 du 13 janvier 2000.
Développement durable	: Concept de planification, d'intervention et de gestion qui nécessite une utilisation rationnelle des ressources de l'environnement, afin de répondre aux besoins actuels et à ceux des générations futures à l'échelle planétaire en assurant la participation active des populations

Suivi environnemental Dispositif par lequel les effets sur l'environnement d'un projet sont observés et analysés pour permettre d'analyser la pertinence des mesures mises en place et, le cas échéant, apporter des mesures correctrices. C'est une activité nécessitant l'observation répétée, selon un calendrier prédéterminé, d'un ou de plusieurs éléments de l'environnement pour déceler leurs caractéristiques (état et tendances); les données pertinentes sont recueillies et analysées pour évaluer la précision des prévisions des impacts et l'efficacité des mesures d'atténuation, améliorer les méthodes de gestion du projet et perfectionner les futures évaluations des impacts.

Transfert de gestion Modalité de gestion des ressources naturelles qui vise à responsabiliser les communautés villageoises pour que les ressources de leur terroir soient exploitées et valorisées à leur profit. Cette forme de gestion intègre en même temps conservation et développement local dans la mesure où les communautés locales acquièrent des compétences et techniques rationnelles sur l'utilisation de la forêt tout en satisfaisant leurs besoins. (COOKE et *al.* 2007)

RESUME

Madagascar est reconnu par sa richesse en ressources naturelles. Ces dernières étant fortement menacées, des transferts de gestion ont été établis dans plusieurs sites considérés comme « hotspot » de biodiversité. Les transferts de gestion communautaires visent à la responsabilisation des populations locales et la gestion durable des ressources. Les procédures pour la mise en œuvre de ces transferts de gestion comprennent un volet qui permet d'évaluer l'impact des transferts de gestion des Ressources naturelles renouvelables (TG) établis. Plusieurs modes de suivi des TG ont été recensés dans le cadre des TG à Madagascar et les données dans ce domaine sont éparpillées entre les différents intervenants. Le projet COGESFOR à travers la mise en place d'un système unique et commun de suivi d'impact des TG appelé SITG, issue d'une concertation et une approche participative des acteurs, vise à contribuer au développement local et à la gestion durable des ressources naturelles. La capacité et la pertinence du système SITG mis en place à apprécier l'impact de ces TG y a été évalué. Des tests du système à travers des formation-actions menées sur les deux sites du projet et sur les acteurs concernés (VOI, communes, AF, GAP) ont permis de rassembler les données de suivi par l'utilisation du logiciel SITG. Ces données ont été ensuite analysés par une démarche FFOM et une analyse dynamique des variables choisies dans le SITG. L'évaluation du processus de suivi SITG a permis de constater l'interaction de ces acteurs du TG, leurs caractérisations et leurs rôles dans le suivi des TG. Egalement, le SITG a montré ses preuves dans sa praticité et la facilité de manipulation de son logiciel par ses utilisateurs. Moyennant des moyens logistiques adéquats, le SITG permet d'apprécier l'impact des TG mis en place en apportant les améliorations nécessaires sur le logiciel SITG et en remédiant aux spécificités pouvant faire obstacle à sa mise en œuvre selon chaque région. L'effet de ces TG analysé dans l'étude a permis aussi de voir un aperçu des variables considérées dans le SITG. Quelques variables seulement ont été sélectionnés mais les résultats reflètent la contribution des TG à la conservation des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions de vie de la population. Le transfert du système SITG à l'administration forestière (AF) reste encore le défi de la pertinence du système. L'AF na en effet pas les mêmes moyens à son service que les organismes d'appui pour effectuer le suivi de tous les TG, même le nombre exact de TG à Madagascar reste encore approximatif. La perspective de l'étude sera d'analyser si le système SITG sera opérationnel à l'échelle nationale en étant centralisé par l'Administration forestière.

Mots clés : Gestion communautaire, transfert de gestion, suivi-évaluation, impact, acteurs, processus, Didy, Plateau Mahafaly, Madagascar

ABSTRACT

Madagascar is renowned for its wealth of natural resources. This is being highly threatened; transfers management has been established in several sites considered hotspot. Transfers of community management aimed at a local empowerment and sustainable management of resources. Procedures for the implementation of these transfers include a management component that evaluates the impact of transfers of management including monitoring of impact of each TMRNR established. Several methods for monitoring Management's transfers were identified as part of Tm in Madagascar and the data in this area are scattered according to speakers. In this sense, the COGESFOR project through the establishment of a single, common impact monitoring called SITG, after a consultation and a participatory approach of stakeholders, aims to contribute to local development and management sustainable natural resource. The capacity and adequacy of the system SITG established to assess the impact of these TMRNR will be evaluated. Testing the system through training-actions conducted on the two project sites and stakeholders (VOI, Commune, AF, GAP) have brought together the monitoring data by using the software SITG. These data were then collected and processed. The evaluation of the monitoring process SITG revealed the interaction of these actors of TM, their characterizations and their roles in monitoring the management's transfer. Also, the SITG has shown its worth in its practicality and ease of manipulation of its software by users. Means of adequate logistics, the SITG allows to assess the impact of TM established in necessary improvements to the software SITG and by addressing the specific barriers that can make its implementation according to each region. The effects of TM analyzed in the study also receive an overview of the variables considered in the SITG. Only a few variables have been selected but the results reflect the contribution of TG to the conservation of natural resources and improving the living conditions of the population. Transfer system to the national section (AF) the SITG remains the challenge of the adequacy of the system. The forest administration has not the means even to his service as support organizations to track all TM and even the exact number of MG in Madagascar is still creeps. The prospect of the study will analyze the system operationally SITG nationally by being centralized by the Forest Administration.

Key words: Community management, Transfer of management, monitoring, evaluation, impact, actors, processes, Didy, Plateau Mahafaly, Madagascar

FAMINTINANA

Madagasikara dia malaza amin'ny fananany harena voa-janahary tsy manan-tсахala. Ireo harena ireo anefa dia atahorana ho ringana, noho izany dia napetraka ny famindram-pitantanana teo anivon'ny toerana maro izay heverina ho "hotspot".Ny famindram-pitantanana amin'ny mponina dia mikendry ny fandraisan'andraikitr'ireo mponina mipetraka manodidina ireo harena ireo ary ny fintantanana maharitra izany harena izany.Ny dingana antana tohatra amin'ny fanatanterahana ny famindram-pitantanana io dia misy ny atao hoe fanaraha-maso ny fitantanana izay nafindra ahafahana mahafantatra ny fiatraikan'izany marina. Hita fa betsaka ireo karazana fanaraha-maso fantatra fa misy eo amin'ny tontolon'ny famindram-pitantanana io ary hita fa miparitaka ny vali-panadihadiana azo araka ireo mpanatanteraka azy.Noho izany, ny tetik'asa COGESFOR tamin'ny fametrahana ny drafitr'asa tokana sy iraisana nantsoina hoe SITG, izay nateraky ny fiaraha-miasa amin'ireo mpandray andraikitra rehetra ao amin'io tontolon'ny famindram-pitantanana io, dia mikasa ny andray anjara amin'ny fampanandrosoana an-toerana ary ny fintantanana maharitra ny harena voa-janahary.

Ny fahombiazana sy ny maha zava-dehibe ny drafitr'asa SITG napetraka mba halalana ireo tranga miseho amin'ny famindram-pitantanana dia natao tomban'ezaka teto. Ny andrana tamin'ny alalan'ny fiofanana arahan'asa natao tamin'ireo toerana voatokana sy ireo mpandray anjara rehetra (VOI, kaominina, AF, GAP) dia nahafahana nanangona ny vali-panadihadiana rehetra amin'ny fanaraha-maso tamin'ny fampiasana ny "logiciel SITG". Ireo vali-panadihadiana ireo dia nanaovana fandalinana "FFOM" sy nanaovana fandalinana manokana tamin'ireo « variables » nofidiana tao amion'ny SITG. Ny fanaovana tomban'ezaka teo amin'ny SITG dia nahafahana nahita ny fiarahamonin'ny mpandray anjara amin'ny FPary ny mombamomba azy tsirairay. Ny SITG koa dia nampiseho ny maha izy azy amin'ny fahamoram-papiasana azy ary ny fikirakirana ny « logiciel » aminy. Tamin'ny fampiasana foto-drafitr'asa manokana, ny SITG dia nahafahana nahatsapa ny fiatraikan'ny famindram-pitantanana napetraka ary nitondrana fanatsarana teo amin'ily « logiciel SITG » araka ny fampiasana azy isaky ny maha samy hafa ny faritra misy. Io fiatraikany famindram-pitantanana io dia nahitana mahazava dehibe ny « variables » ao amin'ny SITG. "Variables "vitsy no nalaina ka nahatsapana sahadry fa nadray anjara amin'ny fiarovana ny harena voa-janahary sy ny fahatsaran'ny harin-karen'ny mponina an-toerana ny famindram-pitantanana natao. Io SITG io dia hafindra ho ampiasainy mpiandraikitra ny ala ary ny fomba entin'ireo ampiasa izany amin'ireo famindram-pitantanana misy rehetra dia mbola mametraka fanontaniana satria izy ireo dia tsy ampy fitaovana sy enti-manana.Ny vinavina ho tohin'ity fikarohana ity dia mijery indrindra izany tena fampiasan'ireo sampan-draharaha mpanjakana mitantana ny ala amin'ny fanaovany fanaraha-maso amin'ny alalan'ny ity SITG ity.

Teny iditra: Fintantan'ny mponina, famindram-pitantanana, fanaraha-maso sy tomban'ezaka, fiatraikany, mpandray anjara, fizotra, Didy, Plateau Mahafaly, Madagasikara



INTRODUCTION

Madagascar est reconnu par sa richesse en ressources naturelles et la forte endémicité dont témoigne la diversité de ses forêts. Mais à mesure que le temps passe, ces ressources semblent disparaître de plus en plus à cause d'une forte dépendance de la population locale envers ces dernières et une insécurité foncière des populations locales. On attribue cette disparition à 200 000 ha de forêts par an en moyenne (MEF, 2005). Depuis des années, à travers la Charte de l'environnement promulguée en 1990, puis au Plan National d'Actions Environnementales, la dégradation des ressources naturelles malgaches est au centre de la préoccupation nationale (BERTRAND, RABESAHALA, & al, 2003).

L'Etat gérait à lui seul ces ressources avant de faire face à une défaillance de gestion sur ces ressources. Il a été constaté que pour assurer la conservation et la pérennité des ressources naturelles, il fallait l'intervention d'autres acteurs. Des politiques et stratégies sont ainsi mises en place à tous les niveaux en intégrant les acteurs locaux et toutes les parties prenantes dans la gestion de ces ressources. Ainsi, cette vision de solliciter la contribution des populations locales dans la réduction de la dégradation des ressources naturelles a été mise en œuvre.

Cette gestion locale, concrétisée par le concept de transfert de gestion, a été développée pour pouvoir responsabiliser les populations locales dans la gestion des ressources naturelles dans leur localité à travers une approche contractuelle et une démarche patrimoniale.

Actuellement, plusieurs contrats de gestion communautaire se recensent au sein du territoire malgache. Il existe deux contrats distincts (i) les contrats de transfert de gestion des ressources naturelles par la Gestion Locale Sécurisée (GELOSE) défini par la loi 96-025 et (ii) les contrats par la Gestion Contractualisée des Forêts (GCF) défini par le décret 2001-122. Les deux lient l'État représenté par l'administration forestière (ainsi que les collectivités locales décentralisées) et les communautés locales de base (CLB) possédant la personnalité morale.

Cela devrait témoigner un succès dans sa conception, mais la réalité est telle que les ressources forestières connaissent encore une continuelle dégradation et des menaces pèsent encore sur ces dernières. Pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de ces transferts de gestion, comment peut-on s'assurer de l'efficacité des transferts de gestion c'est-à-dire qu'ils permettent de réduire la dégradation des ressources naturelles tout en assurant l'amélioration des conditions de vie des populations concernées ?

Découlant de cette réflexion, le transfert de gestion, comme tout processus, requiert ainsi un système de suivi évaluation (SSE) afin d'apprécier ses impacts au sein du territoire concerné. De ce fait, des systèmes de suivi sont établis et mis en œuvre à différentes échelles spatiales afin de mesurer les impacts des actions entreprises pour la gestion des ressources naturelles renouvelables.

Généralement, les intervenants dans le cadre des transferts de gestion à Madagascar se sont multipliés afin d'atteindre cet objectif de responsabiliser ces populations locales pour une gestion communautaire. Plusieurs modes d'interventions et d'acteurs sont de ce fait recensés dans ce processus. Les informations concernant le fonctionnement mais également concernant l'impact de ces gestions communautaires sont ainsi trop dispersées dans l'espace et dans le temps selon les intervenants. Un système de suivi d'impact commun a été alors conçu par le projet COGESFOR moyennant l'utilisation d'un logiciel SITG ou (Suivi des Impact des Transferts de Gestion) pour essayer de parvenir à réguler la pluralité de mode d'application de suivis recensés sur le territoire malgache. Le SITG a été conçu d'ailleurs par une approche participative de plusieurs entités travaillant dans le cadre des TGRNR.

Cette étude entre particulièrement dans le cadre du projet COGESFOR et de son système de suivi d'impact des transferts de gestion. Durant les interventions du projet dans ces sites d'étude (Didy et Plateau Mahafaly), le processus de suivi d'impact moyennant le SITG a été utilisé. En ce sens, la problématique de l'étude est de savoir si cet outil permet vraiment d'apprécier les impacts écologiques, socio-économiques et juridico-institutionnels des Transferts de Gestion des ressources naturelles renouvelables (TGRNR). Cette étude renseignera de ce fait, l'importance du SITG dans le suivi de ces TG. Les hypothèses posés sont en premier lieu la considération que l'outil SITG est efficace pour apprécier l'impact des TG et en second lieu que les impacts des TG établis moyennant l'outil SITG sont significatifs. Afin de vérifier ces hypothèses, la méthodologie globale entreprise est le test du système à savoir une formation-action des acteurs dans les deux sites d'étude. Les résultats obtenus ont permis de rédiger les chapitres suivants :

Chapitre I : Méthodologie

Chapitre II : Analyse du processus SITG

Chapitre III : Effets des gestions communautaires

Chapitre IV : Discussions et recommandations.



Chapitre I : METHODOLOGIE

I.1. Problématique

Le processus de transfert de gestion à Madagascar est caractérisé par une dispersion prononcée des actions, des acteurs et des modes d'application. Ce processus comporte ainsi une faille au niveau des flux d'informations entre les acteurs, au niveau des mécanismes de fonctionnement au niveau locaux, régionaux et centraux (COGESFOR, Guide technique pour le développement d'une base de données pour le SITG, 2011). Issu de ce constat, le projet a initié un système permettant de réguler les flux d'informations existantes dans le cadre des TGRNR, un système commun facilitant la communication et l'analyse des données depuis les acteurs locaux jusqu'à l'administration centrale. Un système de suivi d'impact a été alors conçu moyennant l'utilisation d'un logiciel SITG ou (Suivi des Impact des Transferts de Gestion) pour évaluer l'efficacité et l'impact des transferts de gestion établis. Le SITG a été conçu d'ailleurs par une approche participative de plusieurs entités travaillant dans le cadre des TGRNR. **Est-ce que le SITG est efficace pour évaluer le processus de transferts de gestion, la gestion communautaire et leurs impacts pour pouvoir statuer sur le renouvellement ou non des contrats de gestion ?**

I.2. Hypothèses de l'étude

Hypothèse 1 : *Le SITG est efficace (utile et pratique) pour apprécier l'impact des TGRNR.*

Le SITG est pratique, utile et donc efficace car il s'adapte bien aux conditions socio-économiques et culturelles des acteurs qui doivent les utiliser. Cette praticité est déterminée par la facilité de sa manipulation et l'adaptation de sa démarche pour chaque cas de suivi des transferts de gestion. En outre, elle ne contribue pourtant ni à une déperdition d'information ni à l'émergence de biais (stratégique, technique).

Hypothèse 2 : *Les transferts de gestion établis dans les deux sites contribuent à la conservation des ressources naturelles renouvelables et à une amélioration des conditions de vie de la population locale.*

Cette hypothèse prend en compte de la place des transferts de gestion dans leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des localités et leur rôle dans la réduction des pressions sur les ressources naturelles. La gestion communautaire permet d'améliorer la gestion des ressources naturelles. Cette amélioration se traduit par une diminution de l'exploitation dégradante qui contribue du coup à améliorer les conditions de vie des populations locales (revenu, qualité de l'environnement).

I.3. Méthodologie de recherche

Afin de vérifier les hypothèses, la méthodologie qui a été appliquée pour mener l'étude a été le test du processus de suivi (SITG) c'est-à-dire la formation des acteurs et la collecte de donnée sur ces acteurs par le remplissage de fiche d'enquête. Ensuite, il a fallu évaluer les TG mis en place au moyen des informations recueillies par l'outil SITG en y faisant une analyse critique.

- Pour vérifier l'hypothèse 1, une analyse FFOM du SITG et de son utilisation a été effectuée. Il s'agissait de tester les méthodes et moyens établis par le projet pour évaluer les TGRNR.
- Pour vérifier l'hypothèse 2 il a fallu apprécier les résultats de l'analyse des données saisies dans le SITG afin de déterminer l'impact des TGRNR sur la population locale, on utilisera quelques indicateurs jugés pertinentes parmi l'outil du système en prenant des critères écologiques, sociaux et juridico institutionnels pour connaître l'impact des transferts de gestion établis sur la population locale. Les indicateurs choisis seront ainsi traités pour pouvoir les interpréter.

I.3.1. SITG ou Suivi d'Impact des Transferts de Gestion

I.3.1.1. Objectifs du SITG

Le SITG ou Suivi d'Impact des Transferts de Gestion a été conçu principalement pour :

- Rassembler et stocker les données écologiques, socio-économiques et juridico-institutionnels dans le cadre des transferts de gestion
- Gérer les données
- Produire des fiches d'identités et de fiches d'enquêtes disponibles de suite pour le suivi des VOI
- Faciliter la communication et la diffusion des données pour chaque intervenant dans le cadre des TGRNR
- Apprécier les impacts des transferts de gestion

I.3.1.2. Conception

Le projet COGESFOR a créé le SITG d'une façon participative. Du constat de l'utilité des suivis évaluations dans le cadre des TGRNR, le projet a voulu entreprendre un unique système de collecte et de gestion des données utilisables et accessibles pour toutes les entités concernées. En effet, l'objectif partagé par les diverses institutions intervenant est « la conservation de la biodiversité et la lutte contre la pauvreté », de ce fait l'échange d'information et la communication sont facilités. Le SITG a été ainsi co-construit par des séances de réflexions de divers acteurs (AUBERT, RAHAJASON, & GANOMANANA, La modélisation d'accompagnement pour le suivi d'impact des Transferts de gestion, 2011)

I.3.1.3. Présentation du contenu

Le système de suivi évaluation mis en place a été adapté par la considération de chaque intervenant dans le cadre du TG. Elle repose sur une base de données alimentée par tous les acteurs du TG. Ceci s'articule sur une hiérarchie entre principes, critères et indicateurs définis comme suit suivant la distinction de 3 volets :

- Les volets se répartissent en volet écologique, volet socio-économique et volet juridico-institutionnel.

- Les principes constituent une série de sous objectifs dont la réalisation contribue à celle de l'objectif général (protection de la biodiversité et amélioration des conditions de vie des populations).
- Les critères traduisent ces principes en des états/dynamiques recherchés pour les systèmes naturels et socio-économiques.
- Les indicateurs sont des informations permettant de caractériser les états/dynamiques de ces systèmes.

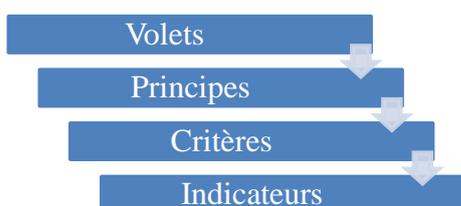


Tableau 1: Présentation des principes et le nombre des critères et indicateurs ayant fait l'objet de suivi

Type de suivi	Principe	Critères	Variables
Suivi écologique	Principe 1 : Les pressions sur la biodiversité dans les zones protégées diminuent	3	22
	Principe 2 : Les pressions sur les ressources naturelles dans les zones de TGRNR diminuent ou sont mieux réparties	2	23
Suivi socio-économique	Principe 3 : Les conditions de vie des populations bénéficiaires s'améliorent suite à la gestion des ressources naturelles	4	41
	Principe 4 : Les gestionnaires des RNR s'investissent pour développer les Activités Génératrices de Revenus (AGR)	2	38
	Principe 5 : Le financement de la gestion des RNR est pérenne	3	48
Suivi juridico-institutionnel	Principe 6 : Les droits et réglementations sur les ressources sont appropriés et respectés	3	42
	Principe 7 : Les parties au contrat de TG s'engagent dans la gestion durable des RNR	5	121
	Principe 8 : Les outils de gestion sont appropriés	4	53
TOTAL	8	26	388

Chaque critère compte ainsi une dizaine de variables quantitatives et qualitatives et en tout ils sont au nombre de 26 avec 388 variables. C'est au niveau de ces variables que les analyses seront faites.

La base de données centralisant les données produites par le SITG peut être installée sur les postes de différentes institutions à l'initiative des DREF. Ce sont elles qui gèrent les profils d'utilisateurs en autorisant ou non la manipulation des données de base (Acteurs, Territoires, Ressources, Principes/Critères/Indicateurs), la saisie de nouvelles informations permettant de renseigner les indicateurs, l'établissement d'états plus ou moins exhaustifs selon l'intérêt de l'utilisateur.

Différents jeux d'indicateurs peuvent être mobilisés selon la spécificité des sites et le mode de diffusion des résultats envisagés. De nouveaux indicateurs peuvent être rajoutés ou soustraits selon les besoins.

L'application informatique permet d'établir et d'imprimer des fiches d'enquêtes et des fiches de recensement (fiches d'identités des acteurs) modulables en fonction des informations qui semblent les plus pertinentes ou les plus accessibles aux utilisateurs compte tenu de leur contexte d'intervention. La saisie des valeurs attribuées aux indicateurs permet de compiler et de faire une comparaison spatiale et temporelle des informations.

I.3.1.4. Test du système : Suivi par formation action

Les deux zones d'études choisies à savoir Didy et le Plateau Mahafaly se caractérisent par leurs richesses biologiques selon deux types d'habitat très différents. Ce sont deux zones hotspots de biodiversité, elles présentent une forte dégradation de leurs ressources liée à des activités anthropiques. De ce fait, le projet COGESFOR a focalisé ses actions dans ces deux zones.

Pour les deux régions, les surfaces transférées s'étendent en moyenne sur 9235 ha, le plus petit VOI étant de 447 ha et le plus grand de 68922 ha.

A Didy, le suivi concerne l'ensemble des VOI réunis dans la fédération FITOKISANA au nombre de 25. Quant au Plateau Mahafaly, le suivi a été effectué sur un échantillon de 10 VOI dans les 3 zones caractéristiques de la région (zone littoral, zone charbonnière, zone de transhumance (Cf. Annexe VIII), soit 35 TGRNR au total.

Tableau 2: Les contrats de TGRNR concernés par le suivi

TGRNR	Didy	Plateau Mahafaly
Contrats renforcés	10	6
Contrats nouveaux	7	4
Contrats de conservation renouvelés en contrats de valorisation	8	
TOTAL	25	10

Source : COGESFOR, 2011

a. Commune rurale de Didy (Région AlaotraMangoro)

La commune de Didy est située à 51 km au Sud-Est de la ville d'Ambatondrazaka. Elle est la limitrophe du district d'Ambatondrazaka avec les districts de Moramanga, de Brickaville et de Toamasina-II. (Wikipedia, 2012)

Cette commune est constituée de 50% de forêt, ce qui lui confère une grande potentialité et le reste est caractérisé par une immense plaine où se pratiquent des activités agricoles. Elle a une superficie totale de 135 000 ha et une population d'environ 21 000 habitants répartis en neuf fokontany. Chaque fokontany est encore constitué par des hameaux, au total 112 hameaux sont dénombrés. Des transferts de gestion existent depuis les années 2000 dans cette commune, appuyés notamment par l'organisme CI et le CIRAD.

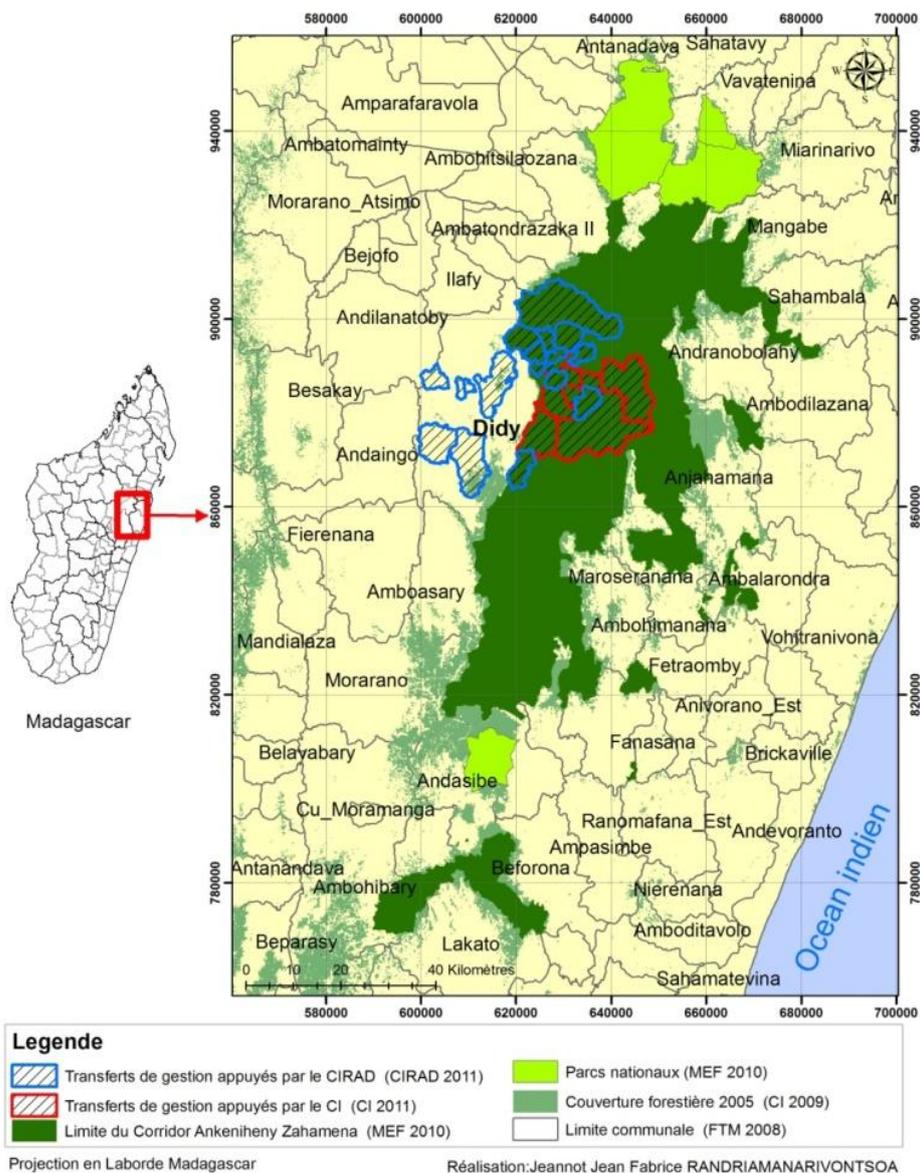


Figure 1: Carte de localisation de Didy et localisation des transferts de gestion
 Source : COGESFOR, 2011

b. Plateau Mahafaly

Le plateau Mahafaly, large de 1 744 200 ha, se trouve à l'extrême Sud Ouest de Madagascar et se caractérise par un plateau calcaire d'où le nom de cette localité. La région est caractérisée par la présence du Parc National Tsimanampetsotsa qui présente une richesse biologique exceptionnelle géré par le MNP. Des transferts de gestion se recensent autour du parc afin d'appuyer la protection de ces ressources naturelles.

Aux environs de 247 000 habitants vivent dans les 285 fokontany des 13 communes qui constituent le plateau calcaire Mahafaly. Plus de 78% de la population totale vit en dessous du seuil de pauvreté. L'agriculture et l'élevage sont les activités les plus pratiquées bien que les terres cultivables ne dépassent pas 15% de la superficie totale du plateau.(WWF, Changement climatique et modes de vie ruraux, 2011)

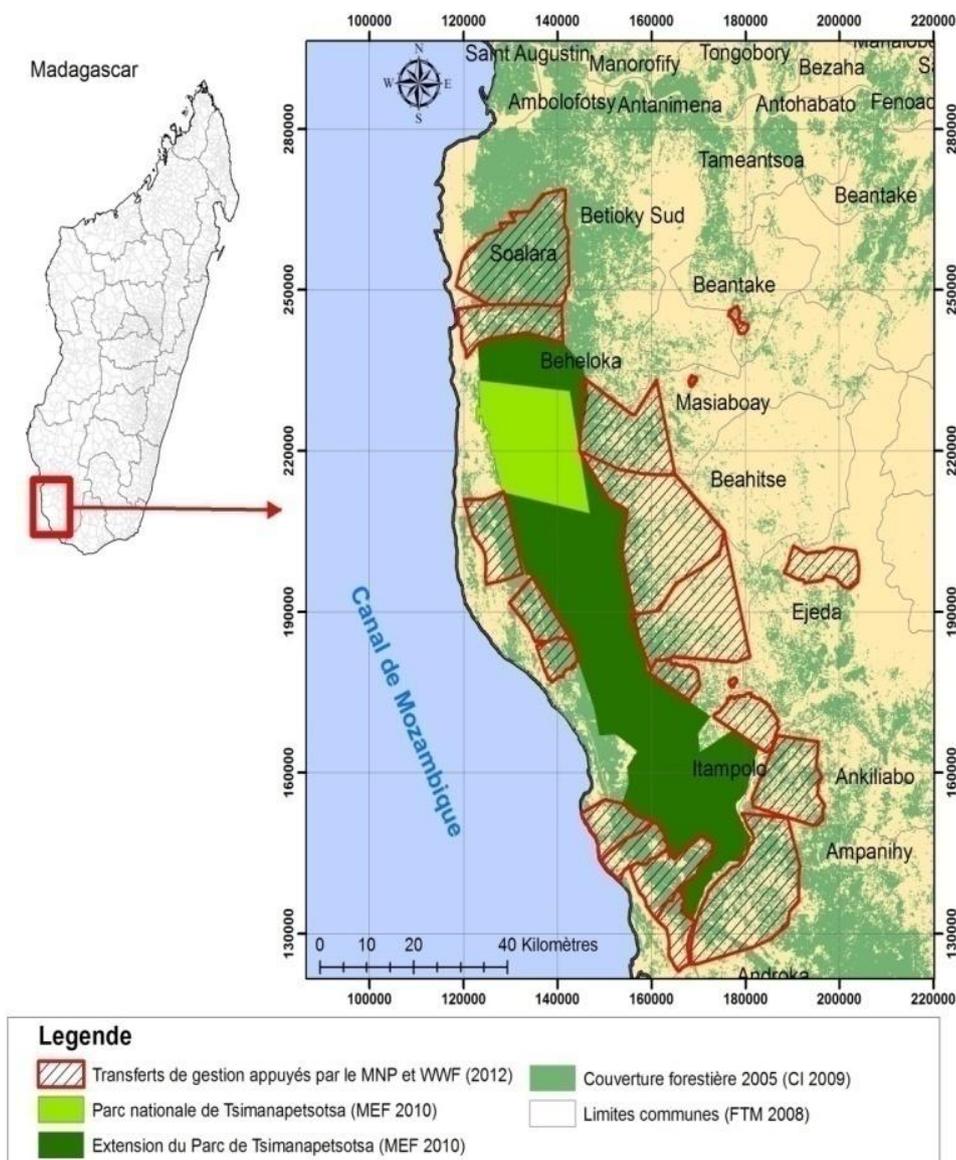


Figure 2: Carte de localisation du Plateau Mahafaly et localisation des transferts de gestion
 Source : COGESFOR, 2011

La formation-action qui a été prévue pour les deux sites n'a pas pu avoir lieu. Elle a été menée seulement au Plateau Mahafaly pour des raisons sociales à Didy (Cf. III.3.6.). Cette formation-action est l'étape initiale pour effectuer le suivi des TGRNR, de ce fait, elle a permis de former les acteurs identifiés et en même temps de collecter les données à acquérir.

Cette étape a correspondu essentiellement à :

- La première prospection de la zone d'étude (à Tuléar dans la région Atsimo Andrefana)
- L'identification des cibles de l'étude et des acteurs concernés dans les transferts de gestion.
- La formation-action proprement dite via l'utilisation des fiches d'enquêtes issues du SITG et la collecte des données pour la deuxième année de lancement du processus (T1). Un test d'utilisabilité du SITG a été mené en alternance avec cette formation action
- Le recoupement des données par observation directe et entretiens avec les personnes concernées.

Cette étape a rassemblé plusieurs participants qui ont été invités à 3 jours de formation et 3 jours de collecte de données (cf. Annexe III). Les représentants de chaque intervenant dans la mise en œuvre des TGRNR dont les opérateurs, l'administration forestière, les gestionnaires des Aires Protégées et les VOI ont répondu présents.

Tableau 3: Participants à la formation pour le Plateau Mahafaly

Institution	Représentants
COGESFOR WWF	<ul style="list-style-type: none"> - Le chef du projet WWF à Tuléar - Les deux socio organisateurs
COGESFOR CENTRAL	<ul style="list-style-type: none"> - Le responsable du SITG - La stagiaire (auteur)
MEF	<ul style="list-style-type: none"> - Le chef du service Transfert de Gestion au sein du DGEF - Le collaborateur du chef de service « Transfert de Gestion » au sein du DGEF - Le chef du service « Développement et Système d'Information » au sein du DGEF
DREF	<ul style="list-style-type: none"> - Le chef de service « Transfert de Gestion » au sein du DREF AtsimoAndrefana - La responsable des bases de données au sein du DREF AtsimoAndrefana - Le chef cantonnement de Betioky - Quelques agents du DREF AtsimoAndrefana
MNP	<ul style="list-style-type: none"> - Le responsable du volet Développement du MNP Tsimanampesotsa
VOI	<ul style="list-style-type: none"> - 2 Représentants (Président et secrétaire) par VOI au nombre de 10 (Soa ha anay, Mandrosoa, TsyMandikilindraza, MitsinjoTaranaka,

	Mizakamasy, Magnasoatane, Maevasoa, Milamintsoa, Fimpabe, Mahasoa)
--	--

Source : auteur

c. Formation

La formation proprement dite a surtout consisté à la présentation du SITG et son apprentissage pour l'ensemble de ses utilisateurs. La DREF et les opérateurs travaillant sur place ont été formés sur l'utilité et la manipulation du logiciel.

Les VOI ont également été formés sur l'utilisation d'un livre de suivi qui leur a été distribué pour faciliter leur travail.

d. Collecte des données

La collecte de données auprès des VOI s'est échelonnée sur une période de 3 jours. Les outils de collecte étaient ainsi l'utilisation :

- d'enquête par questionnaire
- d'entretiens
- d'un focus groupe auprès des VOI enquêtés, des équipes de la DREF, du MEF et des opérateurs locaux.

▪ Enquête par questionnaire

Chaque acteur dans le cadre du TGRNR (VOI suivis, Administration Forestière (AF), Gestionnaire des Aires Protégées GAP et Opérateurs) a renseigné les indicateurs correspondant à leurs domaines d'activités à travers le remplissage des fiches d'enquêtes qui leur a été présentées. Au total 20 représentants du VOI, 5 représentants du MEF, 3 représentants des opérateurs (WWF Tuléar) et 1 représentant du MNP (PN Tsimanampetsotsa) ont été enquêtés.

Notons que ces fiches d'enquêtes (par indicateur et par institution concernée) a été issues automatiquement du logiciel SITG. Les questionnaires mettent en évidence les trois volets : écologique, socio-économique et juridico-institutionnel. La méthode d'enquête a été ainsi une enquête fermée via les questionnaires. La structure des fiches et certains éléments de réponse sont communs aux deux zones de TGRNR (Didy, Plateau Mahafaly). Des questions spécifiques ont été insérées selon les besoins d'informations propres à chaque zone.

Un formateur représenté par le projet COGESFOR a ainsi accompagné chacune des institutions concernées dans la collecte d'information.

▪ Entretiens individuels

L'enquête a été étoffée par des entretiens individuels auprès de 3 représentants du MEF et 2 représentants de la DREF puis auprès de 5 représentants des VOI et auprès des 2 socio organisateurs du WWF.

Ces entretiens se focalisaient entre autres sur :

- les réglementations en vigueur
- l'interaction des acteurs
- le fonctionnement sur terrain des TG
- la formation et le renforcement de capacité des VOI

▪ Focus groupe

Un focus groupe a été entrepris sur les participants présent à la formation action c'est à dire auprès de 3 groupes dont les VOI, les responsables de l'administration forestière présents (Cantonement, DREF, MEF) et les représentants des organismes d'appui locaux pour le recoupement des données collectées l'année 2011. Egalement, après la collecte de donnée, des débats sur les différentes remarques, les problèmes et les recommandations émis par chaque acteur ont été discutés.

e. Test d'utilisabilité du logiciel et ses composantes

Le test d'utilisabilité, ou test utilisateur, a été entrepris pour évaluer le logiciel et ses produits. Le test consistait à observer directement les utilisateurs (MEF/DREF/GAP/Opérateurs) en train de se servir de l'application (logiciel). Puis dans la phase « collecte de données », la manière de remplir les fiches d'enquêtes par les VOI a été également observée. Ceci a permis d'identifier concrètement les problèmes et les atouts du système.

Afin de mesurer cette performance des utilisateurs du SITG, on a mesuré l'utilisabilité du logiciel et ses composantes par la norme ISO 9241-11. Elle définit l'utilisabilité de la manière suivante : un système est utilisable lorsqu'il permet à l'utilisateur de réaliser sa tâche avec efficacité et satisfaction dans le contexte d'utilisation spécifié. Mais en plus, on a évalué la facilité d'apprentissage de ses utilisateurs c'est-à-dire la compréhension correcte et l'assimilation rapide du mode de fonctionnement du logiciel.

I. 3.1.5. Traitements des données

A l'issue de la collecte de données et de la formation menée, les informations ont été saisies, au classées. Même si on n'a pas pu faire le test du système à Didy pour cette année (T1), on a utilisé les données de l'année précédente (T0) récoltées lors du premier test. Elle s'est résumée en deux grandes étapes :

• Analyse qualitative des acteurs, du processus et analyse FFOM

En premier lieu, afin de tester l'hypothèse 1, une analyse qualitative en décrivant les acteurs liés aux suivis des TG a été entreprise. Les indicateurs choisis ont été le nombre et la qualité des acteurs et particulièrement pour les VOI leur taux de représentativité par rapport à la population. Puis afin de tirer une analyse FFOM du processus, la praticité et l'utilité du SITG ont été évaluées par :

- le degré d'acquisition de l'objet de formation par les formés en étant obtenu par le rapport du nombre de personne qui ont acquis sur le nombre total de formés.
- le taux de satisfaction des utilisateurs du logiciel, obtenu par le rapport des nombres de formés satisfaits sur le nombre total des formés
- l'adaptation du système face aux caractéristiques des VOI, décrit qualitativement via le mode de remplissage des fiches d'enquêtes
- le niveau de variables renseignées par le système, obtenu par le pourcentage des variables renseignées (nombre de variables renseignées * 100/ nombre total des variables)
- le niveau de variables améliorées, obtenu par le pourcentage des variables nécessitant des modifications (nombre de variables à améliorer *100 / nombre total des variables)

Cette analyse FFOM a été menée sur le système (acteurs et processus) face aux constats des données. Rappelons que ceci permet d'analyser l'environnement externe et interne du système. Dans l'environnement externe, on distingue les opportunités et les menaces. Et dans l'environnement interne, on distingue les forces et les faiblesses.

- **Analyse dynamique des variables issues du SITG**

Ensuite une analyse dynamique qui nécessite de comparer les données obtenues pour chaque variable pour l'année T0 et l'année T1 a été entreprise pour voir leurs évolutions. Cette analyse consistait à tester H2.

Pour le volet écologique, l'évolution de la surface forestière et l'évolution des activités de reboisement entreprises par les VOI ont été les variables choisies. Le taux de défrichage sur le Plateau Mahafaly et à Didy a été obtenu par des données issues de la télédétection (LANDSAT 2007) effectuée par les équipes du projet COGESFOR. Les pourcentages des VOI ayant effectué des reboisements dans les deux régions permettaient enfin de connaître l'investissement des VOI dans les activités de conservation.

Pour le volet socio-économique, le nombre des AGR, le pourcentage des VOI qui les entreprennent et leurs impacts sur l'amélioration des revenus de ces bénéficiaires ont été observés.

Pour le volet juridico-institutionnel, les données ont été traitées qualitativement. La participation des VOI, l'utilisation des outils de suivi par les VOI et l'intégration des femmes au sein de l'association ont été analysés pour percevoir le dynamisme des VOI.

I.3.1.6. Analyse, discussions, et rédaction

Après avoir traité et recueilli toutes les données sur le terrain, l'analyse et l'interprétation des données y ont suivi. Cette étape a consisté à discuter les résultats obtenus à en dégager les conclusions qu'il est nécessaire de mettre en avant et à prendre en compte pour établir les recommandations utiles aux transferts de gestion. La rédaction s'est ainsi effectuée au fur et à mesure et les résultats d'étude sont rapportés dans le présent rapport.

I.3.1.7. Résumé de la méthodologie

Hypothèses	Indicateurs	Méthodes	Moyens (outils et matériels)
Hypothèse 1: Le SITG est efficace (utile et pratique) pour apprécier l'impact des TGRNR	Acteurs - Taux de représentativité des membres des VOI par rapport à la population - Nombre et qualité des acteurs intervenant dans la gestion communautaire	- Décrire les acteurs - Connaître l'interaction des acteurs - Déterminer les facteurs externes et internes sur le mode d'intervention des acteurs sur la gestion des ressources	- Entretiens individuels - Observation directe
	Processus - Degré d'acquisition du logiciel par les formés - Taux de satisfaction de la manipulation du logiciel par ses utilisateurs - Pourcentage du changement des représentants des VOI formés et enquêtés - Taux d'alphabétisation des membres du VOI - Pourcentage des variables renseignées - Pourcentage des variables améliorées - Outils de gestion utilisés	- Connaître le niveau de transfert de compétence (utilisation et manipulation du logiciel) des formateurs aux formés - Savoir comment les VOI remplissent et répondent aux questionnaires posés - Connaître la capacité des VOI à assurer leur rôle dans la gestion des ressources - Déterminer dans quel sens le processus répond à l'obtention de données sur le suivi d'impact des TG - Evaluer l'environnement interne et externe du processus	- Observation directe - Enquête - Entretiens - Manipulation du logiciel SITG - Traitement des données déjà existantes issues du logiciel (Analyse FFOM)

<p>Hypothèse 2 : Les transferts de gestion établis dans les deux sites contribuent à la conservation des ressources naturelles renouvelables et à une amélioration des conditions de vie de la population locale.</p>	<p>Ecologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - taux de représentativité de la surface gérée par les VOI sur l'ensemble du territoire transféré - évolution du taux de défrichement - fréquence des feux - pourcentage des VOI qui effectuent des activités de reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'évolution de la pratique des défrichements et déterminer l'évolution des surfaces brûlées dans les zones transférées. - Voir le taux des VOI qui pratiquent le reboisement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête - Focus groupe - Traitement des données du logiciel - exploitation des données des images satellites sur l'évolution des surfaces brûlées (télédétection)
	<p>Socio-économie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'AGR recensées - Taux d'adoption des AGR par les VOI - Estimation de l'augmentation des revenus des VOI bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer quels sont les activités génératrices de revenus que les VOI se sont appropriés - Savoir le taux des VOI qui les adoptent - Connaître s'il y eu un effet positif des AGR sur ses bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête - Focus groupe - Traitement des données du logiciel
	<p>Juridico-institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assiduité des membres des VOI - Pourcentage des membres actifs - Pourcentage de l'utilisation des outils de suivis par les VOI - Taux de représentativité des femmes au sein des VOI 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le mode de fonctionnement interne des VOI par leur implication dans les affaires courantes pour la gestion des territoires transférés. - Percevoir l'intégration des femmes (VOI) dans la gestion et le développement de leur localité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête - Focus groupe - Traitement des données du logiciel

I.3.1.8 Contraintes de l'étude

Quelques difficultés ont été rencontrées au cours de l'investigation dans l'étude. Par conséquent, des informations et des éléments qui s'avèrent importants pourraient ne pas figurer dans le présent mémoire.

■ Zone d'étude très vaste et éparpillée

La conduite des travaux sur terrain s'avère assez difficile vu les conditions de descente entre autres le désenclavement de certaines zones et des cas intéressants peuvent ne pas être signalés.

■ Temps manquant

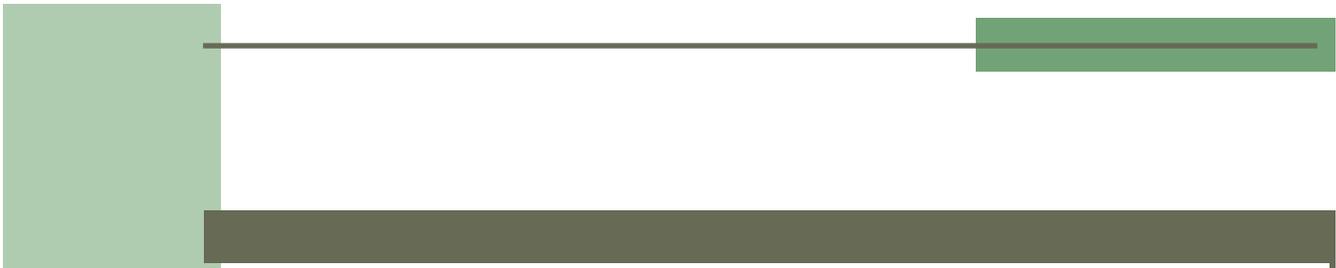
Le temps imparti étant limité, les VOI enquêtés ont été rassemblés sur un même lieu. De ce fait, les données collectées n'ont pas pu arriver à un certain niveau de détails et des observations directes des réalités dans les zones transférées n'ont pas pu être réalisées.

■ Conduite d'enquête simplifiée

Lors de l'enquête, la méthode d'enquête a été simplifiée en rassemblant les enquêtés, cependant, les VOI ont tendance à donner des réponses vagues et ils se copient facilement et s'influencent mutuellement dans leur réponses d'où la remise en question de certaines réponses.

■ Exploitation de saphir à Didy

L'apparition de gisement de pierres précieuses à Didy tels des saphirs et des rubis ont entraîné une ruée d'exploitants dans cette région à partir du mois de mars. Ceci a fait obstacle à notre intervention durant la période d'étude. Ainsi, on n'a pas pu effectuer la formation-action à Didy du fait que les VOI se sont tous mobilisés dans l'exploitation de ces ressources minières. Egalement, la situation a changé le mode de vie des habitants d'où il est difficile de cerner les activités de la population. En ceci, on a utilisé des données datées de 2011 pour compléter notre recherche.



Chapitre II : PROCESSUS SITG

II.1. Caractéristiques des acteurs dans le cadre des transferts de gestion

Tous les acteurs et intervenants dans le processus et la mise en œuvre des transferts de gestion devraient connaître les objectifs pour sa conception et sa mise en place. Les trois grands acteurs dont les VOI, les organismes d'appuis et le service technique (Administration forestière) qui sont les initiateurs sont les premiers responsables et sont à la base de la maîtrise des TGRNR.

Selon la loi qui régit les TG, les contrats sont passés entre :

- L'Etat, ancien gestionnaire des ressources forestières représenté par le service forestier.
- La commune, en tant que collectivités décentralisée de base, responsable des activités de développement dans sa circonscription
- Les VOI, ou CLB, association villageoise créée comme le terrain de concertation intra-villageoise puis destinée à être le futur gestionnaire des ressources.

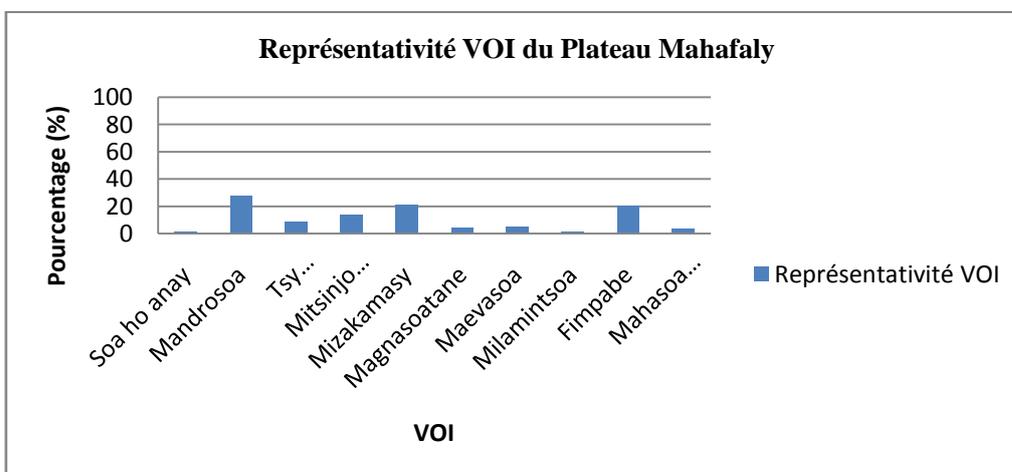
A ces trois contractants se rajoutent deux autres catégories. Tout d'abord les Organismes d'appui ou opérateurs, présents en tant que « facilitateurs » lors de l'élaboration des contrats et lors de sa mise en place. Enfin, le dernier groupe d'acteurs concernés par cette nouvelle gestion des ressources naturelles regroupe les villageois n'appartenant pas à l'association gestionnaire, mais qui avaient l'habitude d'utiliser les ressources. Ces villageois peuvent appartenir au village, être originaire d'un village voisin ou être considérés comme migrants.

II.1.1. VOI faiblement représentés avec des conditions de gestion assez délicates

▪ Une faible représentativité et influence des VOI

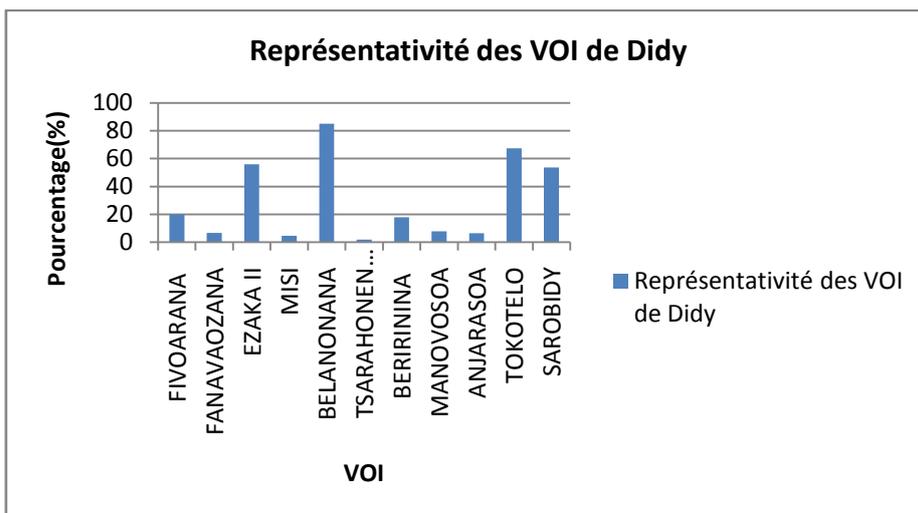
La communauté de base est constituée par tout groupement volontaire d'individus unis par les mêmes intérêts et obéissant à des règles de vie commune. Elle regroupe selon le cas, les habitants d'un hameau, d'un village ou d'un groupe de villages. La communauté de base est dotée de la personnalité morale et fonctionne comme une ONG selon les réglementations en vigueur (Décret 2000/027).

• VOI Plateau Mahafaly



Graphe 1: Représentativité des VOI du Plateau Mahafaly

- VOI Didy



Graphe 2: Représentativité des VOI de Didy

Il est à noter que la définition de membres de VOI elle-même présente différents sens selon les institutions. Par exemple, pour le MNP, « membre de VOI » correspond au nombre de la population tandis que pour l'opérateur, ce sont les individus ayant été inscrits dans une liste prédéfinis qui sont les membres des VOI. Ici, on a pris cette dernière définition et on constate que ces membres sont faiblement représentés par rapport à la population locale. Les VOI de Didy présente une représentativité de moins de 30% et 6/10 des VOI présente un taux moins de 10%. Quant aux VOI sur le Plateaux Mahafaly, 11 VOI parmi les 25 VOI suivis en moyenne représentent 30% de la population. Ils sont faiblement répartis et seuls 4 VOI sur les 11 dépassent les 50%. L'influence de l'association sur la population locale repose sur leur représentativité effective sur la communauté. L'effet de masse se reflète beaucoup dans le social rural parce que l'association VOI est composée de ruraux. La faible autorité des VOI influe de ce fait sur leur mode de gestion.

II.1.2. Administration forestière contrainte par les moyens pour le contrôle forestier

L'exécution de la fonction régalienne de l'Etat reste le premier rôle de l'administration forestière. A ceci s'ajoute au niveau des Aires Protégées, le rôle de l'administration forestière est bien défini et se résume à la sensibilisation sur la législation forestière et le COAP. Quant aux zones transférées aux VOI, l'administration forestière a le devoir de faire respecter la loi, elle doit accompagner les VOI dans le suivi de la gestion de ces ressources transférées. Et la pratique du contrôle forestier. L'administration a ainsi un rôle technique et administratif dans la mise en œuvre des TG. Le manque de moyens financiers, humains et matériels de l'administration forestière fait obstacle à un bon accompagnement des contrats et une bonne surveillance des droits, devoirs et rôles de chaque acteur.

Que ce soit à Didy ou au Plateau Mahafaly, l'administration forestière témoigne de ses limites dans la mise en œuvre des contrôles forestiers. Une des raisons d'être de la conception de ce système de suivi est notant le cette reconnaissance de cette défaillance de l'Etat. En effet, l'administration

forestière manque d'abord de personnels pour effectuer tous les suivis nécessaires et de plus, les moyens financiers à leur disposition ne lui permettent pas d'effectuer les suivis et contrôles de tous les TG. L'AF n'arrive pas à recouvrir toute l'échelle spatiale malgache. Faute de moyens, l'AF ne peut réaliser que les quelques formalités administratives mais les descentes sur terrains sont réduites au maximum.

II.1.3. Communes assez exclues dans le suivi des TG

Depuis la décentralisation, les CTD assurent un rôle stratégique, et dans certains sites, elles revendiquent également un rôle effectif dans l'exécutif de la gestion des aires protégées et de ses alentours. Pour la Commune, en particulier, son rôle est critique dans la mesure où elle est censée assurer un rôle de suivi des transferts de gestion qui peuvent se situer au sein et/ou autour des AP. En outre, différents acteurs attendent que les Communes assument pleinement leur rôle de charnière entre le niveau local et le niveau régional. Dans certains cas, la Commune peut jouer un rôle exécutif en tant qu'entité à part; dans d'autres, elle assume ce rôle au sein d'une plateforme sectorielle d'exécution.

Toutes les démarches entreprises dans la mise en œuvre des TG allant de l'élaboration du contrat jusqu'aux suivis des actions de gestion des ressources et même dans la résolution des conflits doivent être connus par la Commune. Pratiquement, les Communes sont souvent présentes par formalité dans la gestion des ressources. Elles officialisent les TG établis, donnent les autorisations pour les activités de conservation de l'environnement (reboisement, mise en place de pare feu...), gèrent les conflits qui leurs sont présentés mais elles sont souvent absentes dans le suivi des activités entreprises par les VOI et dans leur accompagnement (participation aux patrouilles forestières, soutien dans la résolution des conflits portés à un niveau plus élevé...)

II.1.4. Plusieurs organismes d'appui affectés dans le cadre des TG

Plusieurs organismes d'appui sont recensés dans le cadre des Transferts de gestion. Que ce soit à Didy ou au Plateau Mahafaly, ces organismes ont chacun leurs objectifs et leurs axes d'orientation de mode d'application de leurs projets. Ces objectifs peuvent dans certains cas, être complémentaires et dans d'autres cas antagonistes même si en général le but commun est le développement local à l'instar de la conservation des ressources naturelles malgaches. Ce sont les modes d'application et les modalités des appuis qui différencient à première vue les organismes travaillant dans ce domaine.

Tableau 4: Les organismes recensés dans le Plateau Mahafaly et leurs objectifs

Organismes	Objectifs	Forme d'appuis
CIRAD	Développement local et gestion durable des ressources naturelles renouvelables	- Suivis des TG en collaboration avec WWF sur le projet COGESFOR - Formation des VOI sur le suivi de la gestion des ressources sur le projet COGESFOR.
WWF	Gérer durablement les ressources et les terres.	- Mise en place de TG, et formation des VOI dans leur

		fonction. - Elaboration de modèle de gestion durable des terres qui utilisera les principes d'écosystèmes sains et des techniques appropriées de gestion de l'agriculture et de l'élevage (WWF, Projet : MG 942.01)
GIZ	Améliorer la gestion durable des ressources naturelles par les acteurs pertinents du secteur de l'environnement et de l'énergie domestique dans ses régions d'intervention prioritaires à savoir les régions Diana, Boeny et Atsimo Andrefana	- Appui des VOI par la mise en place d'AGR - Formation de VOI dans la gestion des ressources naturelles.
SGP Tany Meva	Mobiliser et gérer les ressources financières afin de promouvoir la gestion durable de l'environnement à Madagascar et de contribuer aux défis mondiaux en la matière à travers l'engagement actif des communautés locales	- Soutien de l'engagement et de la prise de responsabilités des communautés locales dans la gestion durable des ressources naturelles, à travers le renforcement de leur capacité et la mise en place de mécanisme de financement local durable

Tableau 5: Les organismes appuyant les VOI de Didy

Organismes	Objectifs	Forme d'appui
CIRAD	Développement local et gestion durable des ressources naturelles renouvelables	Mise en place de TG Via le projet COGESFOR : suivis des TG et sécurisation foncière ; développement de filières de valorisation de ressources ; mise en place de dispositifs de contrôle de l'exploitation forestière décentralisés et autofinancés.
CI	Protection de la biodiversité et conservation des ressources.	Mise en place de TG Appui de VOI pour la conservation des ressources

Ces organismes interagissent dans la mise en place des Transferts de gestion, de l'appui des VOI et de leurs suivis.

Sur Plateau Mahafaly, plusieurs organismes sont recensés par rapport à Didy et même la liste peut être incomplète. Ces organismes étant en majorité des organismes pour la conservation. L'aspect gestion durable des ressources et des terres sont les plus marqués par l'intermédiaire de l'accompagnement des VOI. Les VOI peuvent être appuyés par plusieurs organismes au Plateau Mahafaly même si un d'eux a initié la mise en place des TG. Les VOI collaborent en simultanément avec ces organismes. Ces VOI effectuent une mode de gestion axé sur la conservation et ne sont pas encore concernés par la valorisation, ainsi les organismes se ruent vers l'appui des VOI via leurs formations et l'apport de soutien dans la gestion des ressources.

Quant à Didy, deux organismes CIRAD et CI sont les principaux accompagnateurs de ces VOI. Chaque organisme appuie leur propre VOI et ont leur mode d'intervention dans la mise en œuvre de la réussite de ces TG. Les VOI encadrés par CI sont caractérisés par un mode de gestion axé vers la conservation pure et ceux de CIRAD sont caractérisés par une mode de gestion axé sur la conservation et la valorisation de ressources via l'exploitation de bois d'œuvre ou de produits forestiers non ligneux.

II.1.5. Gestionnaires d'Aires Protégées, associés des VOI

▪ Plateau Mahafaly

Le MNP gère le parc Tsimanampetsotsa depuis 1927. Sa superficie initiale était de 17 500 ha. Au début, cet espace a été classé en RN mais depuis, puis en site RAMSAR (1998) avant d'être transformée en parc national et étendue dans le cadre du SAPM. La superficie totale du parc Tsimanampetsotsa devrait atteindre les 43 200 ha. (Wikipedia) Le MNP collabore avec les VOI pour assurer la conservation des ressources, en effet les VOI gèrent les territoires en périphérie du Parc. De ce fait, le MNP assure la protection du parc en travaillant avec ces VOI dans la réalisation des patrouilles et la verbalisation des délits constatés. Dicté par une situation de proximité, les VOI ont tendance à rapporter à ces gestionnaires de parc les délits qu'ils ont constatés avant de les rapporter aux cantonnements forestiers.

▪ Didy

A Didy, la forêt d'Ambohilero n'a pas encore acquis le statut définitif d'Aire Protégée mais elle est incluse dans la NAP en faisant suite au CAZ (Corridor Ankeniheny Zahamena). Cette forêt présente un grand potentiel et c'est l'Etat en collaboration avec les organismes d'appui qui ont institués les transferts de gestion pour la gestion de cette forêt jusqu'à maintenant, CI a reçu notamment la délégation de la gestion de cette forêt.. En faisant suite au Corridor, la conservation et la protection de ces ressources sont primordiales tout en considérant les besoins de la population locale.

II.2. Processus de suivi d'impact des transferts de gestion

Les 35 VOI mises en place ont été l'objet de suivi d'impact. Le projet par l'intermédiaire de l'utilisation du logiciel SITG intervient dans les deux zones pour la collecte des informations, leur capitalisation, leur gestion et leur communication afin d'apprécier dans quel mesure les TGRNR ont atteint les objectifs assignés au départ. Cependant, en raison de la situation actuelle à Didy, seuls les VOI du Plateau Mahafaly ont pu être l'objet de la formation action dans l'intervalle de temps qui est défini par le stage.

Le processus est le même pour les deux zones à savoir la formation action. La formation-action qui est la principale méthodologie pour la collecte de données dans le cadre du suivi des TGRNR consiste entre autre à :

- La formation des équipes de l'administration forestière (MEF, DREF)

- La formation des opérateurs travaillant sur place et des représentants des gestionnaires d'aires protégées
- La restitution des résultats de la collecte de donnée de l'année 2011 (donnée T0) et recouplement
- La formation des VOI concernant leurs rôles et leurs devoirs notamment l'utilisation des cahiers de suivis.
- La collecte de données via le remplissage des fiches d'enquêtes issues du SITG et recouplement

II.2.1. Formation sur l'utilisation du logiciel SITG et ses principes encourageants

La formation a été dispensée principalement aux futurs utilisateurs du SITG notamment l'Administration forestière, les gestionnaires d'Aires Protégées et les opérateurs ou organismes d'appui. L'équipe du projet a joué le rôle de formateur.

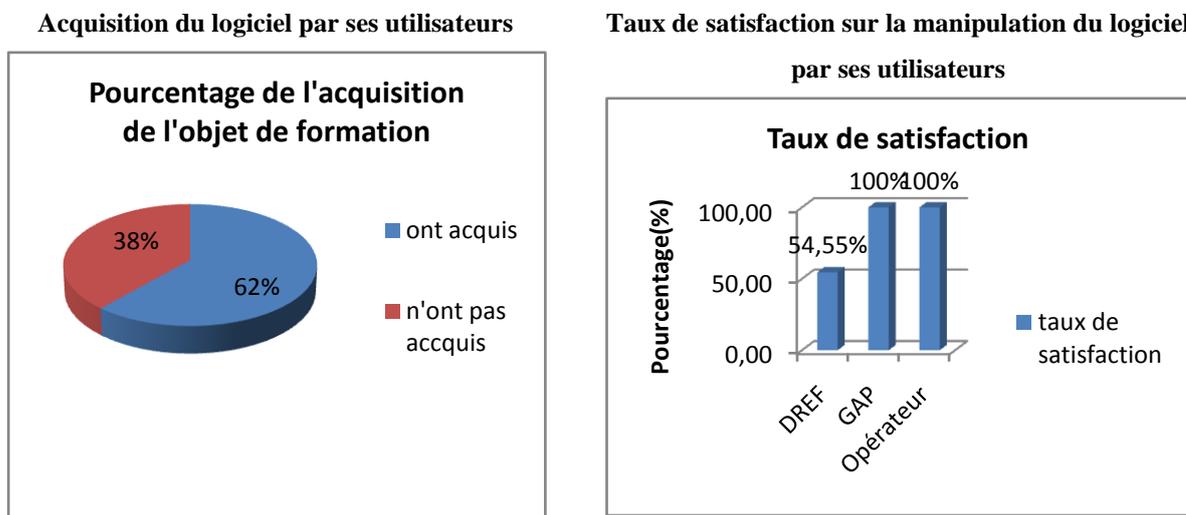


Figure 3 : Pourcentage de l'acquisition de la formation sur le logiciel SITG

Graphe 3: Taux de satisfaction des formés

Les 61,54% des personnes formées ont acquis le SITG c'est-à-dire qu'elles ont été capables de finir la formation et ont témoigné une bonne manipulation du logiciel par l'intermédiaire de la réussite de petites exercices effectuées. Les 38% ont débuté la formation mais ont abandonné en cours d'apprentissage. Cet abandon a surtout été marqué par le manque d'ordinateur mis à disposition des formés, le DREF n'a pu libérer qu'un seul ordinateur pour leur 8 représentants.

Le taux de satisfaction est élevé en général mais seul le DREF affiche un taux de 54,55%, un taux acceptable mais inférieur par rapport au GAP et aux opérateurs. Ce taux s'explique surtout sur les moyens à la disposition du personnel de l'administration forestière. En effet, les deux autres entités ont eu les moyens adéquats à une bonne assimilation et pratique du logiciel SITG (ordinateur).

II.2.2. Formation des VOI sur l'utilisation de cahiers de suivi des activités

Des livres de suivis ont été distribués aux VOI afin de faciliter les suivis qu'ils effectuent et doivent faire. Les VOI ont été formés sur la manière de les remplir et de les utiliser tout au long de leur contrat dans la gestion des zones qui leurs sont transférées.

Le livre comporte 10 volets sur le suivi des activités pour la gestion des ressources naturelles au sein de chaque VOI. Ces volets concernent notamment :

- le suivi des activités de conservation et d'aménagement
- le suivi des comptes rendus des patrouilles forestières
- le suivi des faunes protégées
- le suivi des défrichements et feux de brousse
- le suivi des prélèvements relatifs aux droits d'usage
- le suivi des sommes en caisse
- le suivi des œuvres socio-économiques
- le suivi des réunions et formations
- le suivi des délits contre le dina
- le suivi des conflits (cf. Annexe IV)

Les VOI ont témoigné une bonne compréhension de son utilisation par un feed-back dans la démonstration de ce qu'ils doivent entreprendre et en quoi cela consiste vraiment. Chaque représentant des VOI a participé à l'explication de la manière de procéder à l'utilisation du livre avec un VOI expliquant un volet. Des remarques ont été posées par les VOI montrant leur intérêt et leur investissement dans la volonté de les utiliser. (cf. Annexe V) .

II.2.3. Collecte de données

- **Assiduité des VOI et continuité de la formation-action**

Les 10 VOI de Didy attendus durant la formation-action ont tous répondu présents dont deux représentants chacun (un président et un secrétaire). Ces représentants ont rempli les fiches d'enquêtes qui leur ont été assignées pour les données T1 du SITG.

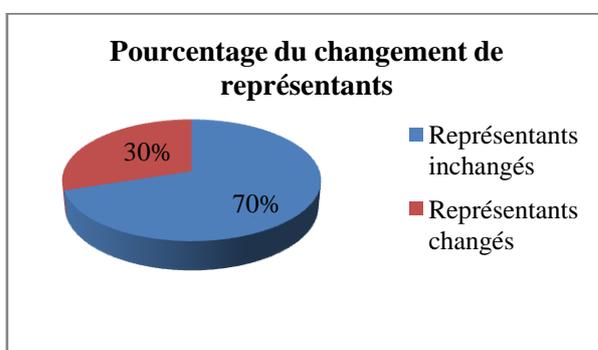


Figure 4: Pourcentage du changement de représentants des VOI lors des collectes de données

Les 70% des VOI ont été les mêmes représentants venus durant les formations entreprises l'année 2011 mais les 30% sont des nouveaux membres de bureau. Ces représentants devraient être capables de répondre principalement aux questions établis dans les fiches d'enquêtes concernant la

gestion de leurs ressources du fait qu'ils ont une place focal au sein de l'association. De ce fait, la continuité de la formation présente un taux d'assurance assez élevé considérant les acquis de ces représentants puisqu'ils sont restés en générale les mêmes personnes.

- **Difficulté dans le remplissage des fiches d'enquête**

Les fiches d'enquêtes proposées aux VOI comportent plus d'une dizaine de page (16) incluant les questionnaires sur le domaine écologique, socio-économique et juridico-institutionnel.

Tableau 6: Nombre de questions dans chaque volet

	Volet écologique	Volet socio économique	Volet juridico-institutionnel
Nombre de questions	19	82	125

Source : SITG/COGESFOR, 2012

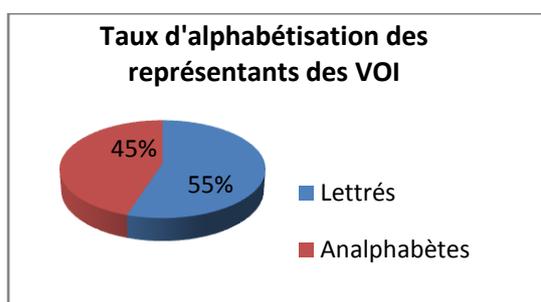


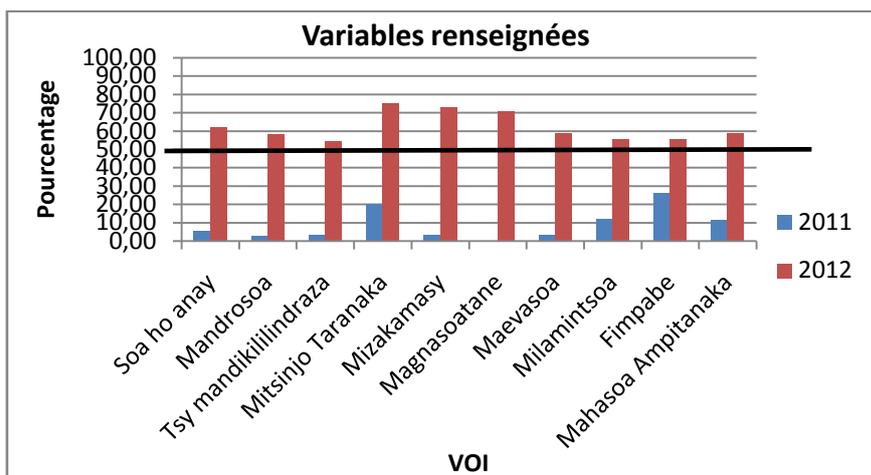
Figure 5: Taux d'alphabétisation des représentants des VOI enquêtés

Chaque volet dans les fiches d'enquête comporte plusieurs questions allant d'une vingtaine pour le volet écologique jusqu'à une centaine pour le volet juridico-institutionnel. Les questionnaires sont traduits en langue malagasy officielle lors des enquêtes aux VOI. D'un côté, les VOI du Plateau Mahafaly parlent le dialecte local et le remplissage de ces fiches nécessite la maîtrise de la lecture et de l'écriture. De l'autre côté, les représentants des VOI montrent la non maîtrise de ces tâches. En effet, les 55 % des représentants des VOI enquêtés son capables d'écrire et de lire (ce sont les lettrés) et les 45% sont totalement analphabètes. Et même, ces individus lettrés ne maîtrisent pas vraiment l'écriture. Egalement, il a été remarqué que ce sont surtout les présidents des VOI qui sont analphabètes ou illettrés avec seul 1 seul président sur les 10 VOI sachant écrire et lire.

II.2.4. Traitements des données

Les variables pour le suivi des impacts écologiques, socio-économiques et juridico-institutionnels dans le SITG ont été renseignées par les acteurs du TG. Cependant, seuls les variables concernant le suivi des VOI sont les plus renseignées dans la base du fait de la phase de test du système.

- **Nombres de variables renseignées significatifs**



Graphe 4: Pourcentage de variables renseignées durant la collecte de données T₁ (2012) par rapport à T₀ (2011)

L'année 2011 enregistre un taux de variables renseignées très bas par rapport à l'année 2012. Cette hausse a été enregistrée du fait de l'amélioration des fiches d'enquêtes et l'accompagnement des VOI dans le remplissage des fiches suite aux recommandations des acquis de 2011. Le système présente ainsi un taux général de 60 % de variables renseignées ce qui va faciliter les analyses.

- **Nombre de variables améliorées**

Durant le test du système, des variables ont été améliorées au fur et à mesure de la manipulation des données.

Tableau 7: Pourcentage de variables améliorées

	Volet écologique	Volet socio économique	Volet juridico-institutionnel
Pourcentage de variables améliorées (%)	24,44	13,28	9,72

Les variables dans le volet écologique a été le plus concernée avec 24,44% suivi du volet socio économique avec 13,28 % et enfin du volet juridico-institutionnel. Ce taux assez élevé, enregistré au niveau des variables écologiques, s'explique surtout par la traduction des questions en malgache parce qu'en étant traduites, beaucoup de termes ayant des sens différents en français ont eu les mêmes sens en malgache. De ce fait, les VOI ont du mal à discerner ces questions. Pour les deux autres volets, principalement, un bug du système est survenu concernant les réponses nécessitant des réponses en liste déroulante et a expliqué le non enregistrement des données. En général le taux est relativement bas en étant moins de 30 %.

II.2.5. Les outils de gestion utilisés dans le suivis des TG

a. Les documents

- **Possession des documents de gestion par les VOI**

Pour une bonne mise en œuvre des Transferts de gestion, le projet COGESFOR a toujours suivi des cadres juridiques en vigueur. Chaque Transfert de gestion mis en place présente l'existence d'outils de gestion bien définis dont le plan d'aménagement et de gestion (PAGS pour les contrats GELOSE et PASS pour les contrats GCF), le cahier de charges, le Dina et le contrat.

Ces instruments ont été conçus à partir d'un diagnostic antérieur, de diverses investigations d'inventaire, de prospection et d'enquête au préalable. L'établissement de ces outils doit découler de ces travaux d'enquêtes et d'inventaires précis. La cohérence dans ce qui est figuré dans ces outils et ce qui se présente réellement devrait ainsi témoigner son importance et de son utilité.

Les outils de gestion définissent et cadrent les activités réalisables dans le cadre des transferts de gestion. Pour chaque transfert de gestion mis en jeu, ces outils sont rassemblés dans un document. Dans ce document, figure le PAGS (Plan d'Aménagement et de Gestion Simplifié) pour les contrats GELOSE et le PAS ou (Plan d'Aménagement Simplifié) pour les contrats GCF, le PTA ou Plan des Travaux Annuels, le contrat et le Dina. Ce document a été traduit en malagasy pour faciliter la compréhension pour les VOI.

Chaque VOI possède ces outils de gestion, ainsi ils y sont tous identifiés par l'organisme d'appui et par l'administration forestière. Ceci permet de faciliter leur recensement et facilite leur suivi, leur fonctionnement et l'avancement de leurs travaux ainsi que la gestion des territoires qu'ils gèrent.

Mise à part les 4 documents essentiels que les VOI doivent posséder, ceux appuyés par le projet ont en plus des documents annexes figurant l'inventaire des ressources sur leur territoire et une petite introduction sur la monographie du territoire.

Tous les VOI ont été évalués durant l'année 2011. Des contrats ont été renouvelés et de nouveaux contrats ont été signés.

- **Constats spécifiques pour les TG évalués au Plateau Mahafaly**

Suite aux observations et aux suivis établis, il a été constaté sur les outils de gestion des VOI que:

- *Le PAGS et PAS ne comprenaient pas toutes les planifications en détails.*

Les activités autorisées et non autorisées y étaient justes citées selon chaque zonage. Les activités à entreprendre étaient citées globalement et n'étaient pas décrites concrètement avec des indicateurs quantifiables pour permettre le suivi.

- *Le PTA établi ne présentait pas concrètement les travaux à effectuer avec des indicateurs vérifiables et mesurables.*

Il a été remarqué que dans les PTA, les mêmes activités sont répétées chaque année, Ainsi il n'y avait pas d'évolution dans les travaux à entreprendre. Ce PTA ne figurait pas des détails concrets sur ce qu'il faut faire en ne citant juste que la présentation de l'activité. Par exemple, il était souvent mentionné de faire des reboisements mais il ne mentionnait pas quel type de reboisement, dans quel

but ou quel était l'objectif du reboisement en termes de superficie et de nombre de pieds à réaliser. En somme il n'y avait pas d'indicateurs pour vérifier l'atteinte de l'objectif et le niveau de réalisation des travaux.

- *Les AGRs ou les activités génératrices de revenus ainsi que les activités d'accompagnement pour les VOI ne figuraient pas dans le PAG.*

Afin d'appuyer les VOI dans la bonne mise en œuvre de la gestion des ressources qu'ils gèrent, les opérateurs ont initiés des activités d'accompagnement auprès des VOI pour les aider à modifier leurs activités. Ces activités d'accompagnement qui peuvent être des activités génératrices de revenus devraient être mentionnées dans le plan d'aménagement.

b. Le logiciel

- **Le logiciel SITG utilisé dans toutes les étapes du suivi.**

En prenant en compte la participation de plusieurs intervenants dans le cadre des transferts de gestion, la conception d'un logiciel permettant de rassembler toutes les informations existantes et de les gérer a été établit. En effet, durant plusieurs années de mise en œuvre des TGRNR, beaucoup d'informations et de données ont été acquises ; cependant, ces dernières sont éparpillées et ne sont pas communiquées par l'ensemble de leurs utilisateurs. Ainsi, le logiciel SITG a été créé afin de stocker les données, les gérer et ceci permettra en même temps de centraliser toutes les données et les diffuser. En parallèle, le logiciel fournit les fiches d'enquêtes, les fiches d'identité des acteurs et toutes les données ayant été saisies automatiquement.

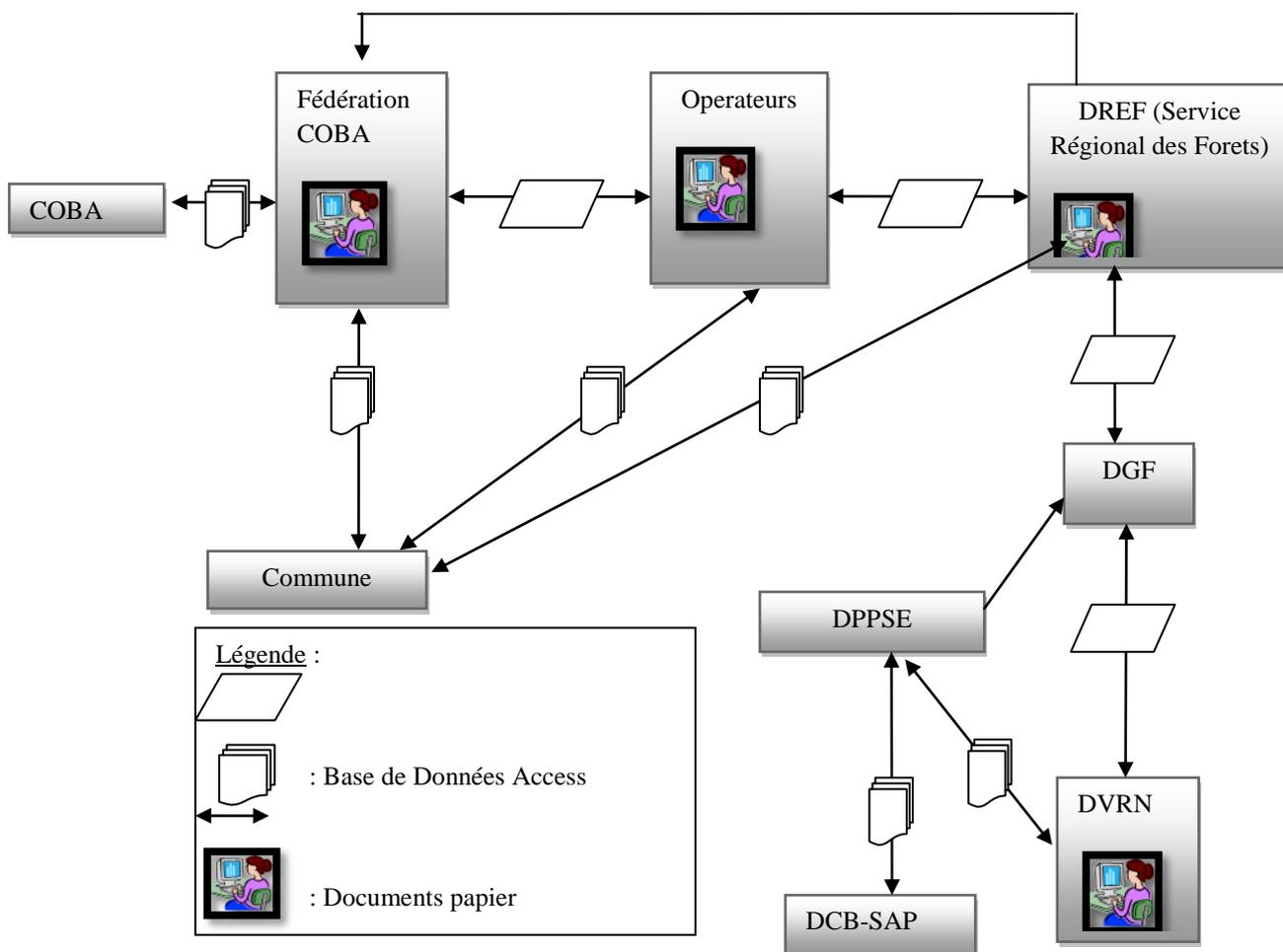


Figure 6: Le circuit des informations rassemblées dans la base de données entre les acteurs chargés du suivi des TG

Source : COGESFOR, 2011

Légende : DGF : Direction Générale des Forêts ; DPPSE : Direction de la Planification Programmation Suivi Evaluation ; DVRN : Direction de la Valorisation des Ressources Naturelles ; DCB-SAP : Direction de Conservation de la Biodiversité- Système des Aires Protégées

- **Manipulation facile du logiciel SITG et ses avantages**

Le SITG est une base de données pouvant jouer le rôle de stockage de données en saisissant les informations collectées mais également un logiciel de gestion des données. Sa manipulation s'avérait être très facile du point de vue de la considération de la multiplicité de ses utilisateurs. Le logiciel ne nécessitait pas une formation très longue mais de par sa conception, tous ses utilisateurs peuvent l'exploiter facilement après son apprentissage.

Le logiciel permet un gain de temps et d'énergie pour ses utilisateurs. Il n'est plus question de chercher les données dans les documents archives ou contacter les personnes sources.

Egalement, sa manipulation s'avérait être pratique en suivant juste le manuel simplifié et toutes les directives sont d'ailleurs figurés dans les barres d'outils de la fenêtre. Les recherches de données sont ainsi facilitées. Suite à cela, toutes les analyses qui peuvent découler des données

existantes sont très faciles à gérer parce que toutes les données peuvent être automatiquement exportées en tableau en fichier Excel, Word ou PDF

La centralisation des données qui est le but du système par la cellule centrale est possible. Lorsque ce système sera transféré aux services techniques, la communication des données est possible en important ou en exportant juste les données enregistrées.

- **Un logiciel en cours d'amélioration**

Comme le logiciel est en cours de test, quelques points ont été constatés pour garantir de plus son utilisation et sa fiabilité. De ce fait :

- Des variables sont à améliorer (existence de variables moins pertinentes et des variables à reformuler et à réviser)
- Des réponses à listes déroulantes ont posé des problèmes dans leur manipulation.
- Des problèmes de traduction des questions en malgache (Cf. Annexe VI)

- **Les états de sorties ou produits du logiciel facilitant le suivi**

- **Fiches d'identité**

Les fiches d'identité de chaque acteur peuvent être sorties de la base de données automatiquement. Cet aspect du logiciel permet de faciliter la reconnaissance de chaque acteur intervenant dans la mise en œuvre des TG. Ces fiches figurent toutes les informations concernant l'acteur en général, le territoire qu'il gère et tous les documents relatifs au TG qui l'implique. (Cf. Annexe II)

Chaque acteur devrait être identifié dans cette base afin de mieux appréhender tous les intervenants du système.

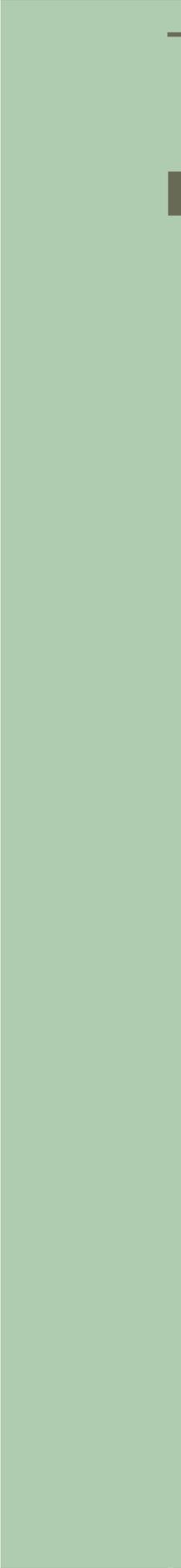
Quelques points sont encore à rectifier dans la conception des fiches à savoir :

- Le statut du DREF (un DREF peut gérer plusieurs sites)
- Les fiches d'identités qui sortent automatiquement ne comportent pas de carte du territoire.
- Seules les fiches d'identité des VOI sont encore renseignées amplement (collecte pas encore fini)

- **Fiches d'enquêtes**

Grace au logiciel, les fiches d'enquêtes sortent également automatiquement de la base. Toutes les questions du questionnaire correspondent aux variables à renseigner de la base. Afin de faciliter la phase de collecte de données, toutes les questions sont déjà traduites en malgaches.

Il est à noter que la base comporte 388 variables pour les VOI, 32 pour les DREF, 47 pour les communes, 60 pour les opérateurs et 18 pour les gestionnaires d'Aires Protégées.





Chapitre III : EFFETS DE LA GESTION COMMUNAUTAIRE

L'effet des transferts de gestion a été surtout apprécié par des indicateurs jugés pertinents issus du logiciel SITG. Ces indicateurs concernent les trois volets à savoir le volet écologique, le volet socio-économique et le volet juridico-institutionnel. Ces indicateurs ont été sélectionnés du fait que les données sont complètes et permettent d'obtenir des résultats fiables à une certaine échelle et ils ne faisaient pas également l'objet de modifications lors de l'évaluation du logiciel. A partir de ces indicateurs, les impacts des gestions communautaires seront déduits dans la mesure du possible et ceci permettra d'appuyer l'efficacité du système à l'obtention de résultats pratiques.

III.1. Volet écologique

L'effet écologique s'apprécie ici par les indicateurs de l'évolution de la surface forestière gérée par les VOI dans le logiciel SITG par l'intermédiaire de l'évolution des défrichements et en second lieu par l'évolution des reboisements effectués qui montre la motivation des VOI à effectuer des activités en faveur de la conservation de l'environnement.

- **Diminution des surfaces brûlées dans les Transferts de gestion**

Tableau 8: Evolution des défrichements sur le Plateau Mahafaly de 2003 à 2010

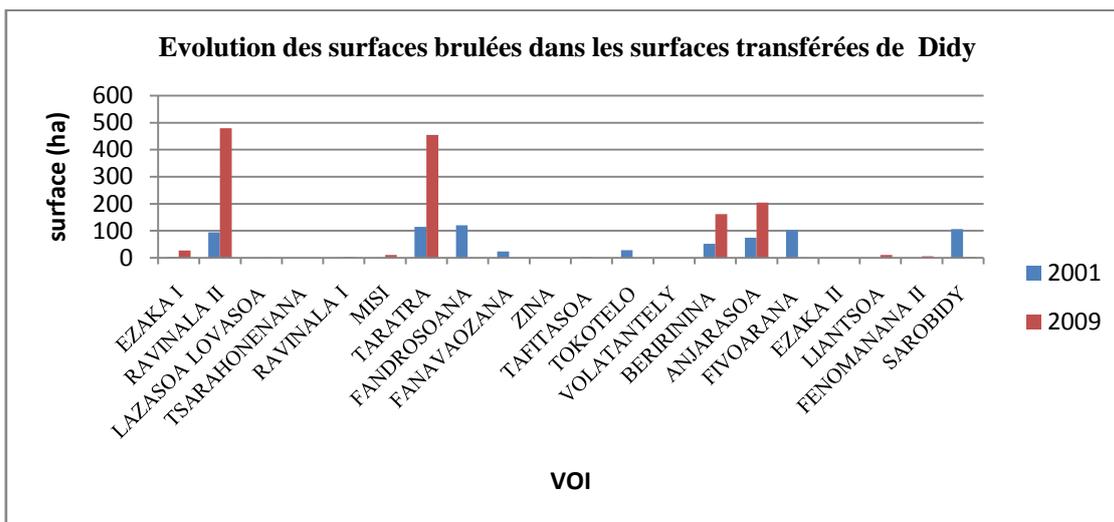
Sites	Taux de défrichement 2003-2008 (%) annuel	Taux de défrichement 2008-2010 (%) annuel	Tendance
Ancienne limite du parc Tsimanampetsotse	0.46	0.32	↓
Nouvelle extension du Parc Tsimanampetsotse	0.65	1.25	↑
Moyenne des 10 transferts de gestion	1.16	0.80	↓
Zone périphérique du parc (sans TGRNR)	1.48	2.75	↑

Source : COGESFOR, 2011

Une diminution des surfaces brûlées a été constaté durant ces dernières années c'est-à-dire depuis 2003 jusqu'en 2010. Depuis que les transferts de gestion ont été entrepris, sur le Plateau Mahafaly, on observe une diminution des défrichements. Dans la majorité des zones transférées, le défrichement a été réduit passant de 1,16% à 0,8% tandis que dans les zones non transférées, le taux de défrichement a augmenté passant de 1,48% à 2,75%. Il y a eu transfert de pression des zones transférées aux zones non transférées.

Tableau 9: Evolution des surfaces brûlées de 2001 à 2009 à Didy

	Surfaces brûlées (ha) 2001	Surfaces brûlées (ha) 2009	Evolution des surfaces brûlées	Tendance
Surfaces transférées (VOI de Didy)	724	1363	188	↑



Graph 5: Evolution des surfaces brûlées de 2001 à 2009 sur les surfaces transférées aux VOI de Didy

Contrairement à la situation sur le Plateau Mahafaly, de 2001 à 2009, une augmentation des surfaces brûlées notamment des tavy a été constatée. Cette augmentation concerne la majorité des VOI, seuls 4 VOI ont présenté une diminution de surfaces de tavy. De 2001 à 2009, certains contrats sont de nouveaux contrats (au nombre de 7) et de ce fait les surfaces brûlées avant le TG (2005) n'ont pas été relevées et en 2009 la crise politique est l'une des principales causes de feux de forêts.

- **Pratiques des activités de reboisement**

Des reboisements ont été menés par les VOI sur leurs territoires transférés depuis leurs mises en œuvre. Les VOI conscients de l'importance des activités de conservation ont initiées des reboisements. Que ce soit à Didy ou au Plateau Mahafaly, la majorité entreprenne cette activité. Elle est caractérisée par l'enrichissement des formations naturelles existantes au moyen de la plantation d'espèces autochtones, dans les zones de restaurations de la zone transférée. Les plants proviennent soit des pépinières aménagées par les VOI, soit issus directement des régénérations (sauvageons).

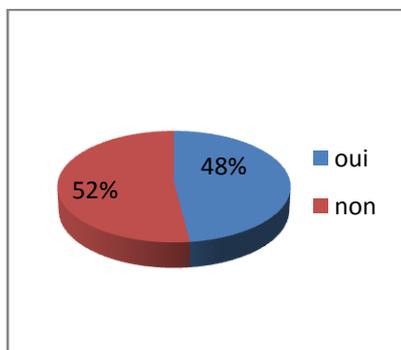


Figure 7: Réalisation d'activités de reboisement par les VOI de Didy

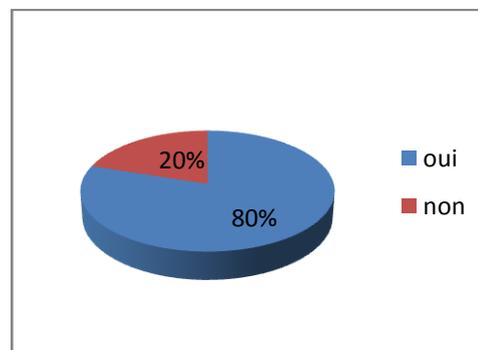


Figure 8: Réalisation d'activités de reboisement par les VOI du Plateau Mahafaly

A Didy, selon 13 VOI parmi les 25 suivis, 52% des VOI déclarent entreprendre des reboisements sur leurs territoires gérés et les 48% n'ont pas encore initiés cette activité.

Quant au Plateau Mahafaly, sur les 08 VOI parmi les 10 suivis qui ont répondu, les 80 % affirment pratiquer des activités de reboisements et seule 20% n'effectuent pas de reboisement.

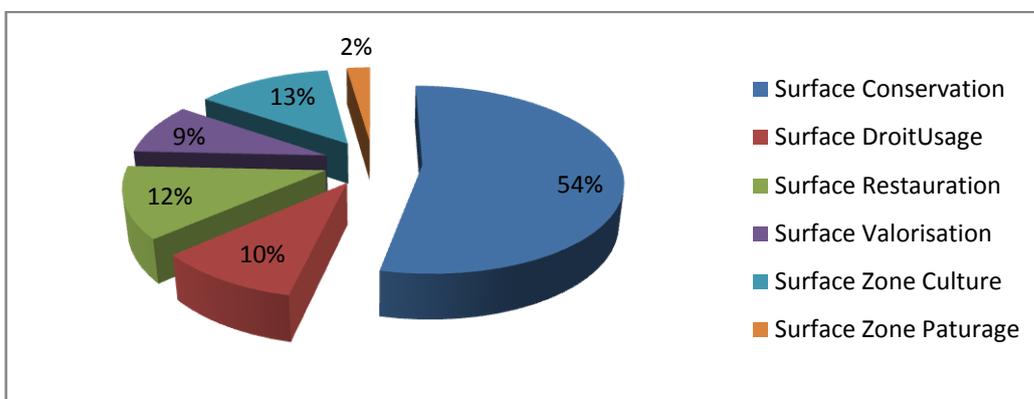


Figure 9: Taux de surface affectée à chaque zonage à Didy

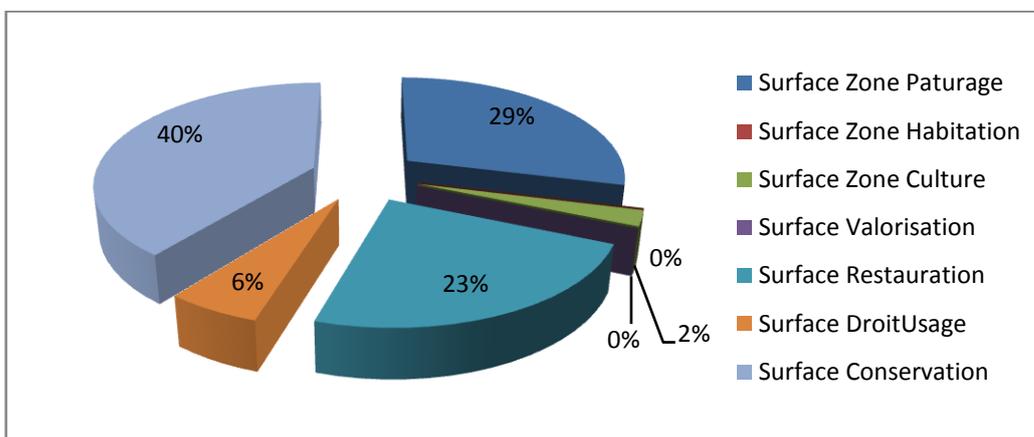


Figure 10: Taux de surface affectée à chaque zonage aux Plateau Mahafaly

Sur le Plateau Mahafaly, la gestion des ressources n'est pas affectée par la valorisation et le zonage pour les surfaces de restaurations est plus significatif par rapport à Didy. En effet à Didy, certains VOI valorisent les ressources, le zonage définit montre ainsi une faible partie des surfaces de restauration.

III.2. Volet socio-économique

Les indicateurs autour des AGR ont été sélectionnés dans le logiciel SITG. Ainsi, les nouvelles techniques agricoles ont été menés dans les deux régions afin d'appuyer les VOI à entreprendre des activités moins destructrices de l'environnement tout en augmentant leur production agricole. Du fait que l'activité principale de la population est l'agriculture dans les deux régions, l'amélioration de la production a été proposé comme meilleur moyen d'augmenter leurs revenus.

- Existence des nouvelles techniques agricoles

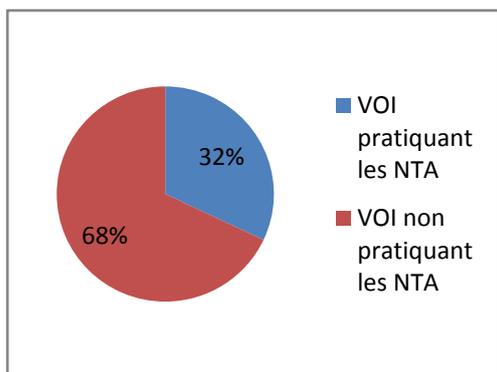
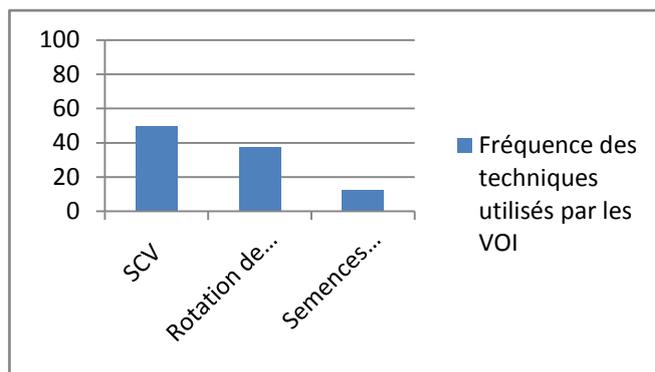


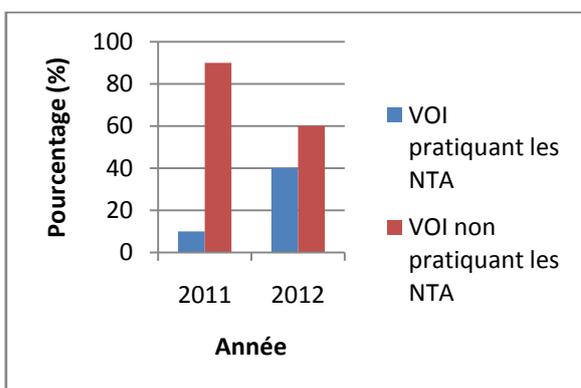
Figure 11: Pourcentage des VOI qui pratiquent les nouvelles techniques agricoles à Didy



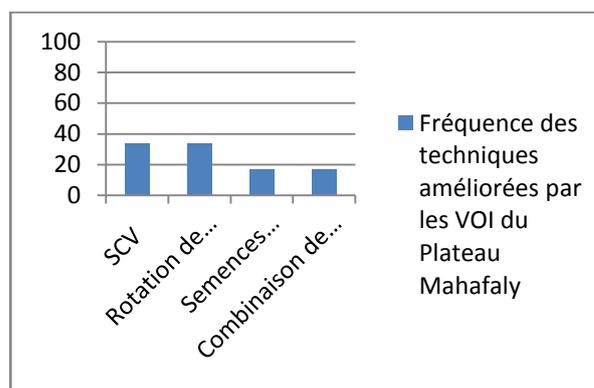
Graph 6: Fréquence de l'utilisation des nouvelles techniques agricoles par les VOI de Didy

Seuls 32 % des VOI de Didy déclarent pratiquer les nouvelles techniques agricoles. Ces VOI ont bénéficié de formations sur ces pratiques améliorées et ils sont considérés comme les VOI pilotes à l'initiation de la vulgarisation de ces nouvelles pratiques agricoles. Les 68 % pratiquent encore leurs anciennes habitudes culturales.

Les VOI de Didy n'entreprennent que trois types de techniques agricoles améliorées à savoir le SCV ou Sous Couverture Végétale, le système de rotation de culture et l'utilisation de semences améliorées. La pratique des techniques de SCV et de rotation de culture sont les plus prisés par les VOI de Didy avec successivement 50% et 40% mais l'utilisation des semences améliorées n'est pratiquée que par les 10%. Ils sont ainsi réticents à l'adoption de ces nouvelles pratiques dus surtout à une faible vulgarisation et dispense de formations pour les VOI D'un autre côté, la pratique de la valorisation des bois d'œuvre et des huiles essentielles sont les plus prisées.



Graph 7: Evolution des VOI pratiquant les nouvelles techniques agricoles sur le Plateau Mahafaly



Graph 8: Fréquence de l'utilisation des nouvelles techniques agricoles par les VOI sur le Plateau Mahafaly

En 2011, seul 10% des VOI ont entrepris des techniques agricoles améliorées. En 2012, ce pourcentage a augmenté avec 40% des VOI qui ont commencé à bénéficier de techniques améliorées. Quatre types de techniques agricoles ont été recensés à savoir le SCV, la rotation de culture, la combinaison de culture et l'utilisation des semences améliorées.

Le SCV et les rotations de cultures sont les plus fréquemment pratiqués rassemblant chacun les 33% des VOI suivi de la combinaison de culture et de l'utilisation des semences améliorées rassemblant chacun les 17% des VOI. Les conditions climatiques dans la région est l'une des principales causent de la réticence des VOI à l'adoption de ces nouvelles techniques mais également la réticence des VOI à changer leur habitude dans les pratiques culturales.

- **Estimation des VOI de l'augmentation de leurs revenus issus de l'utilisation des nouvelles techniques agricoles**

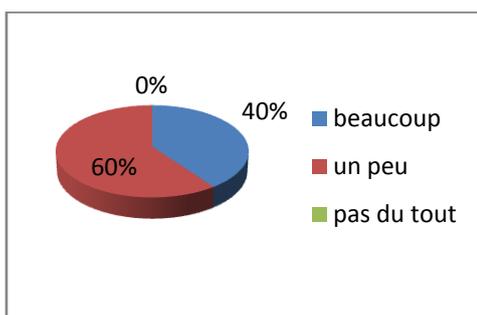


Figure 12: Estimation des VOI du Plateau Mahafaly de l'augmentation de leurs revenus issus de l'utilisation des nouvelles techniques agricoles

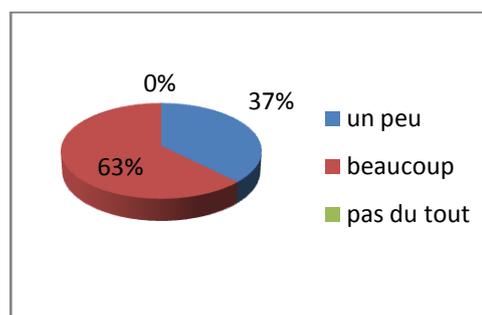


Figure 13: Estimation des VOI de Didy de l'augmentation de leurs revenus issus de l'utilisation des nouvelles techniques agricoles

Les 6 VOI parmi les 10 ont répondu au Plateau Mahafaly et seul 8 VOI parmi les 25 ont répondu à Didy.

Les 60% de VOI du Plateau Mahafaly estiment que leurs revenus issus des nouvelles techniques agricoles ont juste un peu augmenté et les 40% ont déclarés que leurs revenus issus de l'utilisation de ces nouvelles techniques ont beaucoup augmenté. Aucun n'a déclaré que les nouvelles techniques n'ont pas eu un effet d'augmentation positif de leurs revenus.

Quant à Didy la majorité (63%) estime que les revenus issus de l'utilisation des nouvelles techniques ont beaucoup augmentés et seuls les 37% ont vus que leurs revenus ont un peu augmenté suite à l'utilisation de ces nouvelles techniques.

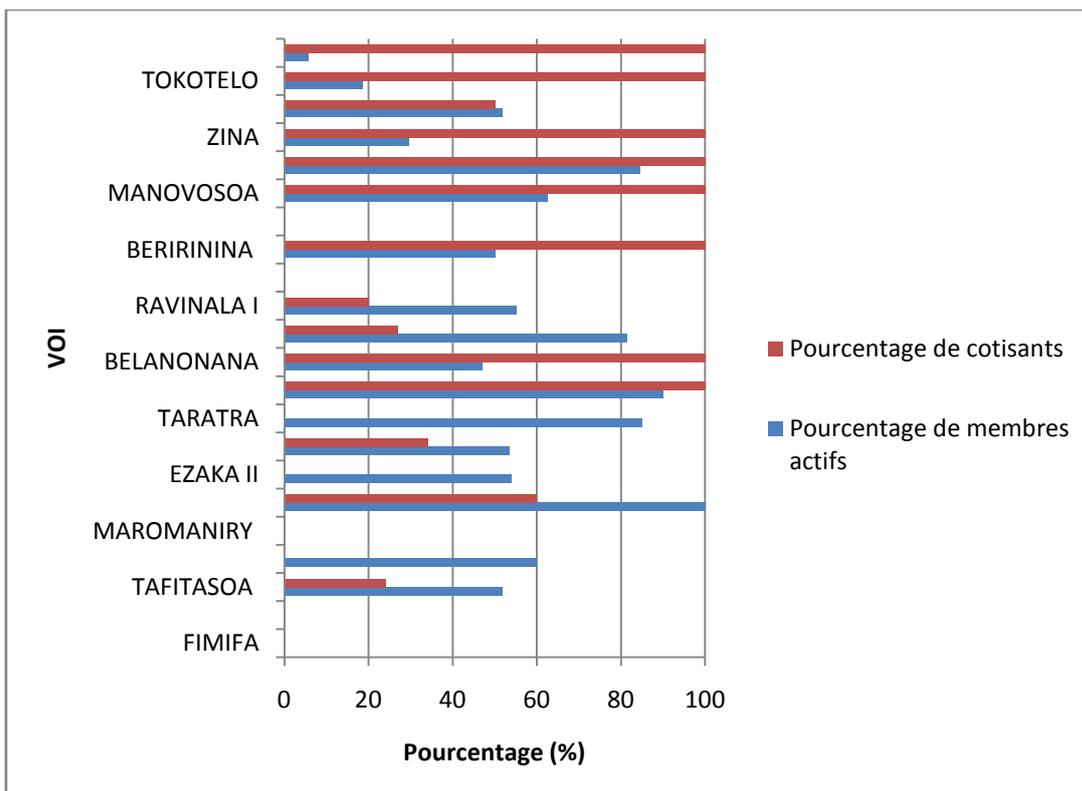
Ces nouvelles techniques permettent quantitativement d'augmenter les productions agricoles mais les arguments qui incitent les VOI à l'adopter sont encore insuffisants d'où les réticences constatés. Ce sont le degré d'investissement (foncier, matériel et financier) que le VOI intègre dans ces techniques qui fait la différence entre le niveau d'augmentation perçue dû aux techniques.

III.3. Volet Juridico-institutionnel

Sur le plan juridico-institutionnel, les indicateurs mettant en exergue le fonctionnement interne des VOI ont été choisis pour voir l'impact de ces TG dans l'évolution de la gestion des ressources.

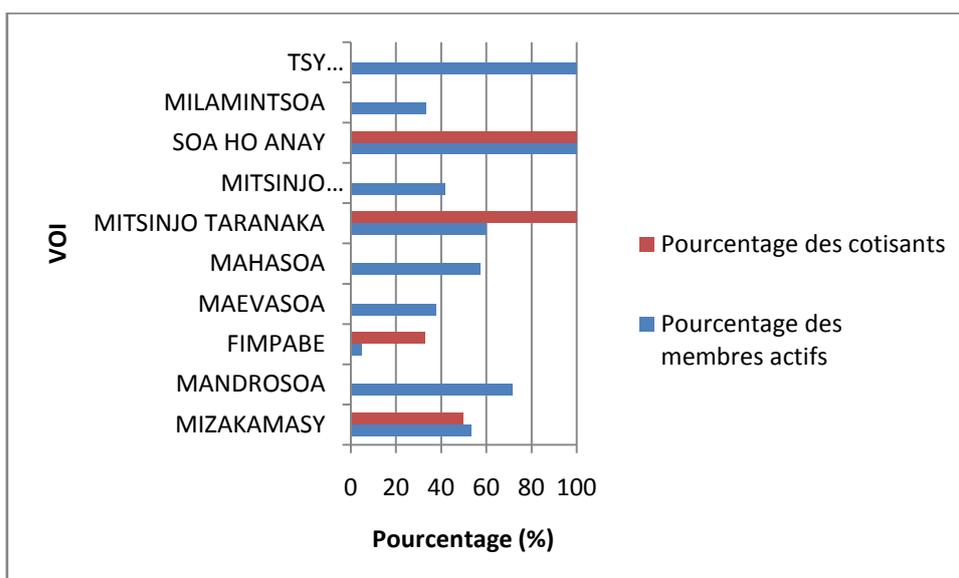
- **Participation active des VOI**

Comme toute association, les VOI ont leur propre statut, des règlements internes qui régissent leur relation, et toutes leurs activités sont stipulés dans un plan de travail annuel selon également leurs cahiers de charge. En adhérant dans cette association, les membres doivent savoir la raison d’être de l’association, accepter les termes établis et suivre les conditions d’adhérences. Cependant, la participation active de chaque membre ne se reflète pas forcément par une simple acceptation. Ici, cette participation se réfère à l’investissement des membres aux activités et réunions de l’association.



Graphe 9: Pourcentage des cotisants et des membres actifs par VOI à Didy

Tous les membres d’un VOI doivent tout d’abord payer des cotisations pour adhérer à l’association. Cependant, pratiquement, il existe des membres qui ne cotisent pas mais font partie intégrante de l’association. Les membres qui cotisent ne sont pas forcément ceux qui sont les plus actifs. En général, les VOI de Didy participent aux paiements des cotisations annuelles et seul 3 VOI parmi les 17 qui ont répondu présentent des membres qui ne cotisent pas. Egalement, les membres actifs en moyenne par VOI sont proches de 50% avec seulement 3 VOI sur les 17 qui ont des membres actifs moins de 50% dont les VOI Sarobidy, Tokotelo et Zina.

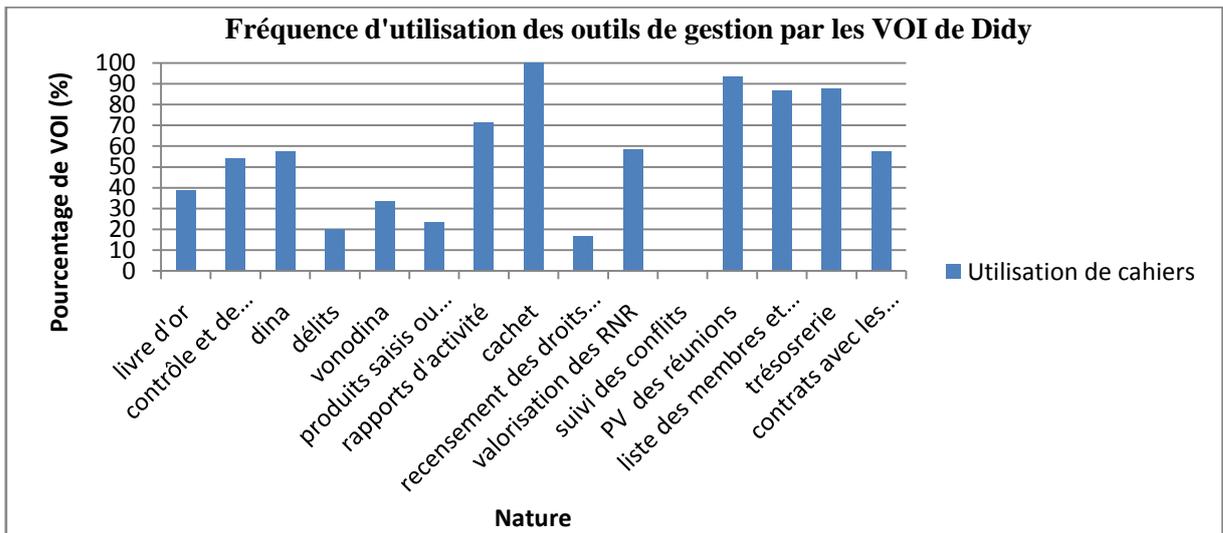


Graphique 10: Pourcentage des cotisants et des membres actifs par VOI au Plateau Mahafaly

Sur le Plateau Mahafaly, les 10 VOI suivis ont tous répondu. On constate que les VOI du Plateau Mahafaly ne considèrent pas vraiment qu’adhérer à l’association nécessitent des cotisations. Seuls 4 VOI sur les 10 présentent des membres cotisants dont les 2 cotisent tous mais les deux autres présentent des pourcentages de moins de 50% de cotisants. Cependant, ces VOI du Plateau Mahafaly sont à première vue des membres actifs avec des pourcentages de membres actifs de plus de 50% en moyenne. Seuls 4 VOI sur les 10 présentent moins de 50% de membres actifs dont le VOI FIMPABE présente le pourcentage le plus bas avec moins de 10% de membres actifs.

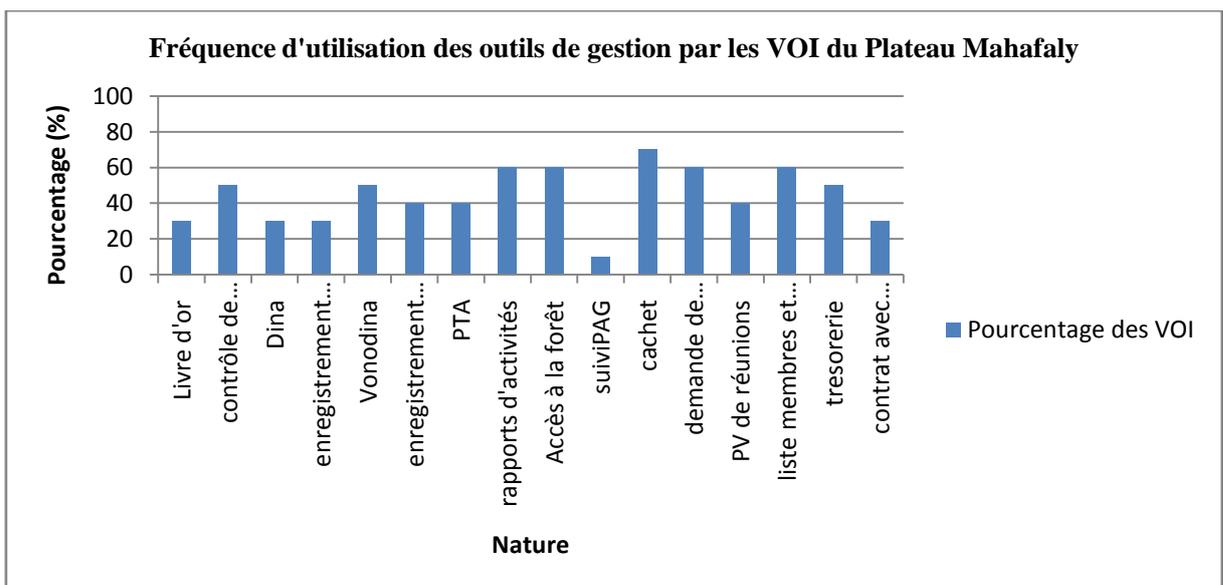
- **Utilisation d’outils de gestions (cahiers et documents)**

Les outils de gestion permettent de suivre les réalisations d’activités effectuées et d’enregistrer tous les évènements et fonctionnements des affaires au sein des VOI. Ces outils englobent les cahiers et documents de suivis que les VOI devraient posséder et utiliser à savoir le livre d’or, les cachets, les PV de réunions, les cahiers de contrôle de surveillance, de Dina, d’enregistrements des délits, de Vonodina, d’enregistrements des produits saisies, de rapport d’activités, d’accès à la forêt, de suivi des PAGS, de demande de droit d’usage, des listes et membres cotisants, de trésorerie et le cahier figurant les contrats avec les partenaires. Des formations ont été conduites dès la mise en place de ces TG pour l’utilisation de ces outils par les VOI, cependant, leurs applications ne sont pas encore maîtrisées par les VOI en général.



Graphe 11:Fréquence de l'utilisation des outils de gestion par les VOI à Didy

A Didy, les VOI utilisent en général tous les outils de gestion avec une moyenne de 53% de taux d'utilisation de ces outils. On remarque qu'ils n'utilisent pas les cahiers de suivi concernant les conflits et en général les outils utilisés sont surtout focalisés sur le suivi interne.

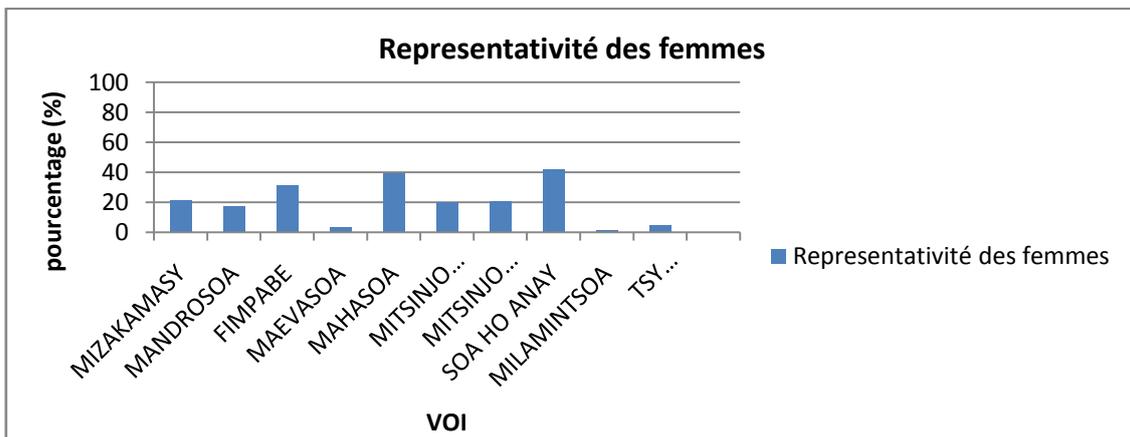


Graphe 12:Fréquence de l'utilisation des outils de gestion par les VOI au Plateau Mahafaly

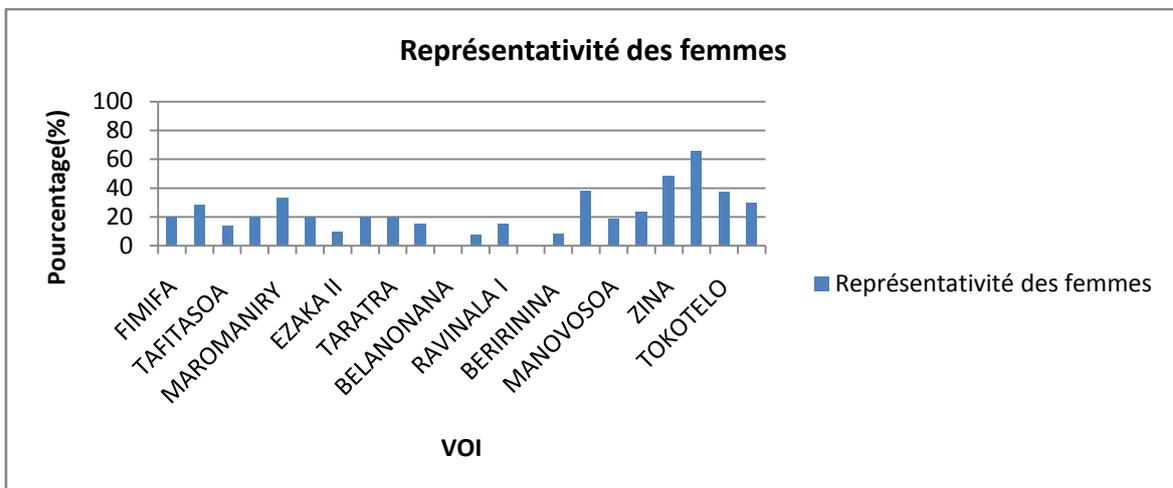
Sur le Plateau Mahafaly, la fréquence d'utilisation des outils de gestion ne s'éloigne pas trop les uns des autres. En moyenne les VOI utilisent ces outils avec un taux moyen de 44%. Il est remarqué que les VOI du Plateau Mahafaly utilisent les cahiers de suivi de PAG qu'à un pourcentage de 10% mais tous les autres outils sont tous utilisés à plus de 20%. En générale, ces VOI ne négligent pas l'utilisation de cachets qui concrétisent les autorisations délivrées par ces VOI suivi des demandes de droits d'usage et le suivi des fonctionnements internes. Les VOI du Plateau Mahafaly s'intéressent de près aux suivis des demandes de droit d'usage.

- **Intégration des femmes**

En pratique les femmes sont plus présentes dans les activités ménagères au sein de la vie communautaire mais la représentativité des femmes ici s’articule surtout sur leur présence du point de vue des activités dans l’association des VOI. Leur légitimité n’est pas mise en exergue dans cette optique c'est-à-dire la prise en compte de leur statut social qu’elles soient mère célibataires, veuves, femmes fortes, femmes citadines ou femmes ayant un niveau supérieure éducationnels.



Graphe 13: Représentativité des femmes au sein des VOI au Plateau Mahafaly



Graphe 14: Représentativité des femmes au sein des VOI à Didy

Que ce soit sur le Plateau Mahafaly ou à Didy, la représentativité des femmes au sein des VOI est proche des 25%. Les femmes s’immiscent de plus en plus dans les activités de gestion de leur territoire et commencent à être conscientes de leurs responsabilités envers leur société en dehors de leur ménage.





Chapitre IV : DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

IV.1. Discussion sur le processus SITG

IV.1.1. Discussion sur l'analyse de comportement des acteurs des TG

- **Un taux d'alphabétisation bas des VOI : obstacle à une bonne mise en œuvre des suivis**

La population dans le Plateau Mahafaly enregistre un taux d'alphabétisation de moins de 20%. La population de Didy enregistre un taux d'alphabétisation plus élevé par rapport au Plateau Mahafaly avec une moyenne de 39,65% dans le district d'Ambatondrazaka (TALOHA, 2010). Les VOI qui gèrent les ressources appartiennent à cette population or la capacité des VOI à gérer son territoire dépend grandement de ce facteur. Le niveau d'alphabétisation de la population influe sur la capacité des VOI à matérialiser leur gestion.

Au Plateau Mahafaly, les VOI et même les membres de bureau qui ont été élus par rapport à leur hiérarchisation sociale en général ne sont pas capables d'écrire normalement. Le suivi des activités ou l'enregistrement des événements afin de suivre la gestion des ressources dans les territoires transférées est ainsi mis en cause. Toutefois, même si ils ne savent pas écrire, ils se souviennent des événements récents dans la majorité des cas. Durant les formations dont les VOI ont bénéficiés, ils ont acquis leurs rôles et devoirs envers les ressources qu'ils gèrent mais en ce qui concernent le suivi, et la réalisation de tous les remplissages de document, ils n'y en sont pas capables.

A Didy, les VOI ont un taux d'alphabétisation assez élevé par rapport à ceux du Plateau Mahafaly. Le taux relativement élevé de l'analphabétisme à Didy est un élément pouvant influencer directement ou indirectement les pratiques contractuelles qui y sont appliquées. Et même le niveau d'éducation est plus prononcé. C'est pourquoi les VOI de Didy ont plus d'avantage par rapport au suivi de leurs ressources et sont plus avancés en matière de gestion des ressources.

Cette situation peut avoir plusieurs effets dans la gestion des ressources tels :

- Des défaillances d'enregistrement : toutes les preuves écrites, les Procès-verbaux et tous les documents nécessaires qui témoignent de l'évolution et du fonctionnement de l'association manquent. Faute d'incapacité à écrire, on ne peut pas tracer les activités réelles des VOI.
- Des opportunités de cacher les activités ou les événements illicites ou les délits (pas de suivi, ni de preuves) existants.
- Faiblesse de la gestion : les VOI peuvent être facilement sujets à la présence de corruption, ou être victimes d'abus de pouvoir et peuvent être facilement manipulés par les malfaiteurs.

- **Une Administration Forestière contrainte par les moyens**

Il est très flagrant que l'administration manque de moyens que ce soit des moyens financiers ou humains. Le personnel exécutif de l'administration ne peut ainsi travailler normalement dans l'exercice de ses fonctions (suivi, contrôle et surveillance) et appliquer leur compétence même s'ils en sont capables. Une faiblesse des appuis venant de l'administration forestière est ainsi constatée. Selon (ANDRIANANDRASANA & al, 2004) : « Les engagements de l'administration forestière sont insuffisamment honorés. Les suivis sur le terrain se font irréguliers tandis que le traitement des

dossiers sur les affaires illicites accuse une lenteur telle que les VOI sont insécurisées et démotivées. Il n'est pas donc rare que certains dossiers telles que les plaintes sur les exploitations illicites n'aboutissent pas. » De ce fait, les VOI sont réticents à collaborer avec les services forestiers.

Ensuite, l'influence même du service forestier ne semble plus être considérée par la majorité influencée par la situation politique actuelle. La baisse de garde montrée par les services étatiques conduit à une faille dans l'application des lois.

Plusieurs opérateurs sont recensés dans le cadre des transferts de gestions, ces opérateurs ayant chacun leur propre objectif et leur propre axe d'orientation d'activités. L'administration n'arrive plus ainsi à suivre et à gérer en même temps ces projets faute de moyens mais également faute de communication et information.

Les zones transférées sont souvent localisées dans les zones enclavées, cette vaste espace facilite la conservation des ressources mais pour l'administration, elle n'arrive pas à faire des contrôles de tous ces espaces.

La corruption sévit dans le système, souvent quand on parle de ressources abondantes, valorisables, celle-ci n'est pas loin.

- **Commune non imposante**

La commune priorise les affaires courantes qui favorisent le développement de la localité. En ceci, elle attribue les priorités aux gros ouvrages permettant d'acquérir de grands budgets. Même si la commune fait partie intégrante de l'établissement des transferts de gestion, elle ne prend pas souvent en charge tout ce que les VOI font faute de communication entre les deux entités.

- **Opérateurs influençant les VOI**

Les opérateurs travaillant dans le cadre des TGRNR ont un objectif commun global de gérer durablement les ressources tout en assurant un développement local. L'action de ces opérateurs a des impacts positifs dans le développement des TGRNR à Madagascar mais l'assurance que tous les TG conduits soient appropriés et efficaces en est une autre histoire. La divergence des modes d'application présentés par les opérateurs peut avoir des effets antagonistes dans la gestion des ressources, des conflits d'intérêt peuvent surgir dans la mise en œuvre de ces TG. Sur le Plateau Mahafaly, les VOI peuvent être encadrés par plusieurs et opérateurs différents. Ainsi ils ont tendance à prioriser ceux qui les financent le plus sans prendre en compte leurs premiers devoirs. Quant à Didy, les VOI appuyés par le CIRAD et ceux par CI se côtoient et échangent leurs expériences. Ainsi ils s'influencent dans leurs décisions et leurs demandes auprès des organismes d'appui. Les demandes des VOI s'observaient de ce fait surtout sur les subventions de leurs besoins immédiats.

IV.1.2. Discussions sur le processus de suivi proprement dit et l'hypothèse 1

IV.1.2.1. Formation

- **Une formation sur le SITG réussie mais dépendante de possession d'ordinateurs**

Durant la formation, on a constaté que la DREF affichait un taux inférieur de taux d'acquisition de l'application du logiciel par rapport aux autres acteurs. Cette valeur s'explique par le manque de moyens de la DREF. En effet, étant donné la nature de la formation, les ordinateurs sont indispensables, or la DREF n'a pu libérer qu'un seul ordinateur pour leurs agents au nombre de 8 présents à la formation. Seule la moitié des agents ont pu suivre du début à la fin la formation et ont pu témoigner leur satisfaction. Les autres utilisateurs ont utilisé des moyens adéquats pour assimiler une bonne acquisition de la manipulation du logiciel.

- **Une bonne assimilation de l'utilisation des livres de suivis par les VOI formés mais contraints par leurs incapacités rédactionnels**

Les VOI ont montré une bonne compréhension de l'utilisation des livres de suivis qui vont les aider à l'enregistrement des suivis effectués dans les territoires transférés. Grâce à ces livres, les services techniques n'ont qu'à contrôler ces livres pour évaluer l'avancement de la gestion des ressources et l'évolution des activités effectués par les VOI. Le transfert de compétence a bien été constaté mais spécifiquement pour le Plateau Mahafaly, le niveau d'éducation des membres des VOI remet en cause le remplissage de ces livres, il se peut que seuls les secrétaires puissent maîtriser leurs utilisations. Mais pour les VOI de Didy les membres de bureau montrent une bonne capacité à l'utilisation de ces livres et leurs remplissages du fait de leur niveau d'éducation plus élevé et un certain avancement par rapport aux VOI du Plateau Mahafaly.

IV.1.2.2. Collecte de données

- **Collecte de données satisfaisante dans son ensemble**

- **VOI assidus et enquêteurs compétents**

Les VOI formés et enquêtés ont montré une assiduité continue et palpable, cependant les changements de quelques représentants remettent en cause la continuité des collectes de données (suivi) et leurs fiabilités. Même avec les mêmes représentants, il n'est pas garanti que les réponses données soient fiables à 100%. Avec ces changements, les nouveaux représentants semblent ne pas avoir connaissance des affaires courantes de leurs prédécesseurs. Ils ont du mal à répondre correctement aux questions sans réticence. Il est difficile alors d'assurer la continuité des acquis de formation et dans le fonctionnement des affaires des VOI. Lors des passations aucune communication des affaires courantes mais également des outils de gestion n'est faite. La communication et le transfert de compétence des représentants formés aux membres de leurs VOI ne sont pas garantis dans cette approche.

Face à ces contraintes, les enquêteurs c'est-à-dire les membres de l'administration forestière et les représentants des opérateurs présents ont montré leur compétence en s'adaptant à la situation en accompagnant de près chaque VOI dans le remplissage des fiches d'enquête.

▪ **Fiches d'enquêtes nécessitant une approche particulière selon le niveau de compétence des enquêtés**

Les fiches d'enquêtes issues automatiquement du logiciel sont traduites automatiquement en malgache officiel pour faciliter les enquêtes. Ces fiches d'enquêtes paraissent être longues à première vue mais elles sont riches en données et permettent l'obtention d'une large diversité d'informations sur les trois volets concernés. Cependant des indicateurs sont néanmoins à améliorer et d'autres sont moins pertinentes et devraient être abandonnés. Cependant, ces activités d'amélioration d'indicateurs et de variables sont introduites dans la démarche pour assurer la bonne mise en œuvre d'une application future et adéquate par les services techniques et l'ensemble de ses utilisateurs.

Concernant les soucis de traduction, il a été remarqué que la traduction des questionnaires en malgache officiel n'est pas adaptée à toutes les régions. Mais, cet aspect du problème peut très bien être remédié par la présence d'un guide ou d'une tierce personne qui mène l'enquête en les traduisant dans leurs dialectes locaux. Ce sont les services techniques qui assurent en générale cette fonction.

Spécialement, concernant les indicateurs dans le volet socioéconomique, les AGR en globalité ne sont pas mentionnées dans les questionnaires mais elles sont tout de suite axées sur l'amélioration des activités agricoles. Les autres types d'activités génératrices de revenus ou les autres accompagnements qui peuvent exister n'apparaissent pas dans ces fiches d'enquêtes.

IV.1.2.3. Saisies et traitements des données grâce au logiciel SITG

• Un logiciel pratique et des documents de gestion simplifiés en cours d'amélioration

La formation sur l'utilisation du logiciel a montré une bonne capacité de ses utilisateurs lors de manipulation. La facilité d'exploitation de l'outil démontré par le guide de toutes les actions à entreprendre est l'une de ses grands avantages. Toutes les données obtenues peuvent être saisies et centraliser dans une base de données centrale. Ces données peuvent être communiquées et diffusées juste par export sur les autres logiciels. Le MEF peut ainsi jouer le rôle de centrale (il centralise toutes les informations existantes) et les DREF ou les cantonnements comme régionales (ils collectent, stockent les données concernant leurs zones d'intervention et les diffusent).

Cependant quelques variables ont été remplacées et des applications sur la saisie des données surtout concernant les réponses en liste déroulante ont comporté des soucis. D'un autre côté, ces soucis sont d'ordre technique et peuvent très bien être améliorés.

Concernant les documents ou outils de gestion utilisés par les VOI, ils ont été conçus en étant simplifiés pour que les VOI puissent les avoir à leurs portées. Le constat pour les outils de gestion des VOI du Plateau Mahafaly a montré quelques lacunes sur la conception de ces documents mais en générales, les normes sont respectées et l'ordre des informations est bien établi. Cette situation peut s'expliquer par la prise en compte des VOI comme étant pareils dans la conception des outils de gestion or chaque VOI a leurs spécificités. La ritualisation des contrats des VOI effectués dans un délai déterminé peut expliquer ces lacunes : les conditions sur terrain du contexte social,

environnemental et juridico-institutionnel de chaque territoire des VOI sont complexes et il est difficile d'entreprendre à court terme une parfaite mise en œuvre des TGs. Pour assurer l'existence de normes pouvant assurer la démarche vers le transfert de gestion aux VOI, cette ritualisation même avec des outils très simplifiés ont été abordés. Il a été nécessaire afin de conscientiser les VOI et les villageois non membres à la gestion durable des ressources.

- **Résumé et analyse FFOM du processus de suivis menés**

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation <ul style="list-style-type: none"> - Bonne organisation de la formation (technique et logistique) - Logiciel SITG facile à manipuler - Utilité du SITG (facilitation du travail de l'administration forestière et des opérateurs ainsi que des GAP) ▪ Collecte de données <ul style="list-style-type: none"> - Fiches d'enquête et fiches d'identité sorties automatiquement du logiciel → gain de temps ▪ Saisie <ul style="list-style-type: none"> - Logiciel SITG facile à utiliser (remplissage facile) ▪ Traitement des données <ul style="list-style-type: none"> - Logiciel facilitant le traitement des données car les données peuvent automatiquement sorties sous tableau dans un fichier Excel) ▪ Recoupement <ul style="list-style-type: none"> - Approche participative - Vérification de données obtenues - Réajustement des données obtenues 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation <ul style="list-style-type: none"> - Logiciel SITG comportant encore des failles (en cours de finition et d'amélioration) ▪ Collecte de données <ul style="list-style-type: none"> - Fiches d'enquête assez longues par rapport au temps de collecte imparti ▪ Saisie <ul style="list-style-type: none"> - Existence de réponses indéfinissables - Existence de variables renseignées mais ne pouvant pas encore être saisies (ex : problème de conception des questions nécessitant des réponses à listes déroulantes) ▪ Traitement des données <ul style="list-style-type: none"> - Données issues des autres acteurs en dehors des VOI pas encore complètes (échelle d'interprétation des données assez restreinte) - Difficulté dans l'analyse des variables qualitatives (les interprétations peuvent être subjectives selon les entités concernées) ▪ Recoupement <ul style="list-style-type: none"> - Influence réciproque des VOI

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs assidus (AF, opérateurs, GAP, VOI) - Acceptation du SITG par les formés - Niveau de compréhension élevé des formés (rapidité d'assimilation) ▪ Collecte de données <ul style="list-style-type: none"> - Coopération des VOI, et des autres acteurs à travailler ensemble - Volonté des VOI à la gestion de leurs ressources - Enquêteurs compétents ▪ Saisie <ul style="list-style-type: none"> - Utilisateurs compétentes ▪ Traitement des données <ul style="list-style-type: none"> - Export et import très rapide et facile des données - Niveau de variables renseignées élevé - Taux de variables à améliorer bas ▪ Recoupement <ul style="list-style-type: none"> - Présence des acteurs concernés aboutissant à un débat sur la réalité des TG - Naissance d'autre volonté d'amélioration de la gestion communautaire (demande d'instauration de Dinabe dans le cadre des TG pour les VOI du Plateau Mahafaly) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation <ul style="list-style-type: none"> -Manque de moyen logistique de la DREF Dialecte local ▪ Collecte de données <ul style="list-style-type: none"> - Dialecte local - Incapacité des VOI à remplir seuls les fiches d'enquête Insuffisance de l'utilisation des cahiers de suivi par les VOI → pas de possibilité de vérification des réponses) - Méthode d'enquête (réponses des VOI assez semblables parce qu'ils s'influencent) ▪ Saisie <ul style="list-style-type: none"> - Utilisateurs modifiants les réponses telles qu'elles sont (non concordance des réponses à la demande du logiciel) ▪ Traitement des données <ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'interprétations possibles des données traitées car beaucoup de possibilité de traitement des données ▪ Recoupement <ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchie sociale (existence de données faussées par peur d'offenser les parties « considérer comme ayant des position privilégiés »)

Le suivi des TG est nécessaire, en effet il n'y a pas de processus sans suivis et contrôle. Il ne suffit pas de mettre en place les transferts de gestion sans suivre dans quel sens ils se réalisent ou ils fonctionnent. Dans l'atteinte d'un objectif, il est primordial de faire le nécessaire pour l'atteindre. Le processus de suivi établi allant de la signature de ces contrats jusque dans les suivis effectués par

chaque entité montre une démarche longue issue de plusieurs « brainstorming » et d'échanges d'idées. Même si ce processus comporte encore des failles surtout d'ordre technique, les résultats montrent des effets positifs à travers une bonne acquisition du concept de suivis par les acteurs, de l'utilisation du logiciel, de l'assimilation de l'utilisation des livres de suivis par les VOI et du taux de variables renseignées durant les tests. **La première hypothèse affirmant que le SITG permettait d'apprécier l'impact des TG est alors confirmée.**

IV.2. Discussion sur les effets des Transferts de Gestion et l'hypothèse 2

IV.2.1. Volet écologique

L'appréciation de l'impact positif des transferts de gestion sur le plan écologique est incontestablement l'objectif des principes de gestion durables des ressources naturelles. Cependant à travers les deux années de suivis effectués sur les VOI, l'impact n'a pas pu être déterminé mais seul l'effet à court terme a pu être décelé.

D'un point de vue global, le défrichement, une des principales menaces à la biodiversité liée entre autre à la pratique du tavy et à la production de charbon effectué par les populations locales, est toujours présent face aux besoins immédiats des populations. Mais depuis la mise en place des TG, même si le défrichement subsiste, il en a été constaté une nette diminution dans les zones transférées. Les VOI se sentent plus concernés et possessifs des ressources dans leur territoire. Les activités d'accompagnements des VOI dans leur gestion semblent insuffisantes pour les activités alternatives à ce que les populations ne les pratiquent plus. Et les suivis effectués par les VOI ne sont pas réguliers favorisant les délinquants à toujours subsister.

D'un autre côté, les pratiques des actions de reboisements reflètent la prise de conscience des VOI à la protection de l'environnement. Que ce soit à Didy ou au Plateau Mahafaly, les VOI commencent à entreprendre des reboisements même si la valeur effective n'est pas déterminée. Ces aspects montrent une évolution positive dans la gestion durable des ressources naturelles malgré les obstacles à relever.

IV.2.2. Volet socio-économique

Les activités d'accompagnements des VOI sont surtout focalisées par la pratique des nouvelles techniques agricoles étant donné que cette activité est la plus prisé par la population des deux sites. Cependant que ce soit les VOI de Didy ou ceux du Plateau Mahafaly, les VOI adoptant ces pratiques ne sont pas encore représentatifs même s'ils témoignent un bon effet de l'adoption de ces nouvelles techniques.

L'approche des opérateurs peut l'expliquer par mise en place de VOI pilotes avant de l'étendre et l'appliquer pour tous les autres VOI ce qui faciliteraient sa vulgarisation. Egalement, peu de formations ont été menées durant les années dans les deux sites ce qui expliquerait le taux assez bas de l'adoption des nouvelles techniques pour le cas de Didy. Pour le cas du Plateau Mahafaly, les VOI sont encore réticents face aux climats peu généreux de leur région, ils ont besoins de constater les réussites avant de les appliquer par eux mêmes ce qui demande du temps. Mais même si l'adoption de

nouvelles techniques agricoles serait significative, cela ne justifierait pas qu'il y ait une amélioration du niveau de la population, beaucoup de facteurs entre en jeu pour le maintien de l'équilibre revenus et dépenses des ménages, des VOI ou encore de la loi de l'offre et de la demande sur les productions locales. Par rapport aux études du projet ERI : « En dépit des avantages indéniables liés à la GCRN, certains continuent à douter de l'efficacité et de la crédibilité du transfert de gestion, étant donné son incapacité à générer à court terme des bénéfices palpables aux communautés comme à l'Etat. » (ANDRIANANDRASANA & al, 2004), les bénéfices palpables engendrés par les gestions communautaires aux VOI ne sont ainsi pas souvent constatés dans le court terme.

IV.2.3. Volet juridico-institutionnel

Sur le plan juridico-institutionnel, la participation des VOI aux affaires internes de l'association reflète une certaine motivation à s'impliquer d'avantage dans la gestion des ressources. Les VOI que ce soit à Didy ou sur le Plateau Mahafaly s'investissent en essayant de respecter les clauses d'adhésions et les membres actifs sont représentatifs. Ceci peut s'expliquer par la conscientisation des membres qu'en faisant partie de cette association, ils ont certains avantages tout en ayant la responsabilité de gérer des ressources qu'ils estiment relever de leur propriétés.

Les VOI montrent encore des faiblesses dans l'utilisation des outils de suivis mais cette situation ne prouve pas qu'ils soient négligeant par rapport aux suivis de leurs territoires. Pour les VOI du Plateau Mahafaly, l'obstacle principal est le non enregistrement des événements faute d'incompétence à l'écriture mais néanmoins ils se souviennent des activités qu'ils ont entreprises et interpellées. Pour les VOI de Didy, le niveau d'éducation facilite l'utilisation de ces outils et ils sont plus avancés par rapport aux VOI du Plateau Mahafaly. A Didy également, la plupart des VOI valorisent leurs ressources via l'exploitation de bois, d'où il y trouve des intérêts à régulariser et à bien maîtriser pour pouvoir obtenir les bénéfices prévues mais au Plateau Mahafaly, comme les clauses de gestion ne leur permettent pas de valoriser les ressources, ils n'en tirent pas beaucoup d'avantage. Tant bien même formellement, ces VOI sur le Plateau Mahafaly ne peuvent effectuer des valorisations de ressources, les droits d'usage sont néanmoins utilisés dans bien des cas sous forme d'exploitation. Ceci constitue une facette d'une faiblesse dans la mise en œuvre des transferts de gestion sur le Plateau Mahafaly. Des efforts sont encore à entreprendre dans la mise en œuvre de ces gestions communautaires pour mieux appréhender la conservation des ressources tout en assurant une meilleure condition de vie de la population.

D'un autre côté, les femmes sont de plus en plus présentes au sein des VOI même si elles ne sont pas encore influentes. La société rurale malgache ne prend pas en compte dans la majorité des cas les prises de décisions par les femmes, cependant les résultats dans les deux sites montrent une leur d'intégration des femmes dans les places administratives.

L'analyse de ces quelques effets des Transferts de gestion sur les deux sites d'étude démontre que le transfert de gestion est un outil qui contribue à la gestion des ressources, à une certaine augmentation du niveau des VOI d'abord puis de la population, et enfin un cadre qui motive les VOI à

prendre plus de responsabilité dans la recherche d'un même objectif qui est la conservation de leurs ressources pour préserver les besoins de la génération future. **L'hypothèse 2 est ainsi confirmée à une échelle spatiale restreinte. Ces variables peuvent ne pas être complètes dans la mesure de l'effet des TG mais elles sont néanmoins significatives permettant à la fois une contribution à la conservation des ressources et à une amélioration des conditions de vie de la population locale.**

IV.3. Recommandations

- **Renforcer la capacité à chaque niveau d'acteur**

Les acteurs intervenants dans le cadre des transferts de gestion sont les principaux concernés dans une bonne mise en œuvre des suivis des TG et de la gestion des ressources.

A l'échelle locale, les VOI et leur représentativité au sein de la communauté d'une part et leur niveau de compétence aux suivis de leurs territoires aussi bien organisationnelle, financière et technique d'autre part influent sur une bonne application du suivi et une meilleure gestion des zones transférées. Pour pallier à cette faible représentativité des VOI et leur faible capacité à entreprendre les suivis de leurs territoires, un renforcement de capacité de ces VOI est nécessaire en leur dispensant de formations régulières sur la mise en œuvre des différents suivis qu'ils doivent entreprendre au sein de leur territoire et à l'utilisation des outils de suivis mis à leurs dispositions. Pour les VOI du Plateau Mahafaly en particulier, les membres de bureau des VOI devraient être en plus dispensés de cours d'enseignement des bases de la lecture et de l'écriture pour assurer la maîtrise des suivis qu'ils devraient effectuer.

Egalement les communes et l'administration forestière nécessiteraient des renforcements de capacité face à une perpétuelle évolution des événements sociaux et rappeler leur rôles dans l'accompagnement et le suivi des VOI. L'accompagnement des VOI ne devrait pas être négligé par ces entités pour promouvoir un bon fonctionnement des VOI et une gestion durable des zones qui leurs sont transférées. Particulièrement, pour appuyer l'administration technique dans sa fonction, des demandes de financement pour des appuis financiers et logistiques seraient probant pour assurer l'exercice de leur fonction.

Afin de réguler l'intervention hétérogène des organismes d'appui travaillant dans ces zones, une collaboration entre eux et une coopération dans les actions entreprises devraient exister. Face à cette hétérogénéité de procédures menées par ces partenaires techniques et financiers, le SITG a pour objectif de coordonner communément les actions entreprises dans le cadre des TG sur les suivis d'impacts d'où sa diffusion au contexte national et pour tous les entités concernés ne devraient pas être trop retardée.

- **Accompagner les VOI à la collecte des données et au début de la mise en œuvre de l'utilisation des outils de suivis**

Durant les suivis effectués auprès des VOI, la collecte de données n'a pas été facilitée par des soucis de traduction et de non maîtrise de la lecture et de l'écriture des VOI. Un accompagnement continu des VOI durant la collecte devrait être mené pour guider le remplissage des fiches d'enquête dans ce cas et la présence de traducteurs compétents serait un atout dans les régions où le dialecte local est très utilisé pour ne pas refaire les questionnaires.

Les outils de suivis dont les livres de suivi distribués aux VOI faciliteraient leurs travaux. Il serait mieux de ne pas s'arrêter à la formation de ces VOI. Afin de s'assurer qu'ils les utilisent correctement, les organismes d'appui, le service technique (Administration forestière) devraient au début accompagner et suivre les VOI dans le remplissage de ces livres.

- **Améliorer continuellement le logiciel et ses composantes (indicateurs d'impact, traduction des questions en malgache, fiches d'identités, fiches d'enquêtes)**

Le logiciel a prouvé sa praticité, toutefois des améliorations continues devraient être apportées pour la rendre plus opérationnel. Quelques modifications et remplacements d'indicateurs plus détailler et pertinents déjà effectués ou en cours (cf. annexe VI) et quelques résolutions de problèmes de saisies concernant les réponses en liste déroulante sont à apporter. Par exemple, spécifiquement dans le volet socio-économique, il serait mieux d'ajouter des indicateurs concernant le type d'AGR existant et les questions y afférent.

Egalement, d'une part, les traductions des indicateurs et questionnaires en malgache devraient être revues pour la plupart, ce qui est en cours aussi, parce que des incompréhensions ont été constatées lors des tests.

D'autre part, concernant les fiches d'identités des acteurs issus automatiquement du logiciel, les cartes des zones transférées ou les sites que chaque acteur gère devraient être ajouté automatiquement par le logiciel afin de mieux cadrer la reconnaissance de ces acteurs.

Enfin, les documents de plan d'aménagement et de plan de travail annuel des VOI seraient mieux en les détaillant c'est-à-dire en y ajoutant des indicateurs mesurables pour faciliter le suivi des activités entreprises.

- **Elargir les activités génératrices de revenus et augmenter les fréquences de formation des VOI**

L'impact des Transferts de gestion n'est pas encore flagrant en considérant la courte durée de suivi effectué sur les transferts de gestion même si plusieurs VOI que ce soit à Didy ou au Plateau Mahafaly ont existé depuis longtemps. Quelques points ont été des facteurs contraignants à l'appréciation de l'efficacité de l'appréciation des TG. Comme les défrichements restent toujours présents, les mesures alternatives à leurs pratiques devraient être multipliées dans les deux régions à travers d'autres activités génératrices de revenus. Les nouvelles techniques agricoles restent encore

insuffisantes et les VOI qui les pratiquent ne sont pas encore représentatifs. En considérant que les VOI qui les pratiquent en tirent une augmentation de leurs revenus, ces nouvelles techniques devraient être plus vulgarisées en commençant par l'augmentation des fréquences de formations dispensées aux VOI.

En intégrant une approche d'appuis aux VOI par le renforcement des AGR, les nouvelles techniques agricoles substitueraient les pratiques agricoles défavorisantes et la diversification des AGR appuierait ces activités agricoles à contribuer à l'augmentation des revenus de ces VOI mais également à une large échelle des ménages de la population locale.

- **Opter pour l'approche genre dans les formations et sensibilisations**

La place des femmes dans l'association des VOI présentait un taux déjà encourageant et pour renforcer cette situation, l'intégration de l'approche genre devrait être renforcée durant toutes les formations ou sensibilisations attribués aux VOI que ce soit dans les domaines de la gestion des ressources naturelles ou dans les domaines du développement local.

- **Renforcer la communication entre les VOI**

Pour pallier aux problèmes de communication, à la fois interne, et externe et auxquels les VOI font face, la mise en place d'une plateforme pour rassembler tous les TG de la même région est proposée ; de plus, les VOI du Plateau Mahafaly le sollicitent et les VOI de Didy en bénéficient déjà. Cette fédération des VOI rendrait plus influent les VOI et uniraient dans certains aspects les VOI à la gestion de leurs ressources.

Les VOI de Didy feraient l'objet de renforcement de capacité dans leur gestion commune des ressources et les VOI du Plateau Mahafaly et devraient être appuyé dans l'instauration de cette plateforme. Des échanges avec les VOI de Didy seraient un atout si les moyens des promoteurs le permettraient.

Discussions et recommandations

Tableau 10: Cadre logique

Résultats attendus	Activités	Sous activités	Echéance	Responsabilités	IOV	Sources de vérification
Gestion durable des ressources naturelles renouvelables	Opérationnaliser le SITG	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter les améliorations et modifications à établir sur le logiciel SITG (reformulation de variables, abandon de certains variables et substitution d'autres variables) - Former tous les utilisateurs du SITG - Appuyer logistiquement dans la mesure du possible l'AF (futur gestionnaire du SITG) - Opter pour des mesures d'accompagnement lors des collectes de données (guider les VOI et les accompagner dans leur réflexion) 	CT CT CT/MT CT	<ul style="list-style-type: none"> - Opérateur (projet COGESFOR) - Opérateur (projet COGESFOR) et MEF - Organismes d'appuis* - Opérateur (projet COGESFOR et autres), AF 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de variables renseignées et saisies - Taux d'acquisition du logiciel par ses utilisateurs - Nombre d'ordinateurs par service de l'AF et par personnel - Nombre de formateur et enquêteur compétents - Niveau d'adaptation des enquêteurs à des obstacles 	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel SITG - Rapport d'activité - Présent mémoire - Rapport d'activité - Documents AF - Rapport de mission
	Appuyer les populations locales	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplier les AGR proposés - Sensibiliser la population locale à l'adoption des pratiques non défavorables à l'environnement 	MT	- Organismes d'appuis*	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'AGR recensés - Pourcentage des populations adoptant les AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel SITG - Cahiers de charge des VOI - Résultats d'enquêtes
	Renforcer la capacité des acteurs du TG à la gestion des ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Former et sensibiliser les VOI à bien gérer leurs ressources (communication entre membres et relations externes, organisation des activités, respect du 	CT/MT MT	<ul style="list-style-type: none"> - Organismes d'appuis* - VOI - AF - Organismes d'appuis* et AF 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conflits recensés - Nombre de collaborations avec les autres institutions - Taux de réalisations des activités inscrites dans le 	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel SITG - Cahiers de suivi des VOI - Rapport de mission des opérateurs

Discussions et recommandations

		PAGES et PTA...) - Utiliser l'approche genre dans la formation des VOI - Former l'AF, les Communes et les opérateurs à renforcer et améliorer leur fonction	CT/MT	- Organismes d'appuis*, AF, Communes	PTA - Nombre de femmes au sein des VOI, et nombre de femme membres de bureau - Taux de réalisation et nombre des contrôles et suivi effectués par acteur.	- Listes des membres des VOI - Rapport d'activités des acteurs
--	--	---	-------	--------------------------------------	---	---

CT : Court terme (moins de 5 ans)

MT : Moyen terme (de 5 et 10 ans)

Organismes d'appuis * : tout organisme d'appuis opérant dans le cadre des transferts de gestion.



CONCLUSION

La mise en place des transferts de gestion à Madagascar découlait de la prise de conscience que les communautés locales ne pouvaient être exclues de la gestion des ressources naturelles. La responsabilisation des populations locales matérialisées par les cadres juridiques (loi 96-025 et le décret d'application 200/027) a été établie dans le territoire malgache. Ce concept de transfert de gestion est un long processus allant de son élaboration, à sa mise en œuvre jusqu'au suivi pour assurer la pérennisation de la gestion durable des ressources. Qui dit processus, dit suivi, les transferts de gestions ne s'arrêtent pas dans la signature des contrats entre les acteurs concernés mais il est primordial de suivre l'impact de ces TG établis. L'existence des manières diverses et éparpillées des différents opérateurs qui ne facilitaient pas la régulation et le cadrage des TG a conduit le projet COGESFOR à établir le système de suivi d'impact des TG ou SITG issu d'une approche participative et concertée de ces acteurs et qui visait à aboutir à un système commun pour le suivi d'impact des TG.

Le test de ce système a été mené sur les sites d'intervention du projet à savoir Didy et Plateau Mahafaly. L'année 2011 a été le sujet du premier test pour la récolte des données T0 et cette année 2012 du second test et consistait à récolter les données T1. Ces tests ont montré la praticité du système pour les intervenants dans le système.

Pour la phase de formation des acteurs soit par la manipulation du logiciel SITG et ses principes par ses utilisateurs potentiels soit par la formation des VOI à l'utilisation des livres de suivi, la formation a été dans son ensemble réussie et les compétences ont été bien transférées.

Puis, dans la phase collecte de données, particulièrement pour les VOI, le système nécessitait un niveau assez élevé de taux d'alphabétisation des VOI, ceci a été un facteur de blocage dans le cas du Plateau Mahafaly face à un très bas niveau d'éducation des représentants des VOI enquêtés. Le manque de communication entre les anciens membres de bureau et les nouveaux membres de bureau des VOI entravait également l'obtention d'information complète durant l'enquête. Il n'y a pas eu d'échange d'informations durant les passations de pouvoir d'où les nouveaux membres s'aventuraient dans des estimations dans le remplissage des fiches d'enquête.

Durant la phase de traitement de donnée a montré la praticité et la facilité des analyses de données issues du logiciel malgré quelques améliorations qu'il faudrait apporter au logiciel en tant qu'outil. Ces quelques faiblesses n'ont pas fait obstacle à l'utilité et l'opérationnalisation du logiciel.

Des effets des transferts de gestion dans les deux sites ont pu être mis en exergue via l'utilisation du SITG et les résultats ont montré pour les trois volets à savoir écologique, socio-économique et juridico-institutionnel, des effets encourageants dans la majorité positifs avec quelques efforts encore à entreprendre. La baisse du taux de défrichement, l'entrepreneuriat des activités de conservation de l'environnement via les reboisements, l'initiation de la pratique des activités génératrices de revenus, et la motivation des VOI à prendre leur rôle dans le fonctionnement de leurs

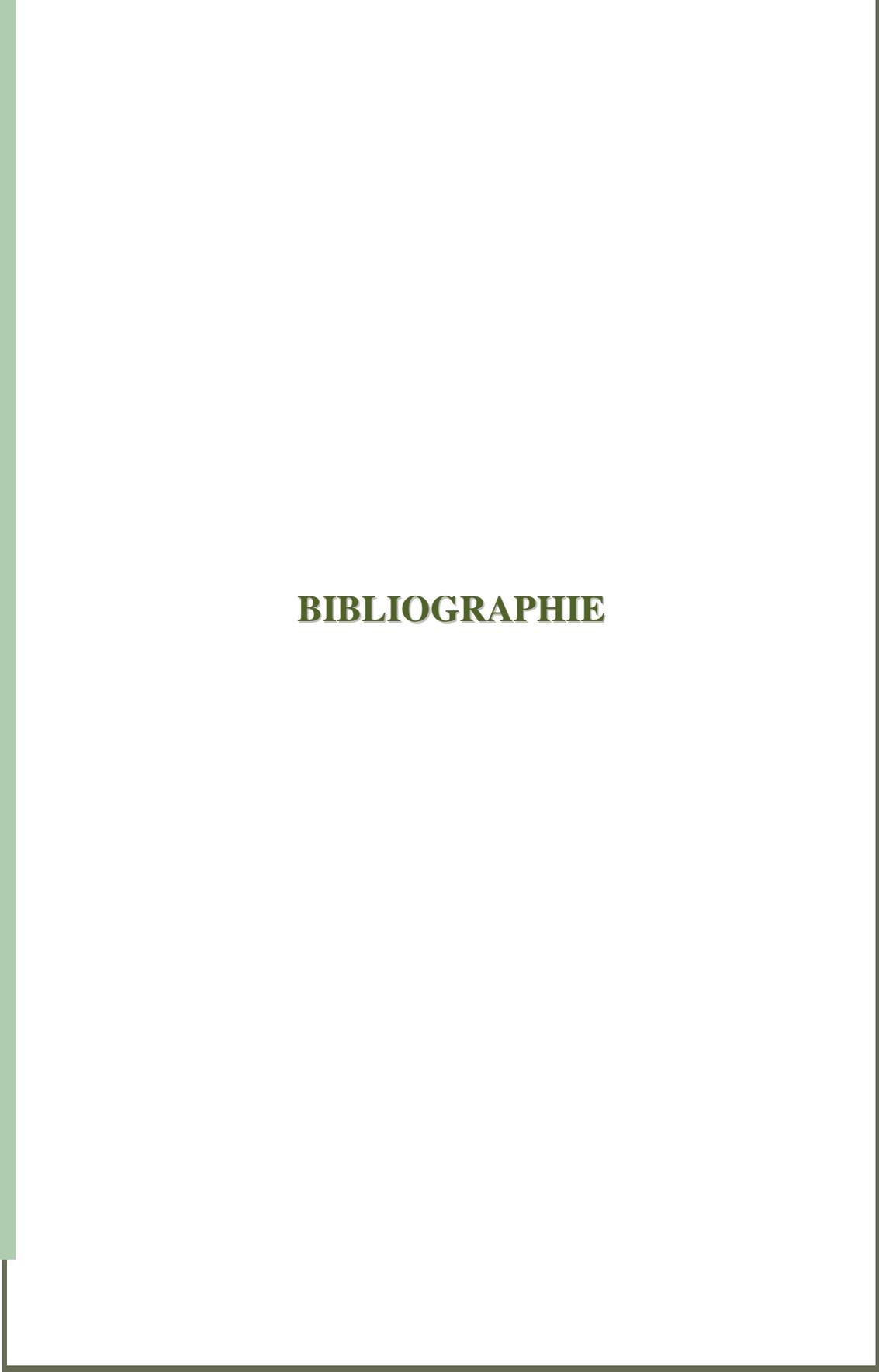
associations constitueraient des pas pour contribuer à la conservation des ressources et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Durant ses deux années de tests, le système SITG a démontré sa capacité à récolter les données d'impact et à les réunir pour apprécier l'impact des transferts de gestion. D'un autre côté, le circuit et le flux des informations obtenues par le système entre les différents niveaux d'acteurs (VOI, AF, Communes, et organismes d'appuis) n'ont pas été évalués lors de cette étude, or cet aspect du système devrait renforcer son efficacité pour le rendre plus opérationnel. La capacité des acteurs jugés comme utilisateurs du SITG à maîtriser les flux des données dans le SITG serait donc un grand défi à la pérennisation du système. Sa diffusion et sa transmission au sein de l'administration forestière n'étant plus une question de praticité ou d'utilité mais désormais la question est de savoir : **«Face aux moyens très limités de l'administration forestière, la mise en œuvre du système à l'échelle nationale pour évaluer tous les Transferts de Gestion serait-il mis en cause pour la pérennité du système ? »**





BIBLIOGRAPHIE



- ANDRIANANDRASANA, & al. (2004). *Le transfert de gestion des ressources naturelles pour la sauvegarde des corridors forestiers: la vision du Programme "Eco-regional Initiatives", à travers son expérience dans les écorégions de Fianarantsoa et Toamasina*. Antananarivo: projet ERI.
- AUBERT, DANTHU, & RAHAJASON. (2011). *Guide méthodologique pour le suivi des transferts de gestion des Ressources Naturelles Renouvelables appuyés par le projet COGESFOR à Didy, Vohimana et le Plateau Mahafaly*. CIRAD/WWF/ HE/MEF.
- AUBERT, RAHAJASON, & GANOMANANA. (2011). La modélisation d'accompagnement pour le suivi d'impact des Transferts de gestion. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* , 24.
- BERTRAND, RABESAHALA, & al, R. e. (2003). Les nouvelles idées de la gestion locale des ressources renouvelables et le processus de promulgation de la loi 96-025 - Histoire du cheminement d'une évolution majeure de la politique environnementale à Madagascar. *Le transfert de Gestion à Madagascar. Dix ans d'efforts.RESOLVE* , 21-28.
- COGESFOR. (2011). *Guide technique pour le développement d'une base de données pour le SITG*. MEF/WWF/HE/CIRAD.
- COGESFOR. (2011). *Manuel pour l'utilisation d'une base de données pour le SITG*. MEF/WWF/HE/CIRAD.
- COOKE, & MONTAGNE. (2007). Le TGRNR, le PNAE et les autres cadres politiques. *Le transfert de Gestion à Madagascar : Dix ans d'effort, TANTEZA* , 71-85.
- ESSA. (2008). Les parties prenantes de la gestion communautaire des ressources naturelles: coopération, contradiction, conflits. *Colloque international à l'ESSA du 01 Juillet au 03 Juillet 2008* (p. 93). Antananarivo: ESSA Université d'Antananarivo.
- FFEM. (2007). *Démarche méthodologique de diagnostic détaillé des espaces naturels objet de transfert de gestion*.
- KARPE, R. E. (2010). Le contrat comme outil de gestion des ressources forestières. *TALOHA* , 7.
- LAROUSSE. (1996). *Le Petit Larousse*. Paris: LAROUSSE.
- MEF. (2005). *Troisième rapport national de la convention sur la diversité biologique de la République de Madagascar*. Antananarivo: MEF.
- PNUD. (2007). La lutte contre le changement climatique: un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé. *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008* , 391.
- RABEVOHITRA, R. (2009). *Participation locale dans la gestion des ressources naturelles*. Mémoire de fin d'étude, Département Agro-Management, ESSA.
- RAMAMONJISOA. (2004). *Origines et impacts des politiques de gestion des ressources naturelles à Madagascar*. Swiss National Center in Competence in Research.

Bibliographie

RANDRIANARISOA. (2008). *Des effets de la gestion forestière par les communautés locales de base à Madagascar: Cas d'Arivonimamo et de Merimanjaka sur les Hautes Terres de Madagascar*. Antananarivo: Programme SAHA, Madagascar Delegation Intercooperation.

SHAPIRO, J. (2002). Le suivi evaluation. *Judgement Day or Management tool* , 50.

USABILIS. (s.d.). Récupéré sur <http://www.usabilis.com/methode/test-utilisateur.htm>

Wikipedia. (s.d.). *Parc National Tsimanapetsotsa*. Consulté le Avril 2012, sur Wikipedia Encyclopédie: <http://wikipedia.com>

WWF. (2010). Bulletin du Projet Gestion durable des terres n°0. *Magnasoatane* , 8.

WWF. (2011). Changement climatique et modes de vie ruraux. *Témoignages de Madagascar* , 36.

Sites Web

- <http://www.usabilis.com/methode/test-utilisateur.htm> consulté le 20 Avril 2012
- <http://www.cogesformada.org/?im=2> consulté le 19 Mai 2012
- <http://www.scribd.com/> consulté le 19 Mai 2012
- <http://www.taloha.info/document.php?id=789>. consulté le 19 Mai 2012
- <http://www.taloha.info/document.php?id=784> consulté le 19 Mai 2012
- <http://erwan.neau.free.fr/> consulté le 20 Avril 2012
- <http://www.wikipedia.com/> consulté le 20 Avril 2012

Textes juridiques

- Loi n°96-025 du 30 Septembre 1996 relative à la gestion locale des ressources naturelles renouvelables
- Application de la loi 97-017 du janvier 1997 modifiant et complétant la loi 96-033 de l'octobre 1990 portant la charte de l'environnement.
- Décret n° 2001-122. Fixant les conditions de mise en œuvre de la gestion contractualisée des forêts de l'Etat
- Décret 98-616 du 13 Août 1998 réglementant les modalités de mise en œuvre de la SFR.



ANNEXES

ANNEXE I : Fenêtre d'accueil du logiciel SITG



 : Renseignement de chaque acteur

 : Renseignements des indicateurs renseignés par acteurs

 : Etats de sorties selon les modalités d'informations par acteurs ou par indicateurs

ANNEXE III: Programme de la Formation –Action sur le SITG dans le Plateau Mahafaly /Du 03 Mars au 17 Mars 2012

Lundi 05 mars : Formation des agents du MEF

Participants

Formateur : Le Responsable du SITG de COGESFOR

Formés : Les agents du MEF et Les équipes du WWF Tuléar

Programme

- Rappel sur le logiciel et ses multiples fonctions

Mardi 06 Mars et Mercredi 07 Mars : Formation du personnel de la DREF AtsimoAndrefana (Tuléar) par le MEF

Participants

Formateurs : Les Agents du MEF et Le Responsable du SITG de COGESFOR (RAHAJASON Francia)

Formés : Les agents du DREF AtsimoAndrefana et Le représentant du MNP

Programme

- Présentation du SITG et du processus
- Présentation des produits issus de la base de données (Fiches d'identités, Fiches d'enquêtes renseignées et non renseignées)
- Rapport de résultats antérieurs
- Présentation du cahier de suivi des VOI à distribuer au VOI
- Exercices pratiques

09 Mars au 12 Mars : Formation –action effectué à Betioky

Participants

Formateurs : Les agents du MEF et un représentant du DREF Tuléar, Le chef Cantonnement de Betioky, et Les équipes de WWF

Formés : les 10 VOI composés chacun du président et d'un secrétaire

Programme

- Restitution et rectification des fiches d'identités
- Restitution globale de quelques résultats obtenus en 2010-2011
- Restitution des fiches 2010-2011 renseignées et rectifications par les acteurs locaux
- Formation sur le remplissage du cahier de suivi
- Collecte des données 2012
- Recoupement et restitution finale

Mardi 13 Mars, Mercredi 14 Mars et Jeudi 15 Mars : Saisies des données et Analyses au sein du DREF Tuléar par toute l'équipe

Participants : Les agents du MEF, Les agents du DREF *et* Les équipes de COGESFOR central

Programme

- Saisie des données corrigés et des nouvelles données
- Discussion sur les difficultés lors de la saisie – apports de solutions
- Exercice import-export

Annexes

ANNEXE IV: Présentation du contenu des livres de suivis utilisé par les VOI

BOKY FANARAHA-MASO NYASA FIAROVANA/FANAJARIANA NY ALA

Pejyfaha:

/.....

(Activité de conservation et d'aménagement)

Anaran'ny VOI :

Anaran'ny faritratantanina :

DATY ¹	ASA NATAO ²	ISA	TOERANA/ VELARANY ³	MPANDRAY ANJARA ⁴	FANAMARIHANA ⁵
...../...../.....

Ny Tompon'andraikitra:

Daty :

Torolalana :

¹ DATY : Ataoandro/Volana/Taona Oh : 02/12/11 = 2 Desambra 2011

² ASA NATAO : Fanazavana FOHY Oh : Nambolyhazo (kininina), nametrakafamaritanany faritraarovana (panneau), nanaoarofo, nanaolalanaanatyla, ...

³ TOERANA : Oh : Sahafaseninatamin'ny velaran-tany 4 Hekitara

⁴ MPANDRAY ANJARA : Isan'ny mpandrayanjaraisakynysolon-tenan'ny rafitramisy Oh : kaominina 1, mpikambana VOI 50, Cogesfor 3

⁵ FANAMARIHANA : Ho an'ireozavatratanalazainahafa, ivelan'ireovoatondroireo Oh : Nandrayanjarahavokoany VOI teto an-toerana

Annexes

2BOKY FANARAHHA-MASO NY FISAFOANA ALA (Compte rendu patrouille forestière)

Pejyfaha:

/.....

Anaran'ny VOI :

Anaran'nyfaritratantanina :

DATY⁶	ANARAN'NY MPISAFO ALA	TOERAN A⁷	TRANGA HITA⁸	OLONA VOAKASIKA⁹	FEPETRA NORAISINA SY TOMPON'ANDRAIKITRA¹⁰	FANAMARIHANA¹¹
... /... / ...hatr@ ... /... /

NyTompon'andraikitra :

Daty :

3 BOKY FANARAHHA-MASO IREO BIBY AROVANA¹²(Faunes protégées)

Pejyfaha:

/.....

Anaran'ny VOI :

⁶ DATY: Datynanombohanasydatynamaranananyfisafoanaala

⁷ TOERANA : Anaran'ilaytoerananaovanaovanafoana

⁸ TRANGA HITA :Fitantarana FOHY nyzavanisy (Valinyafaka hoe « tsymisylazaina ») Oh: Nahitafanaovanasarbo, nahitafandrikagidro,nahitafandrikakapakapa 1 ha...

⁹ OLONA VOAKASIKA: Anaran'ireoolonatompon'andraikitrarahanystrangahafahafahita (Valinyafaka hoe "Tsyfantatra" rahatsytratraambodyombireoolona)

¹⁰ FEPETRA NORAISINA: Fepetranoraisinasyizaytompon'andraikitrandrayireofepetraireoOh: VOI, Kaominina

¹¹ FANAMARIHANA : Ho an'ireozavatratanalazainahafa, ivelan'ireovoatondroireoOh:Tatitraynalefatanyamin'nykaomininasytanyamin'ny DREF

¹² BIBY AROVANA: IreoBibyrehetratokonyarovanaanatyfaritratantaninasyanatyfaritraarovanaOh:maki, babakoto, sokatra ...

Annexes

Anaran'nyfaritratantanina :

DATY¹³	TRANGA HITA¹⁴	KARAZA NY/ISA	TOERANA¹⁵	OLONA VOAKASIKA¹⁶	FEPETRA NORAISINA/ TOMPON'ANDRAIKIT RA¹⁷	FANAMARIHANA¹⁸
... /... /

NyTompon'andraikitra :

Daty :

¹³ DATY : Andronahitananytrangamahakasikaireobibyrovana

¹⁴ TRANGA HITA: Fitantarana FOHY nyzavanisy Oh: Fandrikahita, fitrandrahanatsyara-dalànatratra, fatim-bibyhita ...

¹⁵ TOERANA : Toerananahitanasynahatratranaireranga

¹⁶OLONA VOAKASIKA: Anaran'ireoolonatompon'andraikitraranisytrangahafahafahita (Valinyafaka hoe "Tsyfantatra" rahasytratraambodyombyireoolona)

¹⁷FEPETRA NORAISINA: Fepetranoraisinasyizaytompon'andraikitrاندرایرهفپترایرهOh: VOI, Kaominina

¹⁸ FANAMARIHANA: Ho an'ireozavatratanalazainahafa, ivelan'ireovoatondroireoOh :Tsynanaikynyfampiharananydinan'ny VOI ireoolonatratra. Nalefatany @ tompon'andraikitrynykaomininanyraharaha

4 BOKY FANARAHA-MASO NY TETIK’ALA SY DORO ALA (Défrichage et feux de brousse)

Pejyfaha:

...../.....

Anaran’ny VOI :

Anaran’nyfaritratantanina :

DATY	TRANGA HITA¹⁹	TOERAN A/VELAR ANY²⁰	ANTONY²¹	OLONA VOAKASIKA²²	FEPETRA NORAISINA SY TOMPON’ANDRAIKIT RA²³	FANAMARIHA NA²⁴
.../.../...

NyTompon’andraikitra :

Daty :

¹⁹ TRANGA HITA: Tetik’alanadoroala

²⁰ TOERANA/VELARANY : Toerananahitananyfahasimban’nyalaarytombatombanamikasikanyvelaran’nyfaritranisytetik’alanavoadoro

²¹ ANTONY: Oh: Afoniniananatao, afotsyninianatsyvoafehy, tetik’alahambolena ...

²² OLONA VOAKASIKA: Anaran’ireoolonatompom’andraikitrarahanisistrangahafahafahita (Valinyafaka hoe “Tsyfantatra” rahasytratraambodyombyireoolona)

²³ FEPETRA NORAISINA: Fepetranoraisinasizaytompon’andraikitranaandrayireofepetraireoOh: VOI, Kaominina

²⁴ FANAMARIHANA: Ho an’ireozavatratanalazainahafa, ivelan’ireovoatondroireoOh :Tsynanaikynyfampiharanydinan’ny VOI ireoolonatratra. Nalefatany @ tompon’andraikitrynykaomininanyraharaha

5 BOKY FANARAHA-MASO NY FAMPIASANA NY ZO NENTIN-DRAZANA (Prélèvement relatifs aux droits d’usage) Pejyfaha:
/.....

Anaran’ny VOI :

Anaran’nyfaritratantanina :

DATY	HARENA NALAINA²⁵	FATRA²⁶	ANTONY²⁷	ANARAN’NY MPANGATAKA	FARITRA²⁸	FANAMARIHANA/TRANGA TSY ARA-DALANA²⁹
.../.../...

NyTompon’andraikitra :

Daty :

²⁵ HARENA NALAINA : Anaran’ilyharenanalainaOh :Katrafay, Varongy

²⁶ FATRA: Isa nalaina (@ tahony, na @ sarety, na ...)

²⁷ ANTONY: AtaomazavaOh : Nanangananatrano, nanamboaranafefysimba, ...

²⁸ FARITRA: Anaran’nyfaritranakanailayharenavao-janahary

²⁹ FANAMARIHANA/TRANGA TSY ARA-DALANA: Oh :Fampiasanatsyara-dalànasyvokatranangatahana (Fivarotana), fakananyvokatraamin’nytoeranatsyazoaleha...

Annexes

6 BOKY FANARAHA-MASO NY TOE-BOLA (somme en caisse)

Pejyfaha:

/.....

Anaran'ny VOI :

Anaran'nyfaritratantanina :

DAT Y	ANTONY³⁰	VOLA MIDITRA (Ar³¹)	VOLA MIVOAKA (Ar)	VOLA ANATY CAISSE³² (Ar)	Lahara na ROSIA
.../.../...	
.../.../...	
.../.../...	
.../.../...	
.../.../...	
.../.../...	

NyTompon'andraikitra :

Daty :

³⁰ ANTONY: Nature de la recette ou de la dépense

³¹ Ar : Ariary

³² VOLA ANATY CAISSE: Volaambinyanatykitapom-bola, Tokony ho VOLA MIDITRA – VOLA MIVOAKA. Volaambinyadikaisakynymanombokapejyvaovao

Annexes

7 BOKY FANARAHA-MASO NY ASA SOSIALY SY NY FAMPIASAM-BOLA (Œuvres sociaux et économiques) Pejyfaha:
/.....

Anaran'ny VOI :

Anaran'nyfaritratantanina :

DATY³³	ASA NATAO	FATRA	TOERAN A	MPANDRAY ANJARA³⁴	MPHAZO TOMBONTSO A³⁵	VOLA LANY³⁶ (Ar)	FANDRAISAN A ANJARAN'NY VOI³⁷	FANAMARIHA NA
...../...../..... hatr@/...../.....

NyTompon'andraikitra :

Daty :

³³ DATY: Datynanombohanasydatynamaranananyasanatao

³⁴ MPANDRAY ANJARA : Isan'nympandrayanjara

³⁵ MPAHAZO TOMBONTSOA : olonampahazotombontsoaryisany

³⁶ VOLA LANY: Fitambaran'nyvolalanyanaovanailayasa

³⁷ FANDRAISAN'ANJARAN'NY VOI : Fitambaran'nyvolalanin'ny VOI, nafitambara'nyfandraisanaanjarahafa**Oh**: Hazolehibe 30 isananaovananypoteau an-jiro

Annexes

8 BOKY FANARAHANA-MASO NY FIVORIANA SY FIOFANANA (réunions et formations)

Pejyfaha:

..... /

Anaran'ny VOI :

Anaran'ny faritratantanina :

DATY	VOTOATIN'NY FIVORIANA/FIOFANANA	MPANDRAY ANJARA³⁸	TOERAN A	MPIKARAKARA	FANAMARIHANA/FEPE TRA/FANAPAHAN-KEVITRA NORAISINA
..... / /
..... / /

Ny Tompon'andraikitra :

Daty :

³⁸ MPANDRAY ANJARA : Isan'ny mpandray anjaraisakynysolon-tenan'ny rafitramisy Oh : kaominina 1, mpikambana VOI 50, Cogesfor 3

9 BOKY FANARAHA-MASO NY FANDIKANA DINA (délits contre le dina)

Pejyfaha:

..... /

Anaran'ny VOI :

Anaran'nyfaritratantanina :

DATY	VOTOATIN'NY FANDIKANA³⁹	TOERANA⁴⁰	OLONA VOAKASIKA⁴¹	FEPETRA NORAISINA	MPANAPAK' HEVITRA⁴²	FANAMARIHANA
..... /
.....
.....
.....
.....

NyTompon'andraikitra :

Daty :

³⁹ VOTOATIN'NY FANDIKANA: Dina nodikaina

⁴⁰ TOERANA: Toeranahanitananyfandikanadina

⁴¹ OLONA VOAKASIKA: Nymombamombaireoolonavoakasikynyfandikanadina : Anarana, isa, fihaviana (mpikambana VOI, mponinaeo an-toeranane-fatsy VOI, olonaivelan'nyfokontany, olonaivelan'nykaominina)

⁴² MPANAPAK' HEVITRA: Nytompon'andraikitraamin'nyfanapahan-kevitra :Birao VOI, tangalamena, kaominina, DREF, zandarmaria, tribonaly, ...

10 BOKY FANARAHA-MASO NY DISADISA ANATINY SY IVELAN'NY FIKAMBANANA (Conflicts)

Pejyfaha:

/.....

Anaran'ny VOI :

Anaran'nyfaritratantanina :

DATY	VOTOATIN'NY DISADISA	OLONA VOAKASIKA⁴³	FEPETRA NORAISINA	MPANAPAK' HEVITRA⁴⁴	FANAMARIHANA
..... /..... /.....
.....

NyTompon'andraikitra :

Daty :

⁴³ OLONA VOAKASIKA: Nymombamombaireoolonavoakasikynydisadisa : Anarana, isa, fihaviana (mpikambana VOI, mponinaeo an-toeranefatsy VOI, olonaivelan'nyfokontany, olonaivelan'nykaominina)

⁴⁴Mpanapak'hevitra : Commune naKomity, naFivoriambe, naFokontany, naTribonaly, naDREF, naBen'nyAla,...

ANNEXE V: Remarques de quelques VOI sur l'utilisation des livres de suivis et les répliques des formateurs

❖ Remarques soulevés

- VOI Milamintsoa

Le problème est que le président des VOI et le trésorier ne savent pas écrire alors comment remplir ces cahiers ?

Mr Salama(Socio-organisateur) a conseillé qu'il change de président et de trésorier mais le secrétaire a fait remarqué qu'il n'y avait personne qui pouvait les remplacer puisqu'aucune autre personne n'a la compétence d'être à ces postes (incapacité à écrire et lire) dans la communauté.

De ce fait, Mr Salama a suggéré qu'il y a un projet qui se prépare pour l'apprentissage des personnes âgées et que tous devraient y participer. Puis MR Tovo (MEF) a interpellé qu'en attendant ce projet, l'important c'est qu'il y a transparence des activités et de l'état financière des VOI au sein de leur association.

- VOI Mizakamasy

Marcellin, le secrétaire a fait remarquer que le nombre des membres dans leur cas est de 500 mais seul 3 d'entre ces gens savent lire et écrire.

La majorité des membres sont déçue par la non prise en charge des affaires courantes par les autorités et abandonnent facilement à prendre leurs devoirs en mains. Vous également que la corruption prend de plus en plus d'ampleur, cette situation n'arrange pas les choses. Les autorités devraient prendre ça en compte et effectuer des sensibilisations à tous les niveaux pour pallier à cela.

Deuxièmement, ils demandent s'il serait possible de créer une plateforme comme un Dinabe qui rassemblerait tous les VOI du Plateau Mahafaly, ainsi ils auraient plus de force et d'autorités.

Enfin, ils demandent s'il serait possible de mettre à leurs dispositions des motos pour faciliter leur travail (patrouilles).

ANNEXE VI: Remarques et modifications à apporter aux indicateurs et variables du SITG et aux fiches d'identité

❖ **Remarques sur les Fiches d'identités**

- Les tableaux concernant les quotas des droits d'usage doit figurer l'utilisation des espèces

- Les cartes des sites transférées devraient être ajoutées dans les fiches d'identité

❖ **Volet écologique**

Code critère	Code var	Variable	Problèmes	Solution proposée	Remarques	Formulation malagasy
C 1.2	I 1.2.1	Identification par VOI de l'espèce la plus menacée sur le terroir	Liste Faune omise	1 - Création nouvel variable : Identification de l'espèce de faune la plus menacée sur le terroir ou 2 - Insérer les espèces de faunes dans les données de bases espèces		
C 1.2	I 1.2.2	Existence de prélèvement illicite sur l'espèce la plus menacée sur le terroir du VOI	Phrase incomplète et non précise	Meilleure formulation : rajouter le mot "Appréhendé"		
C 2.1	I 2.1.8	Quantité de prélèvements accordés par VOI pour les espèces utilisées par la population locale	Formulation pas clair. Saisie impossible. Doit-être sous forme tableau. De plus, le quotas est défini de 2 manières : 1- quotas par espèces et 2- quotas par objectif d'utilisation. La saisie des quotas par espèce est déjà dans la fiche d'identité par VOI	1- Meilleure formulation de la variable : Quotas accordés par VOI par espèce dans le cadre du droit d'usage (déjà dans fiche d'identité). 2 - Variable supplémentaire : Quotas accordés par VOI selon l'utilisation (case-charrette-cloture-...) dans le cadre du droit d'usage	Réponse sous forme de tableau 3 colonnes (utilisation-espèces-quotas)	Rajouter dans la formulation malagasy (figuré dans le PAG)

C 2.1	I 2.1.9	Quotas de prélèvements accordés par VOI pour les espèces valorisables	Déjà saisie dans la fiche d'identité. Pas de nécessité de la remettre dans la fiche d'enquête VOI	Supprimer la variable		
C 2.1	I 2.1.11	Quantité prélevée pour l'usage des populations par VOI	Nécessite encore un calcul préalable. Puis il y a une variable manquante au calcul qui est le nombre de personnes qui ont prélevées la ressource.	Changement par une autre variable : Nombre des personnes ayant bénéficiées du droit d'usage (qui ont reçu des autorisation de prélèvements des ressources pour diverses utilisations)	Réponse sous forme de tableau à 2 colonnes (Objet Utilisation-Nb bénéficiaires). Le calcul des prélèvements se fait par multiplication du nombre des bénéficiaires par les quotas accordés par utilisation	Isan'nyolonanahazonentim-paharazana
C 2.1	I 2.1.2	Evaluation par VOI de l'état des ressources valorisables	Question général et trop vague, liste de réponse français et malagasy pas clair De plus, la question n'est pas pertinente si c'est une seule personne qui y répond.	A voir par type de ressource ou par espèces (ex: estimation de l'état du miel, poisson, bois, ...) 1- Réponse sous forme de tableau à 2 colonnes (espèces-état) La question qui doit faire l'objet d'une enquête auprès d'autres membres mais pas seulement d'une seule personne OU 2 - réponse en texte libre		
C 2.1	I 2.1.13	Evaluation par VOI de l'état des ressources utilisables		Réponse à faire en texte libre		
C 2.1	I 2.1.7	Commentaire I 2.1.8	Commentaire non cohérent.	Devrait-être Commentaire 215, au lieu de 218. Modifier aussi la réponse malagasy		

Annexes

C 2.2	I 2.1.14	Commentaire I 2.1.9	Inutile	Supprimer la variable		
		Identification par VOI de la ressource la plus rentable dans la zone de droit d'usage				
	I 2.1.15 et I 2.1.16	Identification par VOI de la ressource la plus rentable dans la zone de valorisation	NOUVELLE VARIABLE	A insérer dans la BD		

❖ Volet socio-économique

Code critère	Code var	Variable	Problèmes	Solution proposée	Remarques	Formulation malagasy
C 3.1	I 3.1.6	Utilisation par VOI des revenus issus de la valorisation des RNR	Liste réponse non pertinente (vêtement-PPN-...)	Changer liste réponse: nouvelle liste déroulante : patrouille forestière- Fonctionnement- Reboisement- Investissement-Cérémonies		
	I 3.1.5	Prix de vente des produits issus des RNR valorisées	le prix dépend du type de produit, or il n'y a pas de possibilité de faire cette saisie dans la base	Réponse à faire sous forme de tableau (Type de produit - prix unitaire)		
C 3.2	I 3.2.4	Utilisation des revenus issus de la conservation des RNR par VOI	Liste réponse non pertinente (vêtement-PPN-...)	Changer liste réponse: nouvelle liste déroulante : patrouille forestière- Fonctionnement- Reboisement- Investissement-Cérémonies		

Annexes

C 3.3	I 3.3.1	Type de techniques agricoles améliorées initiés par VOI				
	I 3.3.4	Utilisation des revenus issus de l'amélioration des techniques agricoles pour chaque personne par VOI	Ne peut pas être répondu par le responsable car c'est une question pour des enquêtes ménages			
	I 3.3.8	Nb de personnes ayant vu leurs revenus augmenter grâce aux techniques agricoles améliorées par VOI	question pas clair (malagasy surtout)	Formulation à améliorer		
C 3.4	I 3.4.1 - I 3.4.7	Toutes les variables	En général pour C.3.4 : Tous ces indicateurs devraient déjà être figuré dans l'inventaire socio-economique effectuée par des spécialistes et contenu dans les monographies des villages. les responsables de suivi au sein du VOI ne sont en mesure d'y répondre.	Il est nécessaire de faire des études spécifiques pour actualiser les monographies (données chiffrées) par VOI. Les données devront ensuite être communiquées aux VOI ou insérer dans les PAG		
	I 3.4.7	Fréquentation des écoles primaires par les enfants des membres du VOI		Créer nouvelles variables : I 3.4.7 Nombre total d'enfants du VOI et I 3.4.8 Nombre total d'enfants du VOI scolarisé		
C 4.1	I 4.1.5	Technique agricole améliorée pouvant limiter la pratique agricole la plus défavorable à l'environnement	Pas de réponse dans la Liste déroulante	Liste déroulante à créer		
C 5.1	I 5.1.1	Coût annuel du TG pour le VOI	Vague	Amélioration formulation : Coût de la mise en place du TG pour le VOI		

Annexes

C 5.2	I 5.2.20	Montant annuel de la vente de permis de droit d'usage	Formulation "vente de permis" pas très corrects même si le terme utilisé par les VOI	Formulation à améliorer		
-------	----------	--	--	-------------------------	--	--

❖ Volet juridico-institutionnel

Code critère	Code var	Variable	Problèmes	Solution proposée	Remarques	Formulation malagasy
C 6.3	I 6.3.7	Nb de conflits résolus par les autorités étatiques par VOI	Manque de précision sur les résolutions prises. Les données existent mais ne peuvent pas être saisies	Ajouter une variable : I.6.3.11 Commentaires sur la résolution du problème ou la décision prise par le tribunal. Réponse en texte libre		
C 7.1	I 7.1.1 à I 7.1.8	Activités pour préserver les habitats par VOI et Activités pour maintenir la biodiversité par VOI	Trop vague, non précis. Changer par des variables qui sont plus mesurables et qui correspondent plus aux activités demandées aux VOI (dans le PTA des VOI)	Modification variable en : - Kilomètre de pare feu prévu/réalisé - Nombre de pieds d'arbre à reboiser prévu/ réalisé - Superficie de reboisement prévue/réalisée		
C 7.1	I 7.1.9 à I 7.1.12	Activités pour améliorer l'état des systèmes hydriques par VOI	Idem	Modification variable en : - Nombre de système de captage d'eau à construire prévu/réalisé - Nombre de barrages à réaliser prévu/réalisé - Nombre d'activités de curage de canal prévu/réalisé		
C 7.1	I 7.1.13 à I 7.1.16	Activités pour améliorer la fertilité des sols	Idem	Modification variable en : - Superficie de terre cultivée prévue/réalisée		

Annexes

C 7.1	I 7.1.17 à I 7.1.20	Activités pour lutter contre l'érosion par VOI	Idem	Modification variable en : Superficie/longueur de champ cultivé de plantes antiérosives prévu/réalisé. Réponse sous forme tableau 4 colonne : Espèce/Longueur/Surface/Type de zone concernée		
C 7.1	I 7.1.21 à I 7.1.24	Activités pour entretenir les lieux de cultes par VOI	Pas pertinent	Enlever		
Ce critère C 7.1 serait mieux en général dans la section « volet écologique » .						
C 7.2	I 7.2.1	Importance reconnue de la menace constituée par le feu pour la gestion durable des RNR par VOI	Manque de commentaire sur la réponse	Ajout nouvelle variable : Commentaire I.7.2.1		
C 7.3	I 7.3.6	Taux de recouvrement des cotisations par VOI	Variable complexe, peut entrainer une tendance à estimer fausement. La variable peut être décomposé	Modification variable en : Nombre total de cotisant dans l'année Pour avoir le taux de recouvrement des cotisations, on n'a qu'a diviser par le nombre de membre		
	I 7.3.4	Taux de participation aux réunions par VOI	Idem	Modification variable en : Nombre total de participants dans l'année Pour avoir le taux, on n'a qu'a diviser par le nombre de membre		
	I 7.3.7	Nb de structures sociales adhérentes par VOI	Manque de commentaire	Ajouter une variable : Liste des structures sociales (texte libre)		

Annexes

	I 7.3.9	Nb d'employés permanents par VOI	La question n'est pas pertinente puisqu'il n'y a pas d'employés permanents au sein du VOI	A supprimer		
	I 7.3.15	Nb de membre en dehors du fokontany/ lignage par VOI	A revoir			
C 8.1	I 8.1.18	Utilisation d'un cahier d'enregistrement des accès autorisés à la forêt	Formulation malgache (par Emmanuel) incorrect	Reformuler la question en malgache		
C 8.1	I 8.1.19	Utilisation d'un cahier de suivi de la mise en œuvre du plan d'aménagement	Formulation malgache (par Emmanuel) incorrect	Reformuler la question en malgache		
	I 8.2.3					
	I 8.2.4	Types de personnes ne respectant pas le plan d'aménagement	A enlever parce qu'il y a redondance avec ???			
C 8.2	I 8.2.5	Commentaire I 8.2.5	Faute	A rectifier par Commentaire I.8.2.3		
	I 8.2.9	Durabilité des techniques d'exploitation	Redondance avec des variables du C 3.3	A mettre dans le volet socio-économique		
	I 8.4.3	Utilité des TGRNR par rapport à l'AP	Le terme AP en malagasy n'est pas précis (il y a différents types)	Le terme AP a besoin d'être précisé dans la question en malgache par Parc ou site Koloala ou DFN ou NAP, ...		

ANNEXE VII: Caractéristiques des Milieux d'étude

1. Commune rurale de Didy (Région AlaotraMangoro)

• Population

L'ethnie numériquement dominante est le Sihanaka. Cependant, on y rencontre beaucoup de Merina et de Betsileo dont l'arrivée dans la localité, selon l'histoire, fait suite, entre autres, à la recherche de terres plus propices à la riziculture et à la production agricole, ou en quête de terroirs plus clémentes et loin de l'insécurité de leurs régions d'origine.

Les principaux foyers de départ de ces immigrations sont essentiellement la région Betsileo, Vakinakaratra (Antsirabe, Ambatolampy, Antanifotsy, Faratsiho), Ifanja dans la région de Miarinarivo, Manjakandriana. En effet, selon l'histoire, le peuplement de la commune est issu de 3 courants d'immigration :

le premier qui remonte vers le XV^e siècle a vu l'entrée des Betsimisaraka.

le second s'est effectué vers la première moitié du XVIII^e siècle avec l'entrée des Bezanozano.

le troisième courant d'immigration marqué par l'entrée des Sihanaka s'était déroulé pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle,

La plus récente est l'arrivée des Betsileo et des Merina attirés par l'acquisition et l'aménagement des terrains cultivables.

Les principales caractéristiques du milieu humain reposent sur les relations sociales des habitants notamment les VOI ; objets du Transferts de gestion dans la région.

• Activités socio- économique

Les caractéristiques physiques relatives au relief, au climat et au sol de la localité permettent de diviser la commune de Didy en deux grandes zones distinctes, la partie Est qui est la grande plaine et la partie Ouest constituée de forêts. Ces particularités influent beaucoup sur la vie socio-économique de la population locale.

De la sorte, la majorité des activités de la population se situe dans le secteur primaire (Agriculture) et l'exploitation forestière marquée par une dépendance envers les ressources naturelles. Les secteurs secondaire et tertiaire ne sont donc que des activités d'accommodation.

• Activités des groupes de population à vocation agricole

En général, les activités principales de la population de la commune rurale de Didy sont l'agriculture et l'élevage. Les principales spéculations, dans ces bassins à sol très riche, sont le riz, l'haricot et la pomme de terre.

Comme les plaines ou vallées entourant les villages ne connaissent pas de problèmes d'eau, l'élevage de volailles (oies et cannes) est aussi très prisé par chaque famille. L'élevage bovin n'est cependant pas pour la consommation mais destiné à la culture (labour et apprêtement des rizières) ou le trait pour l'acheminement des produits vers les villes ou les points de ramassage.

En complément, certains habitants s'adonnent à l'artisanat, au salariat journalier et ou à l'exploitation minière. L'exploitation forestière est prédominante dans la partie Est de la commune.

Toutefois, il faut remarquer que la commune entière souffre de voies de desserte pour l'écoulement des produits. L'accessibilité par des routes et pistes en terre battue aux foyers de production est très difficile suite aux humidités prédominantes dans la localité.

2. Plateau Mahafaly

• Population

Les Mahafaly occupent la région à plus de 80% suivis des Vezo sur les côtes et les Antanosy à moins de 10% (immigrants qui occupent certaines communes au bord de l'Onilahy).

• Traditions, us et coutumes très marqués

Dans le Sud, le respect des ancêtres est encore très présent. Ceci consolide les liens familiaux (lignages) et assure aux anciens le respect dû aux patriarches.

Ainsi, chaque groupe ethnique d'un village est représenté par un patriarche qui siège au conseil des anciens pour gérer les relations sociales, et parallèlement, un chef de village est responsable de l'organisation sociopolitique en général.

Le système administratif étatique existe pour chaque commune, autour d'une mairie, mais il n'a qu'un pouvoir décisionnel limité.

Le respect des traditions passe par de nombreux interdits ou "fady", associés souvent à des lieux (interdit de construire, de creuser, de salir...sur ces lieux). Ces « fady » sont parfois à l'origine d'une certaine protection de l'environnement des habitants.

Cette structure sociale influence beaucoup sur la vie communautaire de la population.

• Education peu valorisée

Le niveau d'éducation de la population du Plateau Mahafaly est très bas. Si à l'heure actuelle, les plus importants villages bénéficient tous d'une école, il faut savoir que ces écoles sont souvent surchargées (plus de 50 élèves par classe) et ne présentent qu'une faible partie des enfants de la zone. Ces écoles

ne sont que des écoles primaires et pour continuer leurs études secondaires, les élèves doivent aller dans les grandes villes les plus proches (Tuléar, Betioky).

Un taux d'analphabétisation atteignant les 80% y est enregistré (WWF, Bulletin du Projet Gestion durable des terres n°0, 2010).

- **Activités socio-économiques à majorité productrices**

Les activités économiques de base sont :

La pêche, sous de nombreuses formes (surtout pour les Vézo), au filet, à la ligne, et en plongée depuis peu de temps, pour certains poissons et fruits de mer (langoustes) l'élevage bovin, ovin, caprins, et de volailles (surtout pour les Tanala) la culture vivrière du manioc, du maïs, de quelques légumineuses (courge, patate douce). Il est important de noter que ces cultures traditionnelles n'ont pas besoin d'irrigation, elles sont simplement rythmées par les pluies.

La vie sociale, économique et la subsistance de la plupart des communautés dépendent encore de façon significative aux ressources naturelles. Avec un indice de développement humain inférieur à 0.3, le Plateau Mahafaly est l'une des zones les plus démunies de Madagascar (PNUD, 2007).

**ANNEXE VIII: Liste des VOI de Didy et des VOI sur le Plateau Mahafaly suivis
Liste des VOI de Didy**

Nom de l'Acteur	Type TG	Siège
EZAKA I	ND	ND
RAVINALA II	ND	ND
LAZASOA LOVASOA	GCF	ND
TSARAHONENANA	GCF	Ambohijanahary
RAVINALA I	GCF	Ambohijanahary
BELANONANA	GCF	Ambohijanahary
MISI	GCF	Ambohijanahary
TARATRA	GCF	Ambohijanahary
FENOMANANANA I	GELOSE	Antananatsaha
FANDROSOANA	GELOSE	Tsaratanpona
FANAVAOZANA	GELOSE	Ambohimanjaka
MAROMANIRY	GELOSE	Ambodikinina
ZINA	GELOSE	Vohidrazana
TAFITASOA	GELOSE	Analabe
TOKOTELO	GELOSE	Sahatelo
VOLATANTELY	GELOSE	Vohidrazana
FIMIFA	GELOSE	Ambohimanjaka
BERIRININA	GELOSE	Manaratsandry
ANJARASOA	GELOSE	Antsevabe
FIVOARANA	GELOSE	Andromba
EZAKA II	GELOSE	Ambohibe
LIANTSOA	GELOSE	Anosivola
MANOVOSOA	GELOSE	Ambohipeno
FENOMANANA II	GELOSE	Ambohijanahary
SAROBIDY	GELOSE	Ambohimanga

Liste des VOI sur le Plateau Mahafaly

Nom de l'Acteur	Siège	Type TG
SOA HO ANAY	Andrembà	GCF
MANDROSOA	Tongaenoro	GCF
TSY MANDIKALILINDRAZA	ND	GCF
MITSIJO TARANAKA	Itomboina	GCF
MIZAKAMASY	Nisoa	GCF
MITSIJO TARANAKA MAGNASOATANE	Ankalirano	GCF
MAEVASOA	Zamasy	GCF
MILAMINTSOA	Befolotse	GCF
FIMPABE	Bekinagna	GCF
MAHASOA	Ampitanake	GELOSE

ND : Non déterminée